14 LE BONHEUR DE MARC HURTUBISE, EAO
20 LES ENSEIGNANTS DE Me RONALD CAZA
32 SORTIR DES SENTIERS BATTUS

SEPTEMBRE 2016

pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

UNE FORMATION ACTUALISÉE

PRÉPARER LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS POUR LA SALLE DE CLASSE MODERNE p. 24

Sahana Inpanathan, étudiante, programme de formation à l'enseignement prolongé

L'ABC DE BIEN MANGER

Aidez vos élèves à apprendre à bien se nourrir de façon amusante.

Planifiez une sortie éducative animée par nos diététistes/nutritionnistes, qui comprend une visite guidée de l'épicerie et la découverte du programme Guide-étoiles[MD]. Certains magasins proposent aussi l'ajout d'un cours de l'École culinaire PC[MD].*
Pour en savoir plus, visitez FieldTripFactory.com/LoblawsNutrition (en anglais seulement).

FIELD TRIP FACTORY | Loblaws | Zehrs MARKETS | FORTINOS Your Supermarket with a heart!

[MD/MC] Marques de commerce de Loblaws inc. et autres. Tous droits réservés. © 2016
*10 $ par élève pour couvrir le coût de la nourriture.

RUBRIQUES

3 **À L'ORDRE**
4 **MOT DE LA PRÉSIDENTE**
5 **MOT DU REGISTRAIRE**
6 **COURRIER DES LECTEURS**
7 **RÉSEAUTAGE**

CHRONIQUES

14 **PRATIQUES EXEMPLAIRES**
Pour le directeur d'école Marc Hurtubise, EAO, la clé de la réussite, c'est… le bonheur!

20 **ENSEIGNANTS REMARQUABLES**
Me Ronald Caza, chef de file dans le domaine de la plaidoirie, rend hommage à ses enseignants.

68 **EXAMEN FINAL**
La chansonnière Melanie Doane explique pourquoi elle a repris l'enseignement.

RESSOURCES

46 **LU, VU, ENTENDU**
En train avec Champlain

45 **CYBERESPACE**
Gérer l'espace de travail

50 **TECHNO LOGIQUE**
Combler le fossé

AUTORÉGLEMENTATION

51 Points saillants du congrès de l'Ordre / Assemblée annuelle des membres / Rapport annuel 2015 / Nouvelles de l'Ordre / Nouveau membre du conseil / Réunions du conseil / Étude de cas du comité d'enquête / Audiences

ARTICLES

24 **UNE FORMATION ACTUALISÉE**
Le programme de formation à l'enseignement prolongé : où en sommes-nous?

32 **SORTIR DES SENTIERS BATTUS**
Quelle incidence l'espace de la salle de classe a-t-il sur la participation des élèves?

40 **AVOIR LA PROFESSION DANS LA PEAU**
Quatre enseignants à la retraite expliquent leur dévouement continu à la profession.

44 **SUR LA ROUTE DE RIO**
Trois enseignants ayant participé aux Jeux olympiques de 2016 parlent de compétition.

PHOTOS : ROBERT NELSON; MATTHEW LITEPLO

« Je n'ai tout simplement pas le temps d'enseigner l'actualité »

ÇA, C'ÉTAIT LE 20E SIÈCLE!

LesPlan

Bienvenue à INFOS-jeunes.com

– Un tout nouveau programme d'actualité stimulant et interactif pour les élèves et les enseignants, accessible en ligne en tout temps et de n'importe où.

Réservez votre ESSAI DE 30 JOURS à www.Infos-Jeunes.com

Anglais www.Currents4Kids.com

« Infos-Jeunes fournit une ressource d'enseignement en classe fortement axée sur la technologie et offerte en ligne, de grande pertinence pour le programme d'étude et flexible qui incorpore les aptitudes d'apprentissage du 21e siècle aux possibilités d'apprentissage individuel, en petits groupes ou avec la classe. »

– *Resource Links*, avril 2014

cforp Le centre d'innovation pédagogique

Formations À LA CARTE

Un service du cforp

PROGRAMMATION 2016-2017

Inscrivez-vous maintenant!

cforp.ca/formations-a-la-carte

SEPTEMBRE 2016

pour parler profession

Comité de rédaction
Jean-Luc Bernard, EAO; Tim Gernstein, EAO; Godwin Ifedi; Myreille Loubert, EAO (présidente); Anthony Samchek, EAO (vice-président)

Éditeur
Richard Lewko

Rédacteur en chef
William Powell

Directrice de la rédaction
Kristin Doucet

Version française
Thomas Brouard/Julie Fournel/ Loïc Magnier/Véronique Ponce, traduction et révision; Lori Hall, coordonnatrice de la production

Rédactrice principale
Leata Lekushoff

Responsable des critiques de livres
Rochelle Pomerance

Collaboratrices/Collaborateurs
Gabrielle Barkany, EAO; Chantal Bélisle, EAO; Adam Buckley; Angela De Palma, EAO; Helen Dolik; Mélissa Dufour; Luci English; Joanne Excellent, EAO; Zirka Jakibchuk; Brian Jamieson; Joanne Knight; Lynne Latulippe; Stephanie McLean; Jamie McLennan; Wyley Powell; Michael Salvatori, EAO; Francine Tardif; Stéphanie Tétreault; Patrick Winter; Simon Young

Distribution
Kerry Walford

Direction artistique, conception et production
Studio 141 Inc. : Dave Curcio (président et directeur de conception); Hannah Browne (graphiste), Stephen Ferrie (graphiste)

Couverture
Studio 141 Inc.

Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de septembre 2016 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799
Envoi de publications canadiennes – Convention de vente nº 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à :
Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1
revue@oeeo.ca ou **abonnements@oeeo.ca**

Abonnement
Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C011825

Publicité
Dovetail Communications, tél. : 905-886-6640; téléc. : 905-886-6615; courriel : **psadvertising@dvtail.com**. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans *Pour parler profession*, y compris les cours de perfectionnement professionnel offerts par les commanditaires.

Impression
Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC[MD] par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie : Stewardship Ontario

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

L'Ordre réglemente la profession enseignante en fixant les normes d'exercice et en agréant les programmes de formation à l'enseignement.

L'Ordre établit les conditions d'entrée dans la profession, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

CONSEIL DE L'ORDRE

Présidente
Angela De Palma, EAO

Vice-présidente
Myreille Loubert, EAO

Membres
Brian Beal, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Shabnum Budhwani; Marie-Louise Chartrand; Irene Cheung, EAO; Ann Ciaschini, EAO; Elizabeth Edgar-Webkamigad, EAO; Susan E. Elliott-Johns, EAO; Robert Gagné; Tim Gernstein, EAO; Marie-Thérèse Hokayem; Godwin Ifedi; Jane Ishibashi; Jacqueline Karsemeyer, EAO; Matthew Kavanagh, EAO; James Knopp; Colleen Landers; Shanlee Linton, EAO; Shannon Marcus, EAO; Richard Michaud, EAO; William Ngassam, EAO; Sara Nouini, EAO; Bill Petrie; Brigitte Piquette, EAO; Thomas Potter; Robert Ryan, EAO; Anthony Samchek, EAO; Vicki Shannon, EAO; Jennifer Stewart, EAO; Stéphane Vallée, EAO; Nicole van Woudenberg, EAO; Ravi Vethamany, EAO; Wes Vickers, EAO; Ronna Warsh; Marie-Claude Yaacov

Registraire et chef de la direction
Michael Salvatori, EAO

Registraire adjoint
Joe Jamieson, EAO

Directrices/Directeurs
Chantal Bélisle, EAO; Enquêtes et audiences
Roch Gallien, EAO; Normes d'exercice et agrément
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas l'abonner à *Pour parler profession*? Cette personne pourra ainsi lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an :
10 $ au Canada ou 20 $ à l'étranger

POUR L'ABONNER, RENDEZ-VOUS À
oeeo.ca → Services en ligne

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à **abonnements@oeeo.ca** ou composez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 401.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

DES DÉLÉGATIONS VENUES DE LOIN

Pendant l'été, nous avons accueilli des délégations de la Chine, de la Corée et de la Suède (sur la photo). Elles sont venues en apprendre sur notre rôle et nos responsabilités, et découvrir comment nous fixons les normes de la profession et protégeons l'intérêt du public.

SOURCE DE FIERTÉ

Des membres du public ont visité notre kiosque au festival Pride Toronto, du 1er au 3 juillet dernier. Nous étions sur place pour informer le public sur notre mandat et la façon dont nous promouvons la diversité dans le système d'éducation de l'Ontario.

INFORMER LE PUBLIC

En mai dernier, nous étions au festival Barrie Waterfront pour répondre aux questions sur le mandat de l'Ordre touchant au système scolaire public de l'Ontario.

PHOTOS : ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

L'ÉTHIQUE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Le congrès de l'Ordre rassemble différents points de vue sur les normes de déontologie.

D'ANGELA DE PALMA, EAO

« J'aimerais parler de la façon dont on peut inspirer la confiance au public en temps de crise…» C'est ainsi que Roméo Dallaire a entamé son allocution au congrès de l'Ordre, *Inspirer la confiance au public*, en mai dernier. Enseignantes et enseignants, représentants de fédérations d'enseignants, conseillères et conseillers scolaires, représentants de conseils scolaires et de divers organismes de réglementation, et membres du conseil de l'Ordre se sont réunis pour entendre le lieutenant-général à la retraite parler avec humilité et passion de leadership, de déontologie, de politique et de nature humaine. Il nous a raconté son expérience en tant que commandant d'une mission de maintien de la paix des Nations unies durant le génocide des Tutsis au Rwanda, au début des années 1990.

J'ai eu l'honneur de rencontrer M. Dallaire ce jour-là. Je lui ai dit que son nom avait fait surface au moins trois fois dans des contextes personnels au cours de ma carrière en enseignement : pendant un cours menant à une qualification additionnelle en religion, dans le cadre d'un cours de maîtrise portant sur le leadership et le contexte culturel, et lors d'une allocution que j'ai prononcée à un congrès de la First Nations, Métis & Inuit Education Association of Ontario. M. Dallaire a été surpris de voir la variété de contextes dans lesquels son nom avait été mentionné.

En plus de l'allocution de Roméo Dallaire et de Linden MacIntyre, journaliste en radiotélédiffusion, notre congrès présentait des ateliers sur des sujets comme la déontologie, l'équité, la réglementation proactive (prévention des préjudices), la réglementation axée sur la personne (travailler positivement et respectueusement avec les parties plaignantes), le professionnalisme éthique et la facilitation de la réconciliation. Les animatrices et animateurs ont eu recours à des cas vécus, à des études de cas et à des outils pratiques pour mieux orienter la prise de décisions éthiques.

Des représentations visuelles de l'artiste anishinaabe Bruce K. Beardy, EAO, membre de la Faculté d'éducation de l'Université Lakehead, ont enluminé le congrès. Elles inspirent la sensibilité critique, la réflexion et le dialogue sur les Normes de déontologie de la profession enseignante.

PHOTO : ANDREA KELLAWAY

Roméo Dallaire, un des conférenciers principaux du congrès de l'Ordre 2016, en compagnie d'Angela De Palma, EAO, présidente du conseil de l'Ordre.

Explorer les Normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe **invite le personnel enseignant à réfléchir aux normes de déontologie, soit l'empathie, le respect, la confiance et l'intégrité.**

Vous serez heureux d'apprendre que nous avons élaboré une ressource pédagogique fondée sur le travail de M. Beardy, *Explorer les Normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe*, afin d'inviter le personnel enseignant à réfléchir à ses normes de déontologie, soit l'empathie, le respect, la confiance et l'intégrité.

Saviez-vous que le respect était au cœur de la culture anishinaabe? Regardez la vidéo **oct-oeeo.ca/29PhN63** *L'éthique est un geste : manifester son empathie pour les enfants anishinaabe* et inspirez-vous du point de vue autochtone de M. Beardy sur la signification de nos normes de déontologie.

Commandez des affiches gratuites de ces images pour votre salle de classe à **oct-oeeo.ca/294Mny0**. Ces ressources complémentent les nombreuses façons dont vous inspirez la confiance au public par votre pratique en éducation. ■

Angela De Palma

QU'Y A-T-IL DANS UN NOM?

Le nom de notre poste peut différer ou changer, mais nous avons tous l'âme d'un enseignant.

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

Au secondaire, j'ai adoré l'unité sur Shakespeare de mon cours d'anglais. Je garde en mémoire nombre de soliloques que nous avons étudiés et analysés. L'un de ceux que j'aime le plus est tiré de *Roméo et Juliette* : *Qu'y a-t-il dans un nom? Ce que nous appelons rose, par n'importe quel autre nom sentirait aussi bon.*

Juliette réagit ainsi en apprenant qu'un membre de la famille Capulet ne peut fréquenter un Montaigu du clan rival, encore moins l'aimer.

Récemment, alors que je discutais du rôle de l'Ordre avec des conseillers pédagogiques d'un conseil scolaire, je me suis mis à réfléchir sur le pouvoir des noms. J'ai commencé à énumérer les types de membres inscrits à l'Ordre : les enseignantes et enseignants à l'élémentaire ou au secondaire, les directions ou directions adjointes, les surintendantes et surintendants, les responsables de la coordination du curriculum, et les directrices et directeurs de l'éducation. Pourquoi, m'a-t-on demandé, vous appelez-vous l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario alors que vos membres ont des occupations si variées?

Bonne question! La grande majorité de nos membres ont entamé leur carrière en enseignant dans une classe avant de jouer d'autres rôles dans le domaine de l'éducation. Cependant, même si nos rôles, notre lieu de travail et nos responsabilités quotidiennes changent, nous demeurons des enseignants dans l'âme.

Les normes de déontologie qui encadrent notre travail comme membres de l'Ordre – empathie, respect, confiance et intégrité – demeurent les mêmes, que nous soyons en train d'enseigner à des élèves, de communiquer avec des parents, de diriger une école, d'élaborer du matériel pédagogique ou de présenter un budget à l'administration d'un conseil scolaire.

Le nom «enseignante» ou «enseignant» désigne effectivement une personne qui enseigne, mais il est aussi synonyme de professionnalisme, de responsabilité et de jugement sûr.

Quel que soit le poste que nous occupions, dans un conseil scolaire, au ministère de l'Éducation, dans une des fédérations d'enseignantes et d'enseignants ou même à l'Ordre, nous mettons tous régulièrement à profit ces caractéristiques dans notre pratique professionnelle.

PHOTO : MATTHEW PLEXMAN

Les normes de déontologie – empathie, respect, confiance et intégrité – demeurent les mêmes, quel que soit le nom du poste occupé.

L'une des priorités stratégiques de l'Ordre est d'accroître la participation des membres à son travail, y compris ceux qui œuvrent dans des contextes non traditionnels, au sein des centres de formation, des services d'éducation des musées ou encore des entreprises qui élaborent et fournissent de la formation. En fait, certains membres de l'Ordre qui ont répondu à notre récent sondage de *Pour parler profession* aimeraient que l'on offre plus d'articles aux membres qui n'enseignent pas dans une classe traditionnelle. Si vous avez des idées à ce sujet, j'aimerais les entendre.

Nous travaillons dans des contextes différents et nous sommes parfois amenés à porter différents chapeaux, mais nous demeurons des pédagogues. Je crois également que l'intérêt et les attentes du public demeurent les mêmes à notre égard : nous nous devons d'être des professionnels qualifiés, compétents et empathiques qui veulent continuellement se perfectionner.

Qu'y a-t-il dans un nom? Les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario sont des professionnels, qualifiés et empathiques, dévoués envers leurs élèves et leur apprentissage, quel que soit le nom de leur poste. ■

M. Salvatori

courrier des lecteurs

Pour parler profession *vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à* **revue@oeeo.ca** *ou à Rédaction,* Pour parler profession, *101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.*

Contenu limité

Dans la chronique sur les enseignants remarquables, des célébrités parlent d'une enseignante ou d'un enseignant qui les a marquées. Bien que j'aie apprécié certains de ces articles, j'aimerais que vous élargissiez le contenu pour y inclure des histoires de réussites en médecine, en recherche scientifique, en technologie et en génie, ainsi que des portraits de penseurs novateurs et influents des domaines de la philosophie, des langues et des sciences sociales. Les pédagogues sont animés d'une véritable passion pour de tels sujets et il serait intéressant de connaître les réalisations de nos élèves dans différentes disciplines.

– **Diana Mostoway**, EAO, enseigne à l'Adam Scott C.V.I. & Intermediate School, à Peterborough.

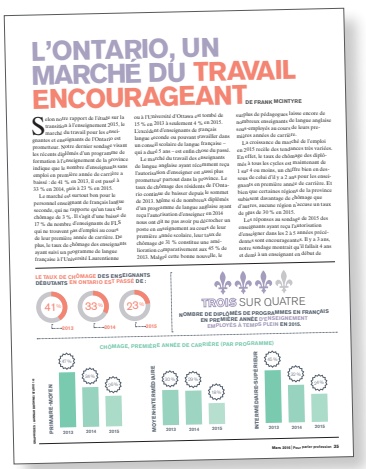
L'ONTARIO, UN MARCHÉ DU TRAVAIL ENCOURAGEANT

DE FRANK MCINTYRE

Processus d'embauche

Le processus d'embauche évoqué dans l'article «L'Ontario, un marché du travail encourageant» (mars 2016) suppose que, si l'on a acquis de l'expérience en dehors du système scolaire public de l'Ontario – indépendamment du nombre d'années, de l'expérience ou du territoire (Canada ou ailleurs) – il faudra sans doute entamer sa carrière en faisant de la suppléance à la journée pour enseigner au sein d'un conseil scolaire public de la province.

En outre, certains conseils scolaires ne tiennent compte des candidatures que pour des postes d'aides-enseignants occasionnels. Si ces postes sont pourvus par des membres de l'Ordre, ces derniers pourront éventuellement être embauchés pour faire de la suppléance à la journée. Cela rend le processus d'embauche encore plus long.

– **Miguel Prohaska**, EAO, est un enseignant retraité d'une école élémentaire catholique; il réside à Toronto.

Erratum : Dans l'article «S'envoler dans la médiasphère» (juin 2016), pour illustrer l'utilisation inappropriée des médias sociaux, l'auteur a cité l'exemple d'une enseignante dont les photos personnelles – destinées à son compagnon à l'occasion de la Saint-Valentin – avaient été affichées par mégarde sur sa page Facebook par le photographe. Cet exemple a été tiré d'une étude de cas du comité d'enquête parue dans un ancien numéro de *Pour parler profession*, et non du sommaire d'une audience disciplinaire, comme l'article l'indiquait. Le comité d'enquête avait décidé que renvoyer l'affaire à une audience disciplinaire n'était pas l'issue appropriée et il avait plutôt émis un avertissement à l'enseignante. Nous regrettons l'erreur.

VOTRE OPINION PROFESSIONNELLE, ÇA COMPTE!

Pour parler profession est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants, surtout au cycle primaire et au cycle intermédiaire, pour faire la critique de ressources diverses en français.

Si vous enseignez du jardin d'enfant à la 3e année, et de la 7e à la 9e année, ou encore si vous enseignez les maths, les sciences ou la technologie à n'importe quel cycle, envoyez un courriel à Rochelle Pomerance à **revue@oeeo.ca** pour vous présenter. Vous pourriez recevoir gratuitement quelques livres, jeux ou films à évaluer!

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario | Fixer la norme pour un enseignement de qualité

réseautage

…pour orienter l'exercice de votre profession

ILLUSTRATION : LEEANDRA CIANCI

*Pour tout savoir sur les pratiques exemplaires liées à la technologie, consultez la recommandation professionnelle de l'Ordre intitulée *Utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux* (**oct-oeeo.ca/1KlgIgW**).

@TAaLecole

Un service de l'Association ontarienne des troubles d'apprentissage

TA @l'école

Y A-T-IL PLUS D'UN ENSEIGNANT CHEZ VOUS?

Il arrive que deux membres de l'Ordre vivent sous le même toit.

Si vous et votre conjoint ou colocataire préférez recevoir un seul exemplaire par numéro de *Pour parler profession*, dites-le-nous!

Envoyez votre demande par courriel à **liaison@oeeo.ca**, en précisant :

- le nom des deux membres à la même adresse
- vos numéros de membre
- votre adresse actuelle.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario | Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Mini QUESTIONNAIRE

avec Chris D'souza

DE LAURA BICKLE

«Quand les élèves sont traités avec honneur et dignité, ils apprennent mieux.» Cette conviction est au cœur même du travail que fait Chris D'souza (**chrisdsouza.ca**) pour promouvoir l'équité entre les races, les cultures, les groupes socioéconomiques, les sexes et les personnes LGBTQ, ainsi que leur inclusion dans le système d'éducation.

Au cours de ses 25 années de carrière en enseignement, M. D'souza a occupé le poste d'agent responsable de l'équité et de la diversité auprès du Dufferin-Peel Catholic District School Board et de directeur de cours à la Faculté d'éducation de l'Université York. Il y a 11 ans, il a fondé Equity Summit Group of Ontario (ESGO), un groupe composé de représentants de plus de 26 conseils scolaires. M. D'souza a également participé à l'élaboration, en 2009, de la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive du ministère de l'Éducation de l'Ontario, laquelle a reçu un prix d'excellence de la Fondation canadienne des relations raciales. L'ancien enseignant est aujourd'hui conseiller en équité pour les conseils scolaires et il anime des ateliers pour le personnel enseignant et les élèves. Il a publié trois livres pour enfants et enregistré des chansons sur les thèmes de l'intimidation et de l'équité.

Q Pourquoi l'équité et l'inclusion dans le système scolaire?

Aujourd'hui, la population estudiantine est diversifiée, mais le personnel enseignant n'a pas suivi cette évolution. Quand les pédagogues ont un sens de l'équité plus aiguisé, les élèves nouent des liens plus étroits avec eux et le curriculum, et ils obtiennent un meilleur rendement.

Q Pourquoi avez-vous établi l'ESGO?

Pour collaborer avec des collègues qui œuvrent dans des conseils scolaires sur des dossiers touchant l'équité, les droits de la personne, les Autochtones, l'éducation de l'enfance en difficulté et les minorités sexuelles. Aujourd'hui, le groupe compte des représentants de plus de 28 conseils scolaires et notre liste de diffusion contient plus de 130 noms. Nous tenons, tous les mois, des réunions partout dans la province.

Q Quel est son mandat?

Permettre aux membres de s'appuyer mutuellement et d'échanger des pratiques exemplaires; déterminer les lacunes dans les services offerts aux groupes marginalisés; se perfectionner et assurer la liaison avec le Ministère et l'Ordre.

Q Parlez-nous de son succès.

Collaborer avec le ministère de l'Éducation sur la stratégie d'équité fut un grand succès. Nous avons également aidé les conseils scolaires à mettre en œuvre la *Loi pour des écoles tolérantes* et le Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Q Quels sont les projets de l'ESGO?

Nous aimerions avoir plus d'influence à l'échelle provinciale. Récemment, nous avons demandé au Ministère d'interdire les logos et les mascottes d'équipe qui pourraient offenser les peuples autochtones. De plus, nous aimerions aider les conseils scolaires à permettre à plus d'enseignantes et d'ensignants autochtones et racialisés d'accéder à des postes administratifs.

Q Quels sont les principaux obstacles?

Une formation obligatoire en équité pour les enseignants et les administrateurs n'a jamais été formellement mise en place en Ontario, ce serait la meilleure solution.

EN CHIFFRES

BILAN ANNUEL

Aperçu du rapport annuel de l'Ordre 2015
DE STEVE BREARTON

MEMBRES DE L'ORDRE

243 204
membres en règle

94 % ont choisi l'anglais comme langue de correspondance

6 % ont choisi le français comme langue de correspondance

74 % sont des femmes

26 % sont des hommes

5 % sont des nouveaux membres

TROUVER UN MEMBRE

3,5 millions
de recherches effectuées dans le tableau public de l'Ordre, Trouver un membre, lequel comprend des renseignements sur les qualifications et la formation des membres de l'Ordre.

BASSINS D'EMPLOI

Croissance du nombre d'emplois de 2006 à 2015 :

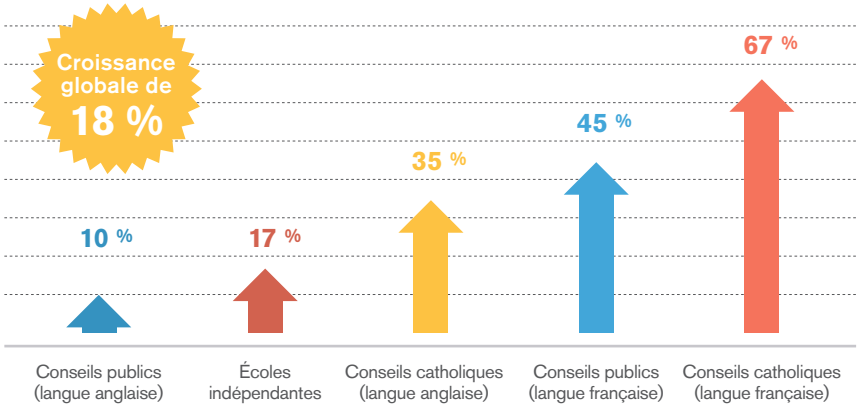

Source : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Rapport annuel 2015

GRAPHIQUES : HANNAH BROWNE/STUDIO 141

FOUILLIS DE GAZOUILLIS

Les tendances en éducation dans la twittosphère

OQRE
@oqre

L'agence d'évaluation provinciale de l'Ontario, l'OQRE évalue les habiletés en littératie et numératie et rend compte des résultats au public. English: @EQAO

twitter.com/oqre | **108** ABONNÉS

OQRE
@oqre
Essayez un exemple du #TPCL en ligne. Rétroaction immédiate aux Qs à choix multiple. #OQRE #EduON **bit.ly/1Wak4hO**

École branchée
@ecolebranchee

Le magazine des tendances et ressources numériques éducatives. Depuis 1996, partenaire du développement professionnel TIC des enseignants! #edTech #eb20ans

twitter.com/ecolebranchee | **7 991** ABONNÉS

École branchée
@ecolebranchee
L'entraide entre les enseignants : un facteur de réussite pour les élèves #uLead16 **bit.ly/1PwAytA**

Éduscol
@eduscol

Le twitter officiel du portail des professionnels de l'éducation, de la direction générale de l'enseignement scolaire – ministère de l'Éducation nationale (France)

twitter.com/eduscol | **44 748** ABONNÉS

Éduscol
@eduscol
Un jeu interactif V/@francetveduc pour s'entraîner au #CalculMental en #Mathématiques #École **ow.ly/4n4cWv**

*au 15 août 2016

DANS LA PRATIQUE

Amenez les élèves à devenir des citoyens responsables et respectueux à un jeune âge grâce à cette routine de nettoyage amusante et efficace. Prenez des photos de votre salle de classe bien rangée : étagères, bacs et autres unités de rangement. Quand vient le temps de remettre les choses à leur place, les élèves peuvent se rafraîchir la mémoire en regardant les photos. Faites-en un jeu en fixant un temps limite pour tout ranger!

— Alison Horn, EAO
Peel District School Board

→ Vous avez une bonne idée pour la classe?
Envoyez-la-nous à **revue@oeeo.ca**.
Nous la publierons peut-être dans un prochain numéro!
Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives Dans la pratique à **oct-oeeo.ca/1UPMyO4**.

TacTIC

DE PHILIPPE ORFALI

Vous est-il difficile de passer de la parole aux gestes afin d'intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) à la salle de classe? Les ressources en français adaptées à la réalité ontarienne vous font-elles défaut? L'équipe TacTIC du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) a précisément pour objectifs de développer les compétences liées à l'enseignement et à l'apprentissage à l'ère numérique, et de transformer les pratiques pédagogiques grâce aux nouvelles technologies.

Présente dans toutes les régions de la province et destinée aux enseignants de la maternelle à la 12e année ainsi qu'au personnel de soutien et de direction, TacTIC intervient dans la salle de classe, au sein des équipes-écoles et à l'échelle des 12 conseils scolaires de langue française. De plus, l'équipe d'intervention TacTIC offre formation, accompagnement et outils : elle a ainsi aidé plus de 140 écoles depuis sa création, il y a deux ans. «La technologie ne sert pas seulement à embellir les tâches des enseignants et des élèves, mais à les redéfinir», explique Céline Drouin, directrice de la formation professionnelle et responsable de l'équipe TacTIC au CFORP.

Pour l'année scolaire 2016-2017, l'équipe de professionnels pédagogiques et technologiques entend aller au-delà de l'accompagnement et faire profiter de son expertise l'ensemble des enseignantes et enseignants des écoles de langue française de l'Ontario. «Causeries Twitter, jumelages entre enseignants ou directions d'école, et partage des succès seront au menu», promet Mme Drouin.

On peut déjà consulter de nombreux outils gratuits dans le site web du service (**tactic.cforp.ca**). On y trouve aussi des exemples de projets novateurs dans diverses écoles et un répertoire de sites web. Trouver les bonnes tactiques pour faire de votre salle de classe un lieu à la fine pointe de l'innovation n'aura jamais été aussi facile.

ILLUSTRATION : MARTA ORZEL/AGENCYRUSH.COM

APPLIS À L'ÉTUDE

ÉLUE edululu DE LULU

J'accorde

L'appli J'accorde propose des exercices de grammaire amusants et interactifs. Les participes passés ou les homophones vous donnent du fil à retordre? La solution pourrait être cette application offrant des milliers d'exercices, dont près de 250 sont gratuits. Chaque module comporte de bonnes explications. L'appli s'utilise très bien en classe, car il est possible de créer plusieurs profils d'utilisateur. Cette appli pour tablettes devrait bientôt être adaptée pour les téléphones, et une version web vient de voir le jour. La télécharger, c'est l'adopter!

PLATEFORMES : Apple; Android
SOURCES : iTunes; Google Play (gratuit)
CLASSÉ : 4+; 9+
COTE EDULULU : 4,5/5

Solve the Cube

Cette appli vous explique comment résoudre le Rubik's Cube, grand classique des années 1980. Avec vos élèves de 9 ans, vous apprendrez à résoudre la version réelle ou virtuelle de ce casse-tête en trois dimensions. Le concepteur de l'appli suggère que ses instructions sont plus simples et plus claires que celles des gourous du Rubik. Cube play permet aux élèves d'améliorer leur raisonnement spatial, fort important en géométrie. Prenez note que l'appli s'appelle Solve the Cube en français (Apple et Android), mais Solve The Cube 3D en anglais (Apple).

PLATEFORMES : Apple; Android
SOURCES : iTunes; Google Play (gratuit)
CLASSÉ : 4+; grand public
COTE EDULULU : 4/5

Toothsavers

Une sorcière a jeté un mauvais sort qui a donné des caries aux personnages. Le joueur doit arrêter la propagation des caries en passant son doigt sur les dents de chaque personnage pour enlever ainsi les bactéries nocives et les débris de nourriture. Avec cette appli, se brosser les dents, ça peut être amusant! Une appli très utile si vous enseignez le programme-cadre de santé en 2e et en 3e année, puisqu'il comprend l'importance d'une bonne hygiène buccale. L'appli présente une démonstration de deux minutes sur les meilleures techniques de brossage.

PLATEFORMES : Apple; Android
SOURCES : iTunes; Google Play (gratuit)
CLASSÉ : 4+; grand public
COTE EDULULU : 4,5/5

* *EduLulu fait partie du Groupe Média TFO, un leader mondial en éducation. Ce guide en ligne fait appel à une équipe d'experts indépendants (y compris des enseignantes et enseignants) qui évaluent, chaque mois, jusqu'à 100 applis éducatives (iOS et Android), en version française, anglaise et bilingue, pour les élèves âgés de 2 à 17 ans. Faites une recherche à* ***edululu.org/fr****. Pour savoir comment contribuer aux évaluations, rendez-vous à* ***oct-oeeo.ca/1MmZ7fk****.*

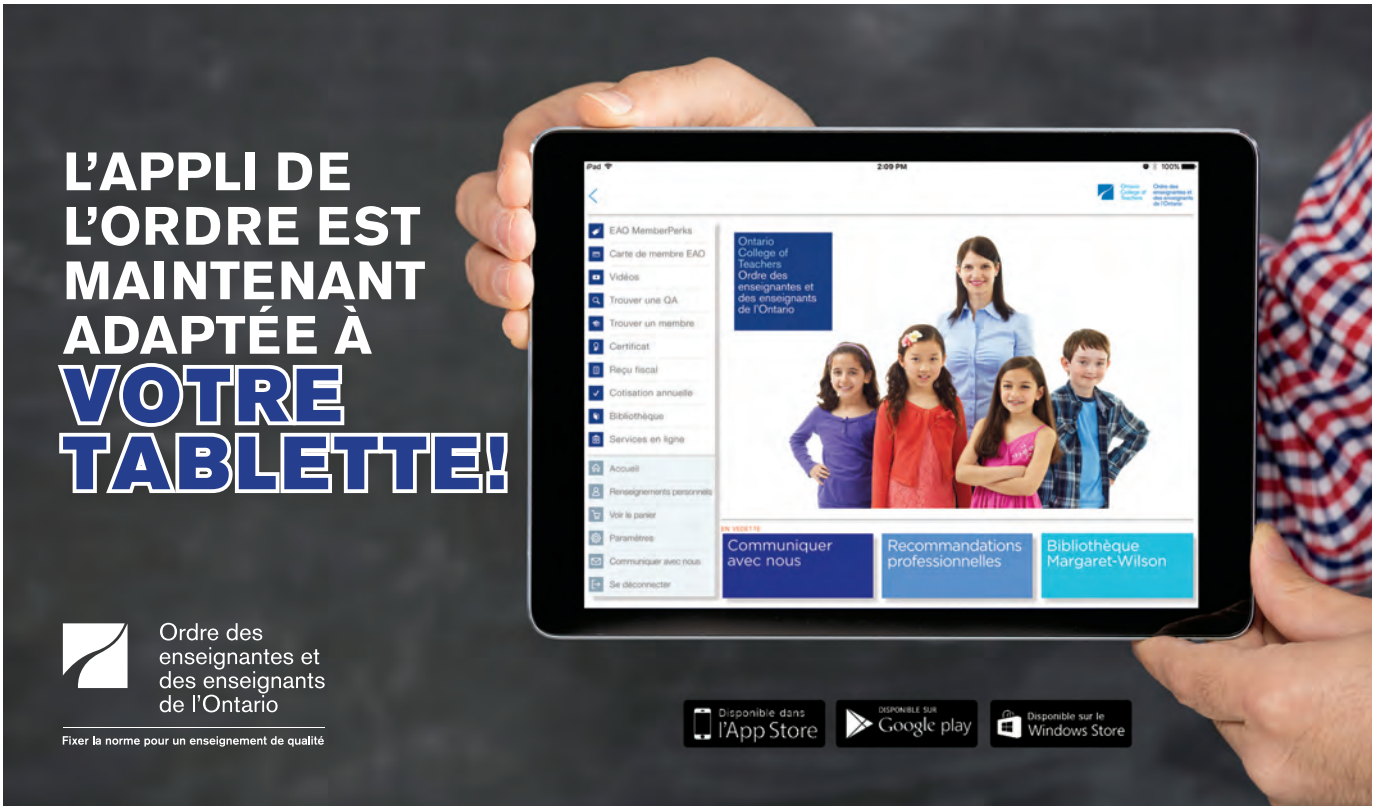

Planifier sa retraite à chaque génération

par Jim Grieve, directeur général, ERO/RTO

J'estime que la planification de la retraite et l'apprentissage se ressemblent sous plusieurs facettes :

- ils sont importants à tout âge
- le processus est aussi essentiel que le résultat
- il est plus agréable de le faire en intégrant des groupes ayant des intérêts mutuels

Peu importe l'étape actuelle de votre vie, vous avez l'occasion de faire le point sur votre « chemin de la retraite ».

Le temps est un actif pour la Gén. Y

Croyez-le ou non, notre plus jeune membre d'ERO/RTO est dans la vingtaine. Il va sans dire qu'il n'est jamais trop tôt pour commencer à préparer sa retraite. En tant que membre de la Génération Y, vous entamez votre carrière, mais c'est aussi l'occasion de commencer à épargner, puisque le temps joue en votre faveur.

Même si vous remboursez vos prêts étudiants et économisez pour d'autres raisons importantes, mettre de côté un faible pourcentage de votre revenu pour la retraite sera vraiment rentable. Puisque votre retraite est encore bien loin, votre investissement s'accumulera avec les années.

C'est aussi l'occasion de trouver un conseiller financier qui saura vous guider sagement durant toutes ces années.

Pour la Gén. X, savoir c'est pouvoir

Une étude révèle que seulement 12 pour cent des membres de la Génération X ont évalué leurs besoins à la retraite. Assister à un atelier de planification à la retraite, comme ceux organisés par ERO/RTO, constitue une excellence façon de bien s'informer et de prévoir vos besoins à la retraite.

Pour les membres de la Génération X, qui doivent rembourser leur hypothèque, épargner pour l'éducation post-secondaire des enfants ainsi que pour la retraite, la stratégie consiste à mettre le plus d'argent de côté, dès que possible. Beaucoup d'entre eux attendent l'approche de la retraite pour planifier, et négligent ainsi les avantages de le faire plus tôt. Il est aussi utile de parler à des collègues retraités, qui pourront faire des suggestions valables. Ce genre de conseils s'avère très précieux.

Les baby-boomers peuvent encore faire des économies pour la retraite

Pour les baby-boomers qui prendront leur retraite dans cinq à 10 ans, il n'est pas trop tard pour rattraper le temps perdu et préparer un plan qui répondra à vos besoins. Pour ce faire, vous disposez de plusieurs outils :

- Assistez à un ou plusieurs ateliers de planification à la retraite, afin d'avoir en main l'information requise. Pour trouver un atelier dans votre région, allez sur le site **www.rto-ero.org/fr/adhesion/ateliers-de-planification-a-la-retraite**.
- Priorisez vos propres besoins à la retraite et épargnez davantage.
- Préparez-vous à la retraite en joignant des groupes ayant des intérêts mutuels. Par exemple, un organisme comme ERO/RTO se consacre aux besoins des retraités de l'éducation.

ERO/RTO est l'organisme reconnu du monde de l'éducation. Tous les éducateurs, les employés et anciens employés des conseils scolaires, ceux de la petite enfance et de l'éducation post-secondaire, ainsi que les autres employés du secteur de l'éducation sont admissibles — que vous soyez encore actif ou près de la retraite. Pour en savoir davantage : **www.rto-ero.org/fr/la-communaute-du-monde-de-leducation**.

En contact avec ERO/RTO

Depuis 1968 ERO RTO Since 1968

www.facebook.com/ero.rto

@rto_ero

www.rto-ero.org/fr/marchez-avec-moi

POUR GAGNER DU TEMPS

Votre bureau disparaît sous un monticule de notes de service, de bulletins d'information et de fiches Pinterest? Adoptez des outils numériques pour mettre de l'ordre et gagner du temps. Voici dix outils ingénieux qui vous y aideront.

DE MELISSA CAMPEAU

Scribd

Oubliez le photocopieur! Affichez des articles, des présentations, des devoirs et des travaux d'élèves sur un forum réservé à votre classe. En prime, consultez des plans de leçon testés par d'autres pédagogues de la communauté Scribd. (**oct-oeeo.ca/28Pp75v**)

VoiceThread

Vous étudiez la Révolution française? Pour ouvrir le débat, compilez des documents et des images dans un diaporama en ligne. Les élèves échangent leurs idées avec le groupe en écrivant directement sur les pages de la présentation. (**oct-oeeo.ca/28OgTIh**)

Pocket

On n'a pas toujours le temps de lire les billets et articles de blogue les plus intéressants. Avec Pocket, vous regroupez tout ce contenu dans un même espace à consulter facilement durant les temps libres. (**oct-oeeo.ca/28SHpU6**)

Edmodo

Utilisez cette appli de type Facebook pour communiquer avec les élèves, les faire parler des devoirs que vous leur avez donnés, évaluer leur compréhension de la matière, tout en leur donnant un aperçu des leçons à venir. (**oct-oeeo.ca/2aP6qxY**)

Evernote

Un projet de groupe en vue? Activez la fonction de carnet de notes partagé. Suivez les progrès de l'équipe (ou les progrès individuels), puis envoyez des notes sous format vidéo, audio ou écrit pour stimuler ou réorienter les efforts. (**oct-oeeo.ca/2asOiKY**)

Nureva Troove

Demandez aux élèves de téléverser leurs projets dans des portfolios personnalisés et documentez progression et réussite. Ils pourront aussi inscrire leurs objectifs et ajouter des commentaires afin de multiplier les interactions. (**oct-oeeo.ca/28QbNdx**)

YouTube

Des expériences scientifiques à l'horizon? Créez une chaîne pour chaque cours ou unité, puis affichez des vidéos pour les activités de lecture, des liens vers des ressources ou encore des exposés enregistrés. (**oct-oeeo.ca/28Sybqd**)

Remind

Cet outil pratique vous permet de gérer les listes de contacts et de transmettre de brefs messages à des groupes de parents ou d'élèves, que vous vouliez trouver des parents bénévoles ou envoyer un rappel aux élèves. (**oct-oeeo.ca/28SQZad**)

TeacherKit

Finis les bouts de papier! Feuilles de présence? C'est fait. Remarques sur le comportement? Bien reçues. Plans des salles? Mis à jour. Notes? Compilées. Le tout tient dans un formulaire imprimable, consultable et exportable. (**oct-oeeo.ca/28Syq4S**)

Flipboard

Vous voulez découvrir l'océanographie ou parler à vos élèves des élections américaines? Gagnez du temps grâce à cette appli présentée sous forme de revue, conçue pour trier, chercher et emmagasiner des ressources. (**oct-oeeo.ca/28PkuVb**)

Pour découvrir les pratiques exemplaires en technologie, consultez la recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux de l'Ordre (**oct-oeeo.ca/1U5mVqQ**).

ILLUSTRATION : AGNESE BICOCCHI/EYE CANDY

EXCLUSIVITÉ

Visionnez une vidéo de nos Pratiques exemplaires à pourparlerprofession.oeeo.ca.

EN LIGNE

PHOTOS : MATTHEW LITEPLO

HEUREUX HURTUBISE

Son école lui ressemble : modeste, solidement organisée et pleine de vie. Pour Marc Hurtubise, EAO, directeur de l'école élémentaire publique Rose des Vents, la clé de la réussite, c'est… le bonheur!

D'HÉLÈNE MATTEAU

Le temps est gris sur Cornwall mais, une fois la porte de l'école élémentaire publique Rose des Vents franchie, tout s'éclaire! De joyeux cosmonautes – qui représentent les valeurs importantes à acquérir – dansent sur un mur. À droite, un grand tableau intitulé *Le cycle de l'action* : *réfléchir, choisir, agir* attire l'attention. Il s'agit du plan interdisciplinaire relié aux six thèmes du baccalauréat international : qui nous sommes; où nous nous situons dans l'espace et le temps; comment nous nous exprimons; comment le monde fonctionne; comment nous nous organisons; et le partage de la planète.

Ce tableau, qui représente les projets de recherche qu'auront réalisés les élèves de l'école durant l'année, fait la fierté du directeur de l'école, Marc Hurtubise, EAO, un homme pragmatique et passionné, qui a fait des études commerciales avant d'embrasser la profession enseignante. En septembre 2015, après trois années d'efforts qui ont mobilisé tout le personnel, son école a obtenu l'agrément du programme élémentaire de l'organisme Baccalauréat international. «Nous voulions le meilleur pour nos élèves. Nous voulions leur offrir toutes les chances de réussir, partout dans le monde!» Le directeur vise haut mais, quand il parle de critères élevés, il ne se limite pas au succès scolaire. Il inclut d'emblée… le bonheur!

Pour ce fils de camionneur originaire d'Alexandria, un village d'environ 3 500 habitants où il réside toujours, «le but, dans la vie, c'est d'être heureux. Je le suis. J'aime mon travail, mon école, mon conseil scolaire, mes élèves, mes collègues. Je fais tous les jours mon travail avec plaisir du mieux que je le peux, avec les talents que j'ai. Je n'ai jamais pensé que j'étais *remarquable*!», assure-t-il avec sincérité, en faisant allusion au Prix des directrices et directeurs d'école exceptionnels du Canada qu'il a reçu l'automne dernier pour l'ensemble de ses réalisations.

France Laverdure, adjointe administrative qui travaille avec lui depuis dix ans, confie : «C'est un homme humble. Il attribue toujours à l'équipe le crédit de ses bons coups!»

Modeste et plein de vie, Marc Hurtubise, EAO, vise haut pour ses élèves. Il n'hésite pas à voir le monde de leur point de vue.

Bâtir son école

Ses bons coups, il ne cesse de les accumuler depuis 2006. Cette année-là, Marc Hurtubise accepte la direction de l'école Rose des Vents après avoir enseigné pendant une dizaine d'années. («J'ai adoré les 7e et 8e années!», dit-il de ces années). À l'époque, le conseil scolaire devait rénover la vieille école Horizon Jeunesse. Pour limiter les coûts, on consolida plutôt les deux établissements. Il faut donc agrandir Rose des Vents, laquelle aura désormais 14 classes pour deux fois plus d'élèves. Ce fut un énorme défi, un tour de force même, quand on sait qu'au milieu de toutes les perturbations qu'entraîne la reconstruction, Marc Hurtubise et son personnel enseignant ont si bien réussi à améliorer les résultats aux tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) que leur école a fait partie, en 2011, des récipiendaires de la Reconnaissance du rendement scolaire Dre-Bette-M.-Stephenson, qui récompense les efforts des écoles à ce sujet.

«Pendant quatre ans, il a travaillé de concert avec la communauté, le conseil scolaire, le ministère de l'Éducation, mais aussi beaucoup avec les parents, témoigne Denis Dubuc, président du conseil d'école depuis huit ans. Sa vision et son leadership ont été déterminants pour l'intégration de plus de 400 jeunes dans un nouveau milieu d'apprentissage. Il n'a jamais compté ses heures. Même l'été, on le voyait sur le chantier.»

Aux yeux de Marc Hurtubise, il est primordial d'intégrer les parents dans le processus scolaire. «C'est à partir de leurs idées, affirme-t-il, que j'ai pu monter des projets comme une classe en plein air qui se déroule dans la cour des petits où un appentis protège les enfants du soleil, ou encore l'aménagement d'un terrain vague derrière l'école en une piste de 0,3 km destinée à la course l'été et à la raquette l'hiver.» Il n'a que des éloges pour son conseil d'école qui, pense-t-il, est composé de parents qui sont là pour tous les élèves, pas seulement pour leur enfant.

Le royaume des petits

L'aile des tout-petits est tranquille en ce début d'après-midi. Les enfants sont bien occupés autour de leurs éducatrices.

Il n'a que des éloges pour son conseil d'école qui, pense-t-il, est composé de parents qui sont là pour tous les élèves, pas seulement pour leur enfant.

En face, deux portes fermées. Le directeur ouvre la première, tout doucement : dans la pénombre, une quinzaine d'enfants de 18 à 24 mois dorment sur leur matelas. «C'est ici que je viens passer quelques instants quand j'ai besoin de me ressourcer», chuchote-t-il. Derrière l'autre porte, autant de bambins de 2 et 3 ans se reposent aussi. Fait très rare : le service de garde de Rose des Vents est géré par l'école plutôt que par une tierce partie. «En 2006-2007, nous avons créé à l'école Rose des Vents des garderies qui étaient gérées par une agence externe. En 2013-2014, nous avons pris en charge les garderies de l'école pour en faire le Centre éducatif Rose des Vents.»

Plus loin, la bibliothèque regorge de livres en français, en anglais et en espagnol, conformément aux exigences du baccalauréat international. La salle communautaire, qui fait aussi office de deuxième gymnase, permet d'offrir deux ou trois périodes d'éducation physique par semaine.

Sportif convaincu, Marc Hurtubise ne perd jamais de vue le bien-être et la sécurité des enfants. Par exemple, en fin de journée, la sortie des classes est organisée pour que les enfants n'aient jamais à marcher au milieu des autobus. Il prend un soin particulier à soutenir ceux qui ont besoin de l'aide de spécialistes, dont les élèves autistes, hyperactifs ou ayant une déficience.

Au service de l'autre

Au lieu de parler séparément avec chaque intervenant, il organise des rencontres avec une équipe interdisciplinaire composée de ces spécialistes deux ou trois fois par an, ce qui leur permet de passer 30 bonnes minutes à parler de chaque enfant. «Ces rencontres permettent de mettre nos efforts en commun et d'aller dans la même direction. Ainsi, chaque enfant reçoit le maximum d'aide», explique-t-il. C'est un modèle basé sur le service.

Une autre de ses initiatives est un programme de danse thérapeutique offert par Susan Powell, qui dirige l'école de danse Powell, à Cornwall, depuis 12 ans. «Je donnais déjà des cours à Rose des Vents, affirme M^me^ Powell. Marc Hurtubise disait que ça mettait plein de vie dans son école. En 2011, avec des parents d'enfants ayant des besoins particuliers et des ergothérapeutes du Centre de traitement pour enfants d'Ottawa, nous avons mis au point Rêve de ballerine, un programme financé par des donateurs. M. Hurtubise s'y est investi corps et âme, surtout en ce qui concerne l'aspect pédagogique.

QUELQUES CONSEILS DE M. HURTUBISE

L'enseignement est exigeant : on peut y consacrer facilement 12 à 15 heures par jour. Mais il est essentiel de trouver son équilibre. À trop travailler, on perd en efficacité. Voici mes trucs :

1) Se faire confiance.

2) Garder une vision positive et transformer les problèmes en défis. C'est bien plus stimulant pour trouver des solutions!

3) S'arranger pour être heureux. Le bonheur est contagieux : tout le monde y gagne.

4) Se souvenir qu'un leader, c'est comme un entraîneur de hockey. Il n'est pas meilleur que son équipe, ses partisans et son administration.

5) Lire *Les 7 habitudes de ceux qui réussissent tout ce qu'ils entreprennent* de Stephen R. Covey. J'ai lu tous ses livres et, chaque été, j'en relis des extraits au bord de la piscine!

«C'est un homme qui inspire confiance. Il a un grand sens de l'humour. Son énergie est communicative et les nouvelles idées l'enthousiasment.»

Il fait d'ailleurs toujours partie de notre conseil de direction. C'est un homme qui inspire confiance. Il a un grand sens de l'humour. Son énergie est communicative et les nouvelles idées l'enthousiasment.»

Technologie et humanité

En effet, la nouveauté n'effraie pas Marc Hurtubise. Il a doté son école d'un équipement technologique très actuel. «Toutes les classes disposent d'un téléviseur connecté, d'un tableau interactif et d'un système MF (modulation de fréquence). De plus, nous disposons de chariots d'iPad pour les petits et de Chromebook pour les plus grands, dit-il fièrement. Mais le numérique n'est qu'un outil. Il ne doit pas remplacer le contact humain!», s'empresse-t-il de préciser.

Il faut voir le directeur à l'œuvre, le sourire aux lèvres : arpenter les couloirs, souligner d'un bon mot le travail d'un enseignant et taquiner un grand ou encourager un petit. On comprend ainsi toute l'importance qu'il accorde à l'esprit d'équipe et au sentiment d'appartenance. «Il connaît le nom des enfants, leur fratrie et leur situation familiale, dit France Laverdure. Il tient à ce que son école participe à la communauté : les élèves chantent pour les aînés ou fabriquent des anges de Noël pour l'aide à l'enfance. Rose des Vents est une école qui redonne. Ça va dans le sens des valeurs personnelles de M. Hurtubise, un homme droit. Je suis fière de travailler avec lui!»

Du temps pour soi

«Je sais que je suis sur la bonne voie : les tests sont bons et il y a peu de mouvement de personnel, signe que l'atmosphère est saine… Mais une école, c'est une véritable entreprise. Même si ma communauté scolaire m'appuie beaucoup, cela n'empêche pas les risques d'épuisement. Je m'assure de prendre du temps pour me ressourcer, car je veux continuer.» Ce qui veut dire, pour lui, aller jouer au golf avec son père, son frère et, pour la première fois, son fils de 12 ans. Justement, le soleil vient de se pointer. Ça aussi, c'est du bonheur! ■

Cette rubrique met en vedette des enseignantes et enseignants qui ont reçu un prix en enseignement. Ces personnes répondent aux attentes de l'Ordre en incarnant des normes d'exercice professionnel élevées.

VOUS PRENEZ VOTRE RETRAITE?

Si vous prenez votre retraite cette année et ne prévoyez pas enseigner dans les écoles financées par la province, vous pouvez changer votre statut de membre dans le tableau public.

Rendez-vous à **oeeo.ca** → membres → formulaires et renvoyez-nous cet avis par télécopieur ou par la poste. Votre nom sera suivi du statut «à la retraite» dans le tableau au lieu de «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

Téléphonez au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222, pour recevoir le formulaire par la poste.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario | Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Dans un monde IDÉLLO,

l'apprentissage est interactif et ludique!

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur IDÉLLO, c'est gratuit pour les enseignants de l'Ontario*!

Tout plein d'avantages pour vous et vos élèves :

1. Près de 8 000 ressources pédagogiques numériques!
2. Des contenus partageables avec les élèves
3. Création de quizz et activités …

Idello.org

IDÉLLO

UNE IDÉE DE GROUPE MÉDIA TFO

* Enseignantes et enseignants œuvrant dans l'un des 72 Conseils scolaire de l'Ontario.

PHOTO : AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE Me RONALD CAZA

UNE SPHÈRE D'INFLUENCE

Chef de file dans le domaine de la plaidoirie, Me Ronald Caza se souvient de deux enseignants en particulier qui ont nourri son talent d'orateur, l'ont ouvert au monde et l'ont fait viser haut, très haut.

DE PHILIPPE ORFALI

Quand Me Ronald Caza prend la parole à la Cour supérieure de l'Ontario ou lorsqu'il s'adresse aux juges de la Cour suprême du Canada, ses adversaires ont tout intérêt à être bien préparés. Une réflexion que se faisaient déjà, il y a quelques décennies, les enseignantes et enseignants qui pouvaient compter sur sa présence dans leur salle de classe!

Défenseur renommé des droits des minorités linguistiques au pays, l'éminent plaideur a contribué de multiples façons à l'évolution de la société ontarienne, tant comme avocat que comme bénévole. Mais c'est probablement la lutte acharnée qu'il a livrée comme principal avocat de SOS Montfort qui a le plus contribué à bâtir la renommée de ce fils de Chelmsford, en banlieue de Sudbury. (Vers la fin des années 1990, le mouvement SOS Montfort s'est opposé avec succès à la fermeture de l'hôpital Montfort – seul hôpital universitaire de langue française en Ontario.)

Me Caza pratique le droit en français et en anglais depuis plus de 25 ans, et a été décoré cette année de la Médaille du Barreau du Haut-Canada pour sa contribution majeure à la profession juridique. Il raconte que ses aptitudes exceptionnelles en plaidoirie et cet amour du fait français trouvent leurs origines dans le club de débat du collège Notre-Dame de Sudbury et dans la salle de classe de sœur Rachelle Watier.

«Une chose est sûre, je ne me serais jamais rendu jusque-là sans mes enseignants, tous mes enseignants, dont sœur Rachelle Watier. Il y a aussi eu Michel Démoré. Ce sont deux enseignants qui ont eu un impact majeur sur ma vie, dit-il d'emblée.

«Ils ont joué un rôle extraordinaire dans ma prise de conscience en tant que francophone. C'était tellement important pour eux, et surtout, ils faisaient l'effort de nous expliquer pourquoi c'était important.» Me Caza insiste pourtant sur le fait qu'ils ne sont pas les seuls à avoir façonné son avenir. Il en va de même pour chacun des autres enseignantes et enseignants qui ont croisé son parcours, de la maternelle à la 13e année, aux écoles Monseigneur-Côté, Jacques-Cartier, Immaculée-Conception et Champlain de Chelmsford, puis au collège Notre-Dame. «Je me souviens du nom et de la contribution de chacun d'entre eux.»

Une vocation

«Sœur Watier croyait réellement en l'éducation, dit-il en parlant de celle qui lui a enseigné de la 11e à la 13e année. Elle parlait avec une grande sincérité. Pour elle, c'était vital de nous transmettre son intérêt pour la matière enseignée. De plus, elle nous respectait et ne nous regardait jamais de haut. Lorsqu'on discutait, on sentait que ça se faisait d'égal à égal. Ce n'était pas notre amie; c'était notre enseignante. Pourtant, il y avait quelque chose dans la façon qu'elle avait de s'adresser à nous qui faisait qu'on se sentait tout de suite aimé et respecté.»

Comme bien des enseignants qui se démarquent et qui ont un effet durable sur la vie de leurs élèves, Michel Démoré a su lui aussi émerger du lot grâce à son approche hors des sentiers battus. Quelque 40 ans plus tard, Ronald Caza se souvient encore de sa dégustation de fruits exotiques dans sa salle de classe du nord de l'Ontario. Ce jour-là, l'enseignant avait annoncé à ses élèves : «On va faire quelque chose de spécial.» Puis, sous leurs regards intrigués, il avait sorti de son sac toutes sortes de fruits provenant de contrées lointaines, dont une grenade, se rappelle Me Caza. «Ça ne touchait pas directement à la matière, mais, pour lui, c'était une question d'ouverture d'esprit; il nous ouvrait au monde. Il était important pour lui qu'on ait le goût d'essayer de nouvelles choses et qu'on prenne conscience du monde qui nous attendait.»

Une soif de connaissances

Ronald Caza était un garçon curieux, voire assoiffé de connaissances… et un brin bavard, se souvient sœur Watier, dont la carrière en éducation s'est échelonnée sur pas moins de 43 ans, d'abord à titre d'enseignante à l'élémentaire, à partir de 1964, puis au secondaire dès 1975. En 1984, elle devient directrice du collège Notre-Dame, poste qu'elle conservera jusqu'à sa retraite en 2007. Ce sont plusieurs milliers d'élèves qui ont ainsi bénéficié de son attention, de son affection et de ses conseils judicieux. Pourtant, elle n'hésite pas une seconde quand on lui demande de parler du jeune Ronald Caza.

«Sœur Watier parlait avec grande sincérité. Pour elle, c'était vital de nous transmettre son intérêt pour la matière enseignée», se souvient Ronald Caza.

«Ronald, c'était l'élève que tout enseignant voulait dans sa classe! Il était intéressé et intéressant. Il avait un esprit vif et beaucoup d'humour. Et il posait tellement de questions! C'était donc un élève qui exigeait beaucoup des enseignants!, se souvient l'enseignante à la retraite, aujourd'hui animatrice provinciale chez les Sœurs de la Charité d'Ottawa.

«On avait intérêt à être bien préparés à répondre à ses questions et à ses arguments. C'était parfois demandant, mais cela permettait à toute la classe d'aller plus loin. Je ne pense pas qu'il s'en rendait compte, mais par sa présence en classe, Ronald poussait l'apprentissage un cran plus loin.»

Ses enseignants appréciaient aussi cet élève brillant pour bien d'autres raisons, affirme-t-elle. «Il avait un côté très humain avec ses copains. Il était attentif aux autres. C'était un leader, dès son jeune âge. C'est pour ça que je suis persuadée que sa carrière d'avocat a pris racine à l'école. Dans le club de débat, c'était toujours lui le meilleur!»

Chose certaine, le jeune Ronald Caza prenait très au sérieux l'école et toutes les activités parascolaires. Participant autant aux sports qu'aux concours d'art oratoire, au parlement jeunesse et au club de débat, il s'est démarqué dans plusieurs de ces activités. Il a notamment remporté une médaille d'or en tant que débatteur, à l'échelle locale, puis provinciale et nationale.

Des valeurs humanistes

De son passage dans la salle de classe de sœur Watier, l'avocat dit avoir retenu combien il est important de toujours donner le meilleur de soi-même, non seulement en ce qui a trait à l'éthique du travail, mais aussi et surtout comme être humain. Un célèbre passage du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry, qu'il avait lu dans la classe de sœur Watier, adorne aujourd'hui un des murs de sa résidence de Carlsbad Springs, près d'Ottawa : «On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.»

Cette approche humaniste faisait partie intégrante de l'approche pédagogique de l'enseignante, dit-il.

Heureux hasard, son épouse, Lyne Caza, EAO, a été pendant

PHOTO : AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE SŒUR RACHELLE WATIER

«POUR MOI, IL N'Y A PERSONNE DE PLUS IMPORTANT DANS LA VIE D'UN ENFANT QU'UN ENSEIGNANT. ET J'AI ÉTÉ TRÈS CHANCEUX SUR CE POINT-LÀ.»

neuf ans directrice de l'école élémentaire catholique Le Petit Prince, dans le quartier Vanier d'Ottawa (aujourd'hui l'école élémentaire catholique Horizon-Jeunesse). «Cela explique peut-être pourquoi j'ai un biais tant favorable envers la profession enseignante!», plaisante-t-il.

Il poursuit, plus sérieusement : «En tant qu'avocat, j'ai traité bien des dossiers touchant les enseignants. Je me rends compte que ce n'est pas un simple emploi; c'est une profession. Ils ne partent pas le soir en laissant leur travail sur le bureau. Ce n'est pas une question de salaire ni d'heures de travail. La très vaste majorité des enseignants ont à cœur l'intérêt fondamental des jeunes. Ils sont là pour les faire cheminer dans leur vécu. Pour moi, il n'y a personne de plus important dans la vie d'un enfant qu'un enseignant. Et j'ai été très chanceux sur ce point-là.»

L'enseignement a d'ailleurs fait partie intégrante de sa vie professionnelle, puisque Me Caza a été, pendant près de dix ans, responsable du cours de procédure civile à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (section de common law en français). De 1999 à 2005, il a aussi été responsable de la composante de la plaidoirie civile du cours d'admission au Barreau de la section de langue française, à Ottawa. Aujourd'hui retraitée, Lyne Caza contribue, quant à elle, à la formation des directions d'école à titre d'experte-conseil pour le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Une façon pour le couple de redonner à sa communauté.

Désormais grand-père d'une petite-fille d'âge scolaire, Me Caza continue de vouer une admiration sans bornes aux professionnels de l'enseignement. Fait à souligner, il a gardé le contact avec sœur Rachelle Watier. «On s'envoyait des lettres. Je l'ai tenue informée des moments importants dans ma vie. Un enseignant ne devrait jamais hésiter à garder ce lien avec ses élèves», conclut-il. ■

Cette rubrique met en vedette des personnalités canadiennes qui rendent hommage aux enseignantes et enseignants qui ont marqué leur vie en incarnant les normes de déontologie de la profession enseignante (empathie, respect, confiance et intégrité).

Littér@tout.com

Banque de ressources pédagogiques en littératie pour l'élémentaire

Des ressources numériques, conformes aux attentes et contenus du programme-cadre de français du MÉO.

PROMOTION

À l'achat d'un forfait individuel

Jusqu'au 30 septembre

Des ressources facilitant la différenciation pédagogique et axées sur le programme équilibré en littératie.

lecture écriture communication orale référentiels activités TBI livres électroniques dossiers thématiques blog articles didactiques gestion de classe valorisation

www.litteratout.com

Rejoignez notre communauté Facebook: www.facebook.com/litteratout

Sahana Inpanathan,
étudiante en enseignement

ILLUSTRATION : STUDIO 141 INC.

UNE FORMATION ACTUALISÉE

En Ontario, le programme de formation à l'enseignement prolongé est en vigueur depuis un an. Les étudiants doivent désormais répondre à des exigences supplémentaires et suivre deux sessions de cours de plus. Le nouveau programme est-il accueilli à bras ouverts et prépare-t-il bien les nouveaux enseignants au monde d'aujourd'hui? Lisez la suite pour découvrir où nous en sommes.

DE JOHN HOFFMAN

Sahana Inpanathan a commencé sa formation à l'École des sciences de l'éducation de l'Université Trent en septembre dernier : elle souhaitait alors enseigner au cycle primaire. Neuf mois plus tard, après avoir effectué des stages dans des classes de niveaux scolaires différents, l'étudiante de Mississauga âgée de 24 ans penchait davantage vers le cycle intermédiaire. Bien que M^me^ Inpanathan envisage l'enseignement de la 4^e^ à la 6^e^ année, elle a encore le temps d'y penser puisqu'elle figure parmi les 4 500 étudiants de la première cohorte du programme de formation à l'enseignement prolongé.

La formation de M^me^ Inpanathan durera donc deux sessions de plus. La prolongation aura une incidence non seulement sur le temps qu'elle aura pour décider quel cycle enseigner, mais aussi sur d'autres facteurs. Quand les étudiants de cette cohorte recevront leur diplôme en 2017, ils auront suivi de nouveaux cours obligatoires dans les domaines suivants : études autochtones, éducation environnementale et inclusive, français langue seconde, santé mentale et technologie dans la salle de classe. Ils auront effectué 80 jours d'enseignement pratique et auront reçu une formation enrichie en gestion de classe, en recherche en matière d'enseignement et en analyse de données.

Le nouveau programme, y compris ses exigences supplémentaires applicables aux étudiants du programme concurrent et consécutif, vise à enrichir la formation à l'enseignement de manière à préparer les étudiants aux réalités de la salle de classe moderne.

Tous les pédagogues le savent : au cours des 30 dernières années, les classes de l'Ontario sont devenues plus complexes et plus diversifiées. Les élèves sont de plus en plus affectés par des problèmes

LE NOUVEAU PROGRAMME, Y COMPRIS SES EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES APPLICABLES AUX ÉTUDIANTS DU PROGRAMME CONCURRENT ET CONSÉCUTIF, VISE À ENRICHIR LA FORMATION À L'ENSEIGNEMENT DE MANIÈRE À PRÉPARER LES ÉTUDIANTS AUX RÉALITÉS DE LA SALLE DE CLASSE MODERNE.

de santé mentale, ont des besoins particuliers ou possèdent le statut de réfugié ou d'immigré. Le milieu scolaire reconnaît aussi davantage les besoins uniques des élèves autochtones.

La création d'un programme d'études prolongé et enrichi était inévitable. En fait, certains affirment qu'il se faisait attendre. Avant septembre 2015, l'Ontario était la seule province canadienne à offrir un programme de formation à l'enseignement de deux sessions; l'initiative de passer à un programme de quatre sessions avait déjà été envisagée. «La plupart des facultés voulaient un programme de deux ans depuis un certain temps, déclare Margaret McNay, doyenne associée pour la formation à l'enseignement au sein de l'Université Western. Il y a environ 15 ans, notre faculté et d'autres ont exploré la possibilité d'accroître la durée du programme, mais hors des facultés, il était difficile de trouver de l'appui.»

Alors que la première année du programme de quatre sessions tire à sa fin, nous avons décidé de consulter plusieurs facultés d'éducation de l'Ontario pour nous renseigner sur les progrès réalisés.

Bien que les facultés doivent respecter les mêmes exigences, les détails et les effets de la mise en œuvre du nouveau programme se font sentir de différentes façons au sein des diverses universités. Chloë Brushwood Rose, doyenne associée pour les programmes d'études au sein de la Faculté d'éducation de l'Université York, mentionne quelques-uns des nouveaux cours obligatoires à York. «Nous avons maintenant un nouveau cours obligatoire sur l'éducation inclusive, des cours qui abordent les questions relatives à l'immigration et aux apprenants d'anglais langue seconde, un cours sur les technologies éducatives, ainsi qu'un cours obligatoire sur les nouvelles littératies et cultures liées aux médias dans le cadre du programme pour enseigner aux cycles intermédiaire-supérieur. On donnait déjà ces cours avant, mais on ne pouvait pas les rendre obligatoires.»

DEUX SESSIONS DE PLUS

M^me^ Brushwood Rose affirme que le programme de quatre sessions offre également la souplesse et le temps

LE RÔLE DE L'ORDRE DANS LE PROGRAMME DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT PROLONGÉ

L'Ordre a joué un rôle déterminant dans la conception et la mise en œuvre du programme de formation à l'enseignement prolongé, lequel a été lancé à la suite d'une recommandation de l'Ordre au ministère de l'Éducation. Nous avons commencé à envisager la prolongation du programme de formation à l'enseignement il y a dix ans. En 2006, nous avons publié Préparer le personnel enseignant pour demain, un rapport de 128 pages contenant 66 recommandations sur les cours et programmes de formation initiale et de perfectionnement professionnel continu.

«Nous avons reconnu qu'il était difficile, dans un programme de un an, de couvrir tout ce qu'il y avait à couvrir afin de bien préparer les enseignantes et enseignants à répondre aux besoins des élèves et des classes d'aujourd'hui, explique Roch Gallien, EAO, directeur de la Division des normes d'exercice et de l'agrément de l'Ordre. Quant à la mise en œuvre des changements, l'Ordre a élaboré des lignes directrices générales afin d'aider les facultés d'éducation à s'assurer que les étudiants soient exposés à des connaissances enrichies sur l'éducation de l'enfance en difficulté, sur le bien-être et la santé mentale des élèves, sur l'enseignement aux apprenants d'anglais langue seconde, et sur les besoins des élèves des Premières Nations, des Métis et des Inuits.»

Ces lignes directrices sont énoncées dans le *Guide d'agrément à l'intention des fournisseurs*, publié par l'Ordre en 2014 en collaboration avec les facultés d'éducation. Sensible au fait que chaque faculté d'éducation est unique, l'Ordre n'a pas défini exactement ce qu'elles devaient enseigner ni la façon dont elles devaient le faire. Il a plutôt collaboré avec elles afin d'ajouter de la substance au nouveau programme tout au long de son élaboration et de sa mise en œuvre.

Comme avec tout nouveau programme, l'exécution du programme de formation à l'enseignement prolongé est surveillée de près. «Nous sommes en train d'examiner chaque programme afin que tous les principaux éléments soient bien en place, affirme M. Gallien. Nous voulons que l'Ordre devienne une ressource pour les facultés. Nous voulons promouvoir un dialogue professionnel entre les facultés et l'Ordre afin de préparer les étudiantes et étudiants en enseignement le mieux possible pour que leurs futurs élèves réussissent dans un environnement sûr et respectueux.»

nécessaires pour approfondir les matières de base. «On est ravi d'avoir l'occasion, par exemple, de consacrer plus de temps à la littératie et à la numératie.»

Mme McNay est d'accord. «Nous avons ajouté la pensée computationnelle (ou codage) à notre cours de maths, dit-elle. Tout le monde connaît le codage, mais on met de plus en plus l'accent sur le codage dans le monde. Je crois que nous sommes l'une des premières facultés à ajouter la pensée computationnelle à notre programme pour enseigner au cycle primaire.»

Le programme de formation à l'enseignement de l'Université Trent comprend un nouveau cours en deux parties intitulé Enseigner à l'apprenant au cycle intermédiaire, lequel est obligatoire pour enseigner aux cycles intermédiaire-supérieur. «Auparavant, une partie du matériel était incluse dans le stage, mais c'est la première année que l'information est offerte dans un cours qui se consacre entièrement aux apprenants du cycle intermédiaire», déclare Cathy Bruce, doyenne de la Faculté d'éducation de l'Université Trent.

En outre, certaines facultés tirent parti des sessions supplémentaires pour enrichir leur programme d'études en développant des spécialités. Par exemple, l'Université Western et l'Université York offrent une spécialité en éducation internationale, c'est-à-dire comment enseigner dans un milieu international ou à des élèves provenant de l'étranger. L'Université Western propose aussi des spécialités en psychologie de la réussite; en sciences, technologies, génie civil et mathématiques; en éducation de la petite enfance; et sur les enjeux des écoles en milieu urbain. L'Université York propose des spécialités en éducation des Autochtones et en immersion en français, tandis que l'Université Trent offre un cours de spécialité en mathématiques et en littératie de la petite enfance.

CERTAINES FACULTÉS TIRENT PARTI DES SESSIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR ENRICHIR LEUR PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPANT DES SPÉCIALISATIONS. PAR EXEMPLE, CERTAINS PROGRAMMES PERMETTENT AUX ÉTUDIANTS D'OBTENIR UNE QUALIFICATION SUPPLÉMENTAIRE EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE.

PLUS DE PRATIQUE

En ce qui a trait à l'enseignement pratique, le nombre de jours requis a doublé et les mécanismes varient dans plusieurs facultés – généralement de manière à faciliter la transition des étudiants vers l'enseignement pratique. «On avait l'habitude de commencer avec neuf semaines de cours suivies de cinq semaines de stage, en automne et au printemps, explique Teresa Socha, présidente des études de premier cycle de la Faculté

Livres numériques

Avez-vous consulté notre collection de livres numériques en français et en anglais?

La bibliothèque Margaret-Wilson offre encore plus de services gratuits! En effet, nous avons ajouté une collection de livres numériques en français et en anglais. Notre collection offre des ressources sur une foule de sujets, dont l'éducation de l'enfance en difficulté, la gestion de classe et les stratégies d'enseignement et de leadership.

Vous pouvez télécharger la collection numérique et consulter toute une gamme d'autres ressources gratuites à oeeo.ca → Membres → Bibliothèque.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Bouquet d'œuvres pour la rentrée scolaire !

La rentrée scolaire arrive chaque année avec son lot de défis, de craintes et d'attentes (l'intégration, l'intimidation). Avec cette sélection thématique, les enfants de 6 à 12 ans sont invités à se plonger dans trois récits d'aventures pour s'y préparer avec plaisir !

Valeur de 36,85 $ pour seulement 18,95 $!
En librairie dès le 10 août.

Cette offre est réalisable grâce au soutien de la SODIMO et du Conseil des arts du Canada.

Les Éditions L'Interligne
www.interligne.ca

d'éducation de l'Université Lakehead. On commence maintenant par neuf semaines de cours et un jour de stage par semaine en octobre, pendant cinq semaines. Ensuite, on effectue un stage de quatre semaines en novembre; la première partie du stage est une période d'observation. En février, les étudiants ont un jour de stage par semaine pendant cinq semaines, puis une période de stage de cinq semaines. La deuxième année, les stages sont de cinq semaines en automne et en hiver.»

M^me^ Brushwood Rose explique que les étudiants de l'Université York effectuaient déjà un stage de 80 jours, avant même que le nouveau programme l'exige. «La période de deux ans nous donne plus de temps pour enrichir l'expérience. Au cours de la première année, nos étudiants offrent du soutien pédagogique dans une classe : ils coenseignent et travaillent avec de petits groupes d'élèves. Pendant la seconde, ils assument les responsabilités de planification et d'enseignement des leçons, et ils participent à des périodes d'enseignement pratique.»

La composante d'observation des étudiants inscrits au programme de langue française de l'Université d'Ottawa est encore plus longue; elle s'intitule Apprentissage par l'engagement communautaire et est suivie au début du stage. «Il s'agit plus ou moins d'un stage sans évaluation effectué en plus des 80 jours d'enseignement pratique exigées, précise Phyllis Dalley, EAO, directrice de la formation à l'enseignement de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. Les étudiants francophones qui fréquentent notre faculté viennent d'une grande variété de régions. Environ un tiers d'entre eux ont immigré au Canada et, pour certains, la salle de classe canadienne constitue un choc culturel.»

BESOINS VARIÉS

C'est la raison pour laquelle l'Université d'Ottawa a toujours donné à ses étudiants immigrants l'occasion de passer une semaine à observer comment se déroulent les cours dans la salle de classe ontarienne. «On a généralisé cette pratique, ajoute M^me^ Dalley. Même les étudiants du Québec ont besoin d'un certain temps pour s'habituer à la culture des classes de l'Ontario, où la population de langue française se trouve en situation minoritaire. Notre population étudiante a toujours été plus bilingue qu'unilingue.» Dans les écoles de langue française de l'Ontario, certains enfants parlent l'anglais plutôt que le français dans la cour d'école. Selon M^me^ Dalley, ceci a un effet sur la pédagogie parce que les pédagogues doivent composer avec le transfert de langue et autres difficultés liées au travail avec une population bilingue.

L'Université Lakehead utilise les deux sessions supplémentaires pour assurer la transition vers un modèle de mentorat pour l'enseignement pratique. «Traditionnellement, les enseignants associés ont souvent utilisé un modèle du style "apprentis" où leurs étudiants sont encouragés à faire comme eux, dit M^me^ Socha. On travaille avec Jim Strachan, agent d'éducation du ministère de l'Éducation, afin de favoriser la transition d'un modèle d'apprentissage à un modèle de mentorat. On collabore aussi avec nos conseils scolaires locaux et régionaux pour encourager les enseignants associés à développer les habiletés de mentorat nécessaires à l'appui de nos étudiants en enseignement.»

Dans le cadre de cette transition, on invite les enseignants associés qui travaillent avec les étudiants de l'Université Lakehead à coplanifier et à coenseigner davantage avec les étudiants de première année. «Avant, les étudiants venaient souvent dans la salle de classe, où ils passaient les quelques premières journées à observer, puis on leur donnait souvent un plan d'unité à préparer et à enseigner, explique M^me^ Socha. Ils enseignaient souvent des journées entières dès la première semaine de stage. On essaie de promouvoir la coplanification initiale et le coenseignement, surtout durant le premier stage.»

L'Université Lakehead offre aux enseignants associés une journée entière de perfectionnement professionnel, en partenariat avec les conseils scolaires locaux et régionaux. À son campus de Thunder Bay, l'Université Lakehead a également créé un nouveau poste d'agent de liaison; un membre de la faculté a pour rôle de travailler avec les enseignants associés, les étudiants et le conseiller de la faculté afin de faciliter cette transition.

ÉLÈVES MIEUX PRÉPARÉS

Généralement, le stage plus long est très apprécié; le fait de répartir la durée sur deux ans présente une option avantageuse pour les étudiants. M^me^ Brushwood Rose est d'avis qu'une introduction plus graduelle à l'enseignement pratique devrait réduire le sentiment de paralysie que les étudiants ressentaient dans le programme de deux sessions, quand ils réalisaient que, dès septembre, ils devaient être prêts à enseigner dans une vraie salle de classe!

M^me^ Inpathanan affirme qu'elle est heureuse d'avoir une année de plus. «L'an dernier, je me suis parfois sentie dépassée; il y avait tellement de matières à apprendre, dit-elle. Mes amis me disaient : "Tu te rends compte! Si le programme était donné en un an, tu serais encore plus stressée."»

UNE INTRODUCTION PLUS GRADUELLE À L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE DEVRAIT RÉDUIRE LE SENTIMENT DE PARALYSIE QUE LES ÉTUDIANTS RESSENTAIENT DANS LE PROGRAMME DE DEUX SESSIONS, QUAND ILS RÉALISAIENT QUE, DÈS SEPTEMBRE, ILS DEVAIENT ÊTRE PRÊTS À ENSEIGNER DANS UNE VRAIE SALLE DE CLASSE!

RELEVER LES DÉFIS

Tout changement d'une telle envergure ne s'opère pas sans difficulté. Depuis que le nouveau programme coïncide avec une réduction de 50 pour cent du nombre de places dans les facultés d'éducation de l'Ontario, il est maintenant difficile d'offrir certaines matières d'enseignement aux cycles intermédiaire-supérieur, où les étudiants se spécialisent. Cathy Bruce de l'Université Trent explique : «Maintenant, il est plus difficile d'offrir certains des cours, ceux qui comptent le nombre d'inscriptions le plus bas, en raison du nombre réduit d'étudiants et du financement réduit par tête.» En fait, l'Université York, qui affiche le plus grand nombre de programmes en Ontario (550 étudiants en 2016-2017), était la seule faculté capable d'offrir toutes les matières à enseigner aux cycles intermédiaire-supérieur l'an dernier. Comparez cet état de choses avec celui des plus petites facultés comme Lakehead et Trent, qui ont 55 et 136 étudiants respectivement. L'Université Lakehead a entièrement abandonné les cycles moyen-intermédiaire, tandis que l'Université Trent a dû faire de grands efforts pour mettre au programme certaines matières d'enseignement aux cycles intermédiaire-supérieur pour un faible nombre d'étudiants. Par exemple, l'an dernier, l'Université Trent n'a pas donné de cours d'éducation physique aux cycles intermédiaire-supérieur (bien qu'elle le fasse cette année). Aussi, puisqu'il n'y avait que deux étudiants inscrits au cours de physique, elle a combiné la physique, la biologie et la chimie en un seul cours.

L'Université d'Ottawa a dû relever des défis semblables dans son programme de langue française. «Il n'est jamais facile de combler les cours de matières d'enseignement en arts, dans notre volet d'école secondaire», affirme M^me^ Dalley. L'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne ont résolu la question en conjuguant leurs efforts afin de s'assurer que les étudiants des deux établissements puissent suivre toutes les matières en arts. «Ainsi, à l'Université d'Ottawa, on va offrir l'art dramatique et les arts visuels, alors que l'Université Laurentienne offrira la danse et la musique, précise la directrice. Les étudiants de l'Université d'Ottawa et de l'Université Laurentienne seront dans les mêmes cours, mais certains d'entre eux les suivront en ligne.»

Malgré certains de ces défis, M^me^ McNay fait valoir que, dans l'ensemble, le programme de quatre sessions offre une formation plus solide. «Au fil des décennies, l'enseignement, les écoles et notre société ont gagné en complexité. Plus nous pourrons offrir du soutien, des ressources et du temps de préparation, plus les étudiants seront susceptibles de réussir.» ■

OFFREZ À VOS ÉLÈVES UNE EXTRAORDINAIRE

EXPÉRIENCE D'APPRENTISSAGE

Rabais sur la programmation régulière pour les groupes de 20 personnes ou plus*.
Choix de la date et de l'heure des représentations pour les groupes de 100 personnes ou plus. Guide gratuit remis aux enseignants pour certains films.

Appelez-nous au 1.800.313.4461 ou visitez Cineplex.com/ProjectionsPourGroupe

* Certaines restrictions s'appliquent. MC/MD Cineplex Divertissement LP ou utilisation sous licence.

CINEPLEX

EAO est le titre professionnel des enseignantes et enseignants en Ontario.

Je suis une

enseignante agréée de l'Ontario

Seuls les pédagogues qualifiés et agréés qui sont membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario peuvent se prévaloir du titre professionnel EAO — enseignante agréée ou enseignant agréé de l'Ontario.

Le sigle signifie que le membre appartient à la profession enseignante, une profession réglementée en Ontario, et suit les normes d'exercice et de déontologie élaborées pour la profession.

EAO LA MARQUE DU PROFESSIONNALISME EN ENSEIGNEMENT

Myriam Bérubé, EAO

Pour en savoir plus, consultez **oeeo.ca**.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Publication

Mélissa Foisy, EAO, a créé un milieu d'apprentissage décontracté pour ses élèves de 4e année.

Sortir des sentiers battus

Quelle incidence l'espace physique a-t-il sur la participation des élèves? Voici cinq enseignants qui ont adapté leur salle de classe traditionnelle aux besoins des apprenants afin de susciter leur enthousiasme.

DE STUART FOXMAN

L'ouvrage *The Third Teacher* laisse entendre qu'il y a trois facteurs à l'œuvre dans une classe : l'enseignant, l'élève et l'environnement. Ce dernier peut être source de motivation ou de démotivation pour les apprenants, et c'est la raison pour laquelle des pédagogues de partout en Ontario ont fait preuve d'imagination pour créer le milieu le plus propice à la réussite des élèves.

Le salon

Au secondaire, Mélissa Foisy, EAO, avait tendance à faire ses devoirs sur son lit ou sur le canapé. Aujourd'hui, quand elle apporte du travail à la maison, son lit et le canapé continuent d'être ses espaces de travail de prédilection. «Il faut être à l'aise quand on travaille», dit Mme Foisy.

C'est le principe derrière un espace aménagé dans sa classe, que tout le monde surnomme «le salon». Mélissa Foisy enseigne la 4e année à l'école publique Héritage du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario, à North Bay. Elle a mis dans sa salle de classe deux fauteuils confortables, trois poufs, des coussins par terre, une lampe, et un banc en bois avec des oreillers et une couverture.

C'est dans le salon que la classe tient ses discussions et que Mme Foisy lit au groupe. Les enfants peuvent utiliser le salon quand ils le veulent. S'ils ont besoin d'écrire, ils y trouveront des planchettes à pince. Mme Foisy a remarqué que les enfants sont plus attentifs dans le salon qu'à leur pupitre, fait qu'elle attribue à l'ambiance intime et détendue de l'espace.

«Ils sont moins distraits, ils ont moins tendance à rêvasser et ils terminent leurs travaux plus rapidement», affirme-t-elle.

La disposition du reste de la classe est loin d'être traditionnelle. Mme Foisy a remplacé les pupitres par six tables rectangulaires, ce qui a donné lieu à une meilleure collaboration.

«Au lieu de lever la main tout de suite pour poser une question, ils s'entraident, explique-t-elle. Quand ils trouvent une stratégie et une meilleure façon d'expliquer, ils apprennent les uns des autres. C'est plus coopératif.»

Au début, il y avait des conflits. Les élèves n'avaient pas l'habitude de partager un espace ni une table. «Ils ont dû adopter des règles de conduite mais, avec le temps, nous sommes devenus un groupe beaucoup plus uni», déclare Mme Foisy.

Quand Mme Foisy a profité d'une journée pédagogique pour remplir les bulletins scolaires, elle s'est calée dans un gros pouf. Elle a terminé son travail plus rapidement et, à la fin de la journée, elle n'a eu mal ni au cou ni au dos. Elle se sentait chez elle, pas à l'école. «Et c'est ça, l'avantage», dit-elle.

Les leaders de la table ronde

Bien que Michael Leonard, EAO, soit l'enseignant de sa classe de 7e-8e année à la Blessed Sacrament Catholic School du Waterloo Catholic District School Board, à Kitchener, il n'en est pas le seul leader. Ce rôle incombe à chaque élève. Et c'est grâce à la disposition de sa classe.

Il n'y a pas de sièges assignés dans sa classe. On y trouve plutôt des tables rondes regroupant quatre élèves chacune. Chaque jour, les élèves mettent à tour de rôle le chapeau de leader et, à intervalles réguliers, ils vont d'une table à l'autre, sauf pour le leader. Ce dernier doit s'assurer que les élèves de sa table ne perdent pas de vue les tâches à accomplir et qu'ils s'échangent des idées.

«Les élèves apprennent à rendre des comptes, dit M. Leonard. Les conversations sont plus enrichissantes et orientées vers le programme-cadre, et je reçois une meilleure rétroaction. De plus, les élèves de 8e année aident leurs camarades de 7e année en raison de la proximité.»

M. Leonard a toutefois plus d'un tour dans son sac. Il comprend que certains élèves ont besoin de bouger et de se dépenser pour rester concentrés. Il y a quelques années, il avait un groupe d'élèves particulièrement turbulents. Avant le début de chaque cours, il les emmenait faire une marche autour de l'école pendant dix minutes. Les élèves perdaient peut-être quelques minutes d'instruction, mais ils étaient plus productifs.

Il a depuis installé un vélo d'exercice dans sa classe aux mêmes fins. Une fois, oubliant qu'il y avait un test, il a dit à sa classe que les roues du vélo devaient tourner pendant toute la journée. C'est donc M. Leonard qui a pédalé pendant 40 minutes!

Les élèves ont également accès à diverses technologies pour améliorer leur apprentissage. Ils ont, entre autres, des ordinateurs portables Chromebook et le programme informatique Google CS First pour concevoir et construire des jouets mécaniques Lego. De plus, ils utilisent les lunettes de réalité virtuelle Google Cardboard pour découvrir le monde.

Quand M. Leonard demande à ses élèves ce qu'ils aiment le plus dans la salle de classe, ils mentionnent les tables rondes, plus particulièrement les responsabilités qu'on leur donne et la collaboration qui en résulte.

M. Leonard a ce conseil à offrir aux pédagogues qui songent à modifier leur salle de classe : sortez des sentiers battus, même si vous n'obtenez pas toujours les résultats que vous aviez prévu d'atteindre. «L'apprentissage n'est pas noir et blanc; il faut persister dans l'erreur. N'ayez pas peur d'essayer une approche différente et d'apprendre des élèves.»

Une expérience pratique

Quand certains de ses élèves ayant des besoins éducatifs particuliers ont commencé à faire un stage au Village des Valeurs, Julie Prankard, EAO, s'est assurée qu'ils disposent de tableaux à codes de couleur afin de les aider à suivre l'étalage des articles.

«Notre objectif est de veiller à ce que ces stages se passent bien et à ce que les élèves adoptent la meilleure attitude possible», dit-elle.

Mme Prankard enseigne à des élèves du 1er niveau du programme coopératif à la Judith Nyman Secondary School du Peel District School Board,

Michael Leonard, EAO, a choisi de ne pas prédéterminer les places de ses élèves de 7e-8e année. Ceux-ci s'assoient en groupe de quatre autour d'une table et assument tour à tour le rôle de leader.

PHOTOS : ROBERT NELSON

à Brampton. Ses élèves, âgés de 19 à 21 ans, ont divers troubles intellectuels, physiques et d'apprentissage.

Certains pédagogues adaptent leur salle de classe aux besoins des élèves. Mme Prankard, elle, adapte le milieu d'apprentissage pour préparer ses élèves à vivre et à travailler dans la communauté. «Je rencontre les employeurs pour leur expliquer les aptitudes des élèves et ce qu'ils peuvent maîtriser.»

Par exemple, dans une garderie où travaillait un élève ayant une déficience visuelle, Mme Prankard s'est assurée d'avoir des panneaux en braille. Dans un centre de rénovation ReStore d'Habitat pour l'humanité, les élèves avaient des listes de vérification munies d'images représentant les tâches quotidiennes à effectuer.

Avant le début du stage d'un élève à Toys "R" Us, Mme Prankard a participé à une réunion du personnel. Elle lui a expliqué que l'élève stagiaire avait tendance à entrer n'importe où, y compris dans les toilettes des femmes et dans le bureau de la direction. Elle a donc suggéré de poser des signaux d'arrêt sur ces portes afin d'éviter des situations embarrassantes. «Tout le monde s'est montré très compréhensif», de dire Mme Prankard.

Cela ne s'arrête pas au lieu de travail. Savoir prendre les transports en commun est une étape importante vers l'indépendance. Mme Prankard a donc traversé la ville en autobus pour prendre des photos de points de repère en cours de route. Elle a imprimé et laminé les photos, puis les a attachées à un grand anneau pour les élèves. Ils peuvent ainsi les regarder en se rendant à leur stage pour s'assurer d'avoir pris le bon autobus.

Mme Prankard est allée encore plus loin pour une élève ayant des problèmes de mémoire à court terme et qui devait se rendre à son stage à pied. Comme sa famille s'inquiétait, Mme Prankard a elle-même fait

Les tableaux noirs sont peints en blanc et un mur est recouvert de panneaux pour tableaux blancs du sol au plafond. Ils deviennent de gigantesques toiles pour résoudre des problèmes et échanger des idées. En maths, par exemple, les élèves prennent des marqueurs et tentent de trouver la réponse à une question.

le trajet à pied jusqu'au lieu de travail et a attaché des rubans jaunes à quelques arbres longeant le boulevard. Les rubans sont restés attachés pendant toute la session et l'élève a fini par apprendre le trajet.

Pour M^me^ Prankard, c'est une façon parmi tant d'autres d'adapter le milieu d'apprentissage et d'orienter ses élèves dans la bonne voie.

Le modèle de Frayer

Quel est l'un des plus grands défis de l'enseignement des sciences et de la chimie au secondaire? «On obsède sur le contenu», affirme Joe Ross, EAO, qui enseigne ces deux matières à la Gloucester High School de l'Ottawa-Carleton District School Board, à Ottawa.

Étant donné que les élèves ont aujourd'hui accès à de l'information en quelques clics, le rôle de M. Ross a changé. «Ils ont accès au contenu; c'est à moi de fournir les concepts et l'expérience.»

Pour ce faire, M. Ross a modifié sa salle de classe et la méthode d'apprentissage. À la maison, les élèves regardent des vidéos (celles de M. Ross ou des vidéos dans YouTube) et prennent des notes. Toutefois, en classe, ils ne prennent pas de notes et M. Ross donne très peu d'instructions directes.

«Souvent, l'information rentre par une oreille et sort par l'autre; elle n'est pas explorée, affirme M. Ross. Quand les élèves prennent des notes, ils sont moins engagés les uns envers les autres et sont moins portés à penser.»

Afin de favoriser la collaboration, M. Ross s'amuse à modifier l'espace physique. Un jour, les élèves, divisés en groupes de deux se faisant face, débattent des concepts comme la mitose en utilisant le modèle de Frayer (un outil qui aide à définir un concept en reproduisant visuellement ses caractéristiques dans quatre quadrants). À d'autres occasions, il divise les élèves en groupes de trois ou de quatre pour analyser des idées et voter ou pour résoudre des problèmes ensemble.

«Mon objectif est d'observer leur apprentissage et de cerner les idées fausses, explique M. Ross. Dans mon cours, nous mettons l'accent sur la collaboration et la discussion entre pairs. Si rien d'autre ne fonctionne, j'apporte mon expertise.»

Tout ne repose pas sur l'espace physique; il y a aussi la stimulation intellectuelle. À la fin de la plupart des cours, les élèves développent une carte conceptuelle pour cristalliser les objectifs d'apprentissage de l'unité. Ils notent une idée au milieu d'une feuille de papier et la lie à quatre bulles, démontrant le lien entre ses composantes.

Au lieu d'un examen final, les élèves du cours de chimie de 12^e^ année élaborent une carte conceptuelle. «Je ne vois pas l'utilité des examens; je vois plutôt l'utilité d'examiner les connaissances, affirme M. Ross. Un examen donne la possibilité de se bourrer le crâne d'information pour une durée limitée. Il ne favorise pas la collaboration, mais engendre plutôt du stress.»

Si nous voulons que les élèves puissent résoudre des problèmes, ils doivent comprendre la relation qui existe entre les choses, dit M. Ross.

Créez votre propre espace

Voici quelques ressources qui sauront vous inspirer pour transformer votre salle de classe.

PUBLICATIONS

- *Qu'as-tu fait à l'école aujourd'hui? : transformer les salles de classe par l'engagement social, scolaire et intellectuel*
- *50 stratégies efficaces pour gérer sa classe : guide pour favoriser l'engagement et l'interaction*
- *Un enseignant bien outillé, des élèves motivés*
- *3 minutes pour susciter l'intérêt des élèves : plus de 100 activités pour favoriser l'apprentissage*
- *Mieux répondre aux besoins diversifiés de tous les élèves*
- *Enseigner en classe multiniveau : des stratégies et des outils efficaces*
- *Aménager sa classe pour favoriser l'apprentissage*

SITES WEB

- lepetitjournaldesprofs.com
- sydologie.com
- successcolaire.ca

BLOGUES

- laclassedekarine.blogspot.com
- La mère blogue (blogues.lapresse.ca)
- enseignementefficace.blogspot.ca

Sa salle de classe ressemble à une carte conceptuelle vivante. Les élèves sont interdépendants; ils explorent ensemble leur apprentissage et collaborent dans le but de développer des idées.

Liberté = Concentration

«Pensez à une chambre d'hôtel de base. L'espace est fonctionnel, mais il ne vous appartient pas. Pour les élèves, la salle de classe traditionnelle ressemble un peu à une chambre d'hôtel», affirme Christine Farnand, EAO, enseignante à la Queen Elizabeth II Public School du Rainbow District School Board. Elle veut que l'espace *appartienne* aux élèves.

Elle qualifie sa classe de 1re-2e année d'«espace d'apprentissage mobile». Les meubles – petits canapés, gros poufs, bancs – sont munis de patins glisseurs. Les élèves peuvent réaménager la pièce comme ils le souhaitent, que ce soit pour travailler individuellement ou en équipe.

Les tableaux noirs sont peints en blanc et un mur est recouvert de panneaux pour tableaux blancs du sol au plafond. Ils deviennent de gigantesques toiles pour résoudre des problèmes et échanger des idées. En maths, par exemple, les élèves prennent des marqueurs et tentent de trouver la réponse à une question. Ils font ainsi appel à différentes stratégies et apprennent ensemble les uns des autres.

Les élèves utilisent souvent des tablettes pour faire leurs travaux et Mme Farnand diffuse leurs créations (affiches, vidéos et travaux artistiques) sur un téléviseur à écran de 60 pouces. Cela leur donne un sentiment de fierté.

Auparavant, Mme Farnand exigeait que ses élèves soient assis à leur pupitre pour pouvoir évaluer leurs progrès. «J'ai réalisé qu'en leur donnant plus de liberté, ils sont plus concentrés et à l'aise. C'est une question de choix.»

Depuis qu'elle a réaménagé sa salle de classe, Mme Farnand et ses élèves se sentent beaucoup plus libres. «Je suis devenue enseignante non pas parce que j'aime enseigner, mais parce que j'aime apprendre. Et j'apprends de mes élèves.»

Les élèves sont plus concentrés et, surtout, plus heureux, parce que leur voix a plus d'importance.

«Dans le passé, ils voulaient que je résolve les problèmes. Maintenant qu'ils ont un plus grand contrôle de leur milieu, ils sont capables de résoudre les problèmes eux-mêmes. Je n'ai plus besoin de les pousser. Ils suivent leur propre parcours. Ils sont plus motivés et passionnés, et sont donc plus investis dans leur apprentissage.» ■

BRANCHEZ-VOUS SUR L'ORDRE.

Regardez.
Aimez.
Visitez.

YouTube

oeeo.ca

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

vengo MD

memberperks

Faites profiter votre famille de rab

santé mentale

Gâtez-vous en faisant les boutiques.

BANANA REPUBLIC

Calvin Klein

TELUS

Inscrivez-vous!

les enseignants de l'Ontario

MD pour

bais intéressants pour la rentrée!

santé physique

Économisez sur de nouveaux vêtements de sport.

adidas

GARMIN

Reebok

santé financière

Profitez de rabais exclusifs.

Inscrivez-vous dès maintenant et démarrez la nouvelle année scolaire en économisant sur l'achat de vêtements, de chaussures et d'appareils technologiques.

Venngo[MD] MemberPerks[MD] à l'intention des enseignantes et enseignants de l'Ontario est prêt à vous aider à économiser toute l'année, à condition que vous soyez membre. Vous profiterez ainsi de rabais sur l'achat de billets de spectacle, de vêtements et de chaussures, de même que sur la location de voiture, des repas au restaurant et bien plus! Les possibilités sont infinies. Créez votre compte et profitez de la nouvelle année scolaire grâce à vos *perks*!

Créez votre compte dès aujourd'hui!

Vérifiez toujours vos *perks* avant de voyagez, d'aller au restaurant, de magasiner ou de vous divertir, et économisez!

eao.ca/rabaisauxmembres

[MD]Tous droits réservés Venngo Inc. 2016. MemberPerks[MD] est une marque déposée de Venngo Inc. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les *perks* et les rabais peuvent être différents de ceux présentés et peuvent être modifiés sans préavis.

venngo MD

Avoir la profession dans la peau

Quatre enseignants à la retraite expliquent pourquoi ils désirent rester membres de l'Ordre

Donner aux jeunes les moyens nécessaires pour apprendre et s'épanouir est un travail précieux que nombre de pédagogues considèrent comme une vocation. Longtemps après leur dernier jour en classe, nombre d'entre eux continuent de nourrir leur passion pour la profession. C'est pourquoi certains enseignants retraités veulent rester membres de l'Ordre : cela leur permet de suivre les tendances en matière de réglementation, de rester en contact avec leurs pairs et d'appuyer une profession qui leur a tant appris. Quatre pédagogues à la retraite nous expliquent pourquoi ils désirent conserver le titre d'enseignante agréée ou d'enseignant agréé de l'Ontario (EAO).

DE SHARON ASCHAIEK

«Parce que j'apprends toute ma vie, je veux conserver mon lien avec la profession», dit Geneviève Gareau-Mossé, EAO.

Apprentissage la vie durant

Après une carrière en éducation, Geneviève Gareau-Mossé, EAO, a choisi de passer du statut d'enseignante à celui d'étudiante. En janvier dernier, M^me^ Gareau-Mossé a pris sa retraite après 30 années passées à jouer le rôle d'enseignante, puis, dans la seconde moitié de sa carrière, de directrice d'écoles élémentaires catholiques de langue française. Maintenant, c'est à son tour d'entrer en apprentissage : elle a commencé à suivre des cours sur la dégustation des vins et sur les études bibliques. Elle s'instruit également sur les défis que doivent relever les nouveaux réfugiés au Canada en faisant du bénévolat à temps partiel dans un refuge près de Crystal Beach, petite communauté située au bord d'un lac à Niagara, où elle vit avec son époux.

Cette transition est probablement fort appropriée pour une enseignante à la retraite, parce que l'amour pour l'apprentissage que M^me^ Gareau-Mossé ressent est la principale raison pour laquelle elle a choisi l'enseignement et décidé de conserver son titre d'EAO.

«Parce que j'apprends toute ma vie, je veux conserver mon lien avec la profession enseignante», dit-elle.

M^me^ Gareau-Mossé est d'avis que la lecture de *Pour parler profession*, revue officielle de l'Ordre, représente une bonne partie de cet apprentissage. En tant que pédagogue, elle a toujours apprécié les articles qui portent sur les outils et les stratégies d'enseignement : ils ont contribué à enrichir sa pratique. Les histoires liées aux activités de ses collègues la fascinent. «J'adore voir le nom des gens que je connais et découvrir où ils en sont», ajoute-t-elle.

En plus d'explorer de nouveaux loisirs et d'autres causes humanitaires durant sa retraite, M^me^ Gareau-Mossé veut redonner à la profession en posant sa candidature pour siéger au conseil de l'Ordre. Elle a déjà discuté avec des enseignants qui siègent à des sous-comités de discipline et d'enquête. Ces conversations l'on incitée à apprendre la façon dont le conseil régit la profession. Fidèle à elle-même, M^me^ Gareau-Mossé a décidé d'en savoir plus.

«J'ai trouvé les conversations particulièrement intéressantes. J'aimerais posséder une meilleure compréhension des mécanismes du conseil et pouvoir intervenir», dit-elle.

René Chiasson, EAO, affirme que rester membre de l'Ordre l'aide à maintenir un lien avec une profession qu'il a servie et aimée pendant 35 ans.

«Être membre signifie rester au courant de l'actualité dans le monde de l'éducation», affirme René Chiasson, EAO.

Autoréglementation dans l'intérêt du public

Don Cattani, EAO, connaît bien la satisfaction de siéger au conseil de l'Ordre. Ancien enseignant au secondaire, il a été au service du Thunder Bay Catholic District School Board pendant 35 ans; à l'heure actuelle, il est conseiller pour le même conseil scolaire. Il a siégé au conseil pendant six ans, jusqu'à sa retraite en 2009, et y a présidé pendant les trois dernières années. Au cours de cette période, il a dirigé les efforts de l'Ordre sur plusieurs fronts : mettre à jour les exigences liées aux qualifications requises pour enseigner, instaurer le titre d'EAO et acheter le premier emplacement permanent des bureaux de l'Ordre. Il a trouvé ce travail très gratifiant parce qu'il lui a permis de promouvoir des changements positifs au sein de la profession.

«J'ai eu l'occasion de m'apercevoir à quel point l'autoréglementation, exercée dans l'intérêt du public, est importante et j'ai constaté le précieux travail que l'Ordre accomplit à ce sujet», déclare M. Cattani. Dans le cadre de sa carrière, il a enseigné aux adultes autochtones au Confederation College et, pendant 11 ans, a présidé l'unité locale de Thunder Bay de la Secondary Ontario English Catholic Teachers' Association. Selon lui, «c'est absolument passionnant de pouvoir légiférer et influer sur le changement».

M. Cattani apprécie le statut d'autoréglementation de la profession en Ontario et le rôle important que joue l'Ordre dans l'établissement et la préservation des normes éducatives, techniques et éthiques. Jusqu'à tout récemment, l'Ontario était la seule province à autoréglementer les enseignants; la Saskatchewan est maintenant la deuxième à le faire.

Il défend avec conviction les efforts de l'Ordre pour renforcer et promouvoir la profession et protéger l'intérêt du public. Voilà pourquoi, même après sept ans à la retraite, M. Cattani renouvelle fidèlement son inscription à l'Ordre tous les ans. «J'apprécie ce que l'Ordre fait et je pense qu'il a une fonction importante, c'est pourquoi je continue de l'appuyer», dit-il.

Se tenir au courant

René Chiasson, EAO, a pris sa retraite en juin 2015. Il affirme que rester membre de l'Ordre l'aide à maintenir un lien avec une profession qu'il a servie et aimée pendant 35 ans. Au cours de sa carrière, le résident de Gatineau a travaillé dans une école secondaire publique de langue française de l'Ottawa-Carleton District School Board à raison de 22 ans comme enseignant et de 13 ans comme directeur et directeur adjoint. Il a occupé le rôle de directeur de la plus grande école de langue française pour adultes en Ontario et d'une petite école alternative pour les adolescents ayant des problèmes de toxicomanie et de santé mentale. Pendant 19 ans, il a été enseignant à temps partiel à l'Université d'Ottawa, où il a donné des cours de français langue seconde et d'espagnol, ainsi que des cours à la faculté d'éducation.

PHOTOS : MATTHEW LITEPLO

M. Chiasson souhaite rester en contact avec l'Ordre en partie parce qu'il porte un intérêt inné à toute tendance se rapportant aux pratiques exemplaires en pédagogie, en formation à l'enseignement et en administration scolaire. Comme Mme Gareau-Mossé, il aimerait siéger au conseil. Il a terminé sa carrière d'enseignant à temps plein, mais il veut à l'occasion servir de mentor à de jeunes directions ou directions adjointes et surveiller les élèves lors des examens standardisés. Garder le titre EAO en vigueur lui permettra d'exercer légalement sa profession, en plus de maintenir ses contacts professionnels et de rester au courant de l'évolution réglementaire, ce qui l'aide à demeurer informé.

«Être membre signifie rester au courant de l'actualité dans le monde de l'éducation, affirme M. Chiasson. Si vous voulez continuer de travailler directement ou indirectement dans le domaine, il est important de posséder ces connaissances et de consolider votre réseau.»

Fierté professionnelle

Bien que retraitée, Jeannette Stein, EAO, a une raison de garder son titre, une raison personnelle. Après avoir obtenu l'autorisation d'enseigner en 1959, Mme Stein a enseigné la 4e année pendant quelques années pour le North Board of Education, comme on l'appelait alors. Elle a arrêté d'enseigner pour élever ses enfants et a repris sa carrière après l'amalgamation du Toronto District School Board, pour lequel elle a fait de la suppléance pendant de nombreuses années. Elle a souvent travaillé avec des élèves ayant des problèmes de comportement et d'apprentissage, notamment ceux dont le diagnostic révèle un trouble du spectre autistique ou un syndrome d'hyperactivité. Elle se souvient des difficultés et des gratifications reçues pour les avoir aidés à surmonter des défis personnels.

«Ce n'était pas toujours facile. Mais si un élève voulait apprendre, je faisais toujours les efforts supplémentaires nécessaires», affirme Mme Stein.

Quand Mme Stein décrit sa carrière d'enseignante, les mots qu'elle utilise et la fierté qu'elle exprime indiquent clairement que, pour elle, l'enseignement n'était pas seulement un emploi, mais une vocation. Quoiqu'elle soit retraitée depuis plusieurs années, sa fierté professionnelle n'a pas vacillé : c'est la raison pour laquelle elle est toujours membre de l'Ordre.

«Enseigner a toujours occupé une place importante dans ma vie. Je suis fière de ma profession et de mes efforts», explique-t-elle. Je crois que je devrais terminer ma carrière comme je l'ai commencée : avec le statut de membre en règle de l'Ordre.» ■

Site web de l'Ordre

Inscrivez-vous à la section réservée aux membres de l'Ordre, protégée par un mot de passe.

Il suffit d'aller dans notre site oeeo.ca pour vous inscrire d'un clic de souris.

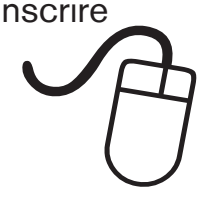

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario | Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Université d'Ottawa | University of Ottawa

ÉTUDIEZ EN FRANÇAIS EN LIGNE

Des programmes et des cours de perfectionnement à votre mesure

Qualifications additionnelles :

- Français langue seconde
- Enfance en difficulté
- Technologie de l'information
- Qualifications de base additionnelles (QBA)
- QBA Primaire
- QBA Moyen
- Orientation et cheminement de carrière
- Cécité, surdité et surdi-cécité

Courriel : educprog@uOttawa.ca

Maîtrise et doctorat en éducation :

- Maîtrise en éducation (M.Éd.)
- Concentration en leadership, évaluation, programmes et politiques éducationnelles
- Concentration en enseignement et apprentissage

Courriel : educplus@uOttawa.ca

Faculté d'éducation
education.uOttawa.ca

uOttawa

SUR LA ROUTE DE RIO

Trois enseignants qui ont participé aux Jeux olympiques de 2016 parlent du succès et du lien direct qui existe entre la salle de classe et la compétition.

MICHELLE FAZZARI, EAO, Saint Catharines, lutte

Jeux d'été de 2016

«Quand un nouveau défi se présente, on en apprend tellement sur soi-même; on se concentre et on reste dans le moment présent. Il ne faut pas assouvir son désir de briller… Quand les choses se compliquent, on met les bouchées doubles. On apprend aussi à réagir vite sous l'effet de la pression. Si les élèves ne participent pas pendant la leçon, il faut trouver une autre façon d'enseigner.»

LESLEY THOMPSON-WILLIE, EAO, London, aviron

Jeux d'été de 1984, 1988, 1992, 1996, 2000, 2008 et 2016

«Les élèves ne sont pas tous pareils. Leurs motivations et intérêts diffèrent. Le défi est de trouver ce qui les motive afin de les mettre sur la bonne voie. Je veux que les élèves découvrent ce qui les passionne vraiment. Si la passion les anime, alors ils garderont la forme et seront en bonne santé, tant sur le plan physique que sur le plan mental.»

ERIC GILLIS, EAO, Guelph, athlétisme

Jeux d'été de 2008, 2012 et 2016

«Pour moi, devenir enseignant s'est avéré beaucoup plus difficile que devenir athlète. Je me suis dit que si je pouvais enseigner, je pouvais participer aux Jeux olympiques. Quand vous trouvez un créneau, vous déployez tous les efforts qui s'imposent. Quand vous aidez les élèves à trouver ce qui les motive, tout un monde de possibilités s'offre à vous.»

PHOTOS : VAUGHN RIDLEY/WRESTLING CANADA LUTTE; COMITÉ OLYMPIQUE CANADIEN

GÉRER L'ESPACE DE TRAVAIL

Par souci d'efficacité, il est très important de gérer notre espace de travail. Dans le cadre de cette chronique, nous verrons plus en détails la gestion de l'espace, y compris les aires de travail, le rangement et les référentiels.

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

CYBERPROFS

oct-oeeo.ca/1O7JydD

Des petites merveilles vous attendent sur différents thèmes, mais je vous recommande surtout la vidéo portant sur l'organisation physique de la classe (13 min) où trois enseignantes expliquent les éléments qu'elles considèrent importants dans l'organisation de leur salle de classe. Quelles sont les vôtres?

WEBÉMISSIONS

oct-oeeo.ca/20XymBs

Ces documentaires pédagogiques du ministère de l'Éducation sont conçus pour vous appuyer. Cliquez sur Segments de la webémission puis sur Organiser la classe, la gestion de l'espace. Cette vidéo (8 min) créée pour le cycle moyen couvre des compétences transférables d'un cycle à l'autre. Va droit au but.

VIDÉOS SUR L'ATELIER

oct-oeeo.ca/25ERtqC

Une vingtaine de petites vidéos traitent de la gestion de classe au cycle moyen, dont, entre autres, le fonctionnement des centres de littératie et l'aménagement de la salle de classe pour intégrer la littératie de façon efficace. Quel style aura votre salon de lecture? Où allez-vous l'installer de façon optimale?

AMÉNAGER LA CLASSE

oct-oeeo.ca/1Xp7psH

L'organisation de l'espace de travail peut nous aider à favoriser des interactions riches et positives dans la classe. On est bien loin des rangées d'oignons du temps de nos grands-parents! Apprenez à vous organiser selon votre situation d'apprentissage et votre intention pédagogique.

GUIDE D'EFFICACITÉ

oct-oeeo.ca/1UBizWQ

Ce document paru en 2006 est toujours aussi actuel. Créé par le ministère de l'Éducation, vous y trouverez des photos et des liens très utiles pour vous aider à mieux gérer votre espace de travail (surtout pages 9 à 15). Par exemple, saviez-vous que donner de la visibilité aux travaux contribue à donner de l'assurance à vos élèves?

CYCLE SUPÉRIEUR

oct-oeeo.ca/1UjxI1K

La gestion de l'espace est aussi très utile avec les élèves du secondaire. Ce site québécois offre des idées et des ressources utiles pour votre propre gestion de classe : p. ex., contrats pédagogiques, fiches de suivi, mais aussi questionnaires, pistes d'actions et pratiques d'enseignement très intéressantes.

lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont lu ces ouvrages et les ont évalués pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à **professionallyspeaking.oct.ca**. *Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousses de classe. Composez le* ***416-961-8800*** *(sans frais en Ontario :* ***1-888-534-2222****), poste* ***689*** *ou envoyez un courriel à* **biblio@oeeo.ca** *pour réserver votre exemplaire.*

EN TRAIN AVEC CHAMPLAIN

Un jour, Anne Forrest-Wilson a la bonne idée de réunir 24 auteurs pendant 24 heures, dans un train, pour écrire un roman. Son projet s'appelle *Les 24 heures du roman*. Malheureusement, la compagnie ferroviaire française, la SNCF, ne saute pas sur l'occasion et le projet tombe à l'eau.

Vingt ans plus tard et maintenant installée à Toronto, l'écrivaine, traductrice et enseignante approche VIA Rail avec un concept similaire. Cette fois, l'idée est de fêter les 400 ans de présence française en Ontario. Elle veut inviter 24 auteurs à voyager en train pendant 24 heures pour écrire l'histoire de Samuel de Champlain, fondateur de la Nouvelle-France, en mélangeant histoire et fiction. La réponse de VIA Rail est un oui enthousiaste.

Anne Forrest-Wilson réunit alors des auteurs d'Acadie, de France, d'Ontario, des Premières Nations et du Québec. Entre Toronto et Halifax, un des parcours de Champlain, ils ont écrit chacun un chapitre de la vie du célèbre explorateur.

«J'avais envie d'écrire un roman, et non pas un livre d'histoire, explique M^me^ Forrest-Wilson, qui avoue qu'en réalité la vie de Champlain n'était pas des plus trépidantes. En mettant en commun notre imagination, on a eu la possibilité de faire quelque chose de beaucoup plus littéraire, tout en tenant compte de la réalité historique. On a pu ainsi inventer une trame romanesque alors que, dans la vie de Champlain, il n'y en avait pas.» *Sur les traces de Champlain* en est l'aboutissement.

En rentrant du voyage, M^me^ Forrest-Wilson trouve dans sa boîte aux lettres l'avis confirmant qu'elle accède à la citoyenneté canadienne. «On était vraiment dans le symbolisme de A à Z! C'était assez rigolo!»

– Rochelle Pomerance, responsable de cette rubrique

Sur les traces de Champlain : un voyage extraordinaire en 24 tableaux

COLLECTIF LES 24 HEURES DU ROMAN

La beauté de ce roman collectif et éclectique réside dans son étonnante force puisée dans sa fragilité, c'est-à-dire dans ses mélanges, à la fois historiques, culturels et littéraires. Cette fragilité surprend, étonne et émerveille le lecteur comme un funambule au-dessus de la chute Montmorency se jouerait des clameurs de la foule.

Ces 24 récits écrits entre deux levers de soleil tiennent ensemble par le souffle, la sueur et le sang de Samuel de Champlain. D'un point de vue littéraire, ils appartiennent à des univers différents. Citons notamment la ritournelle de Paul Fournel pour l'enfant Samuel, la poésie d'Ian Monk dans la rencontre de «l'homme blanc» et de «Grand Chef», l'art oratoire et incantatoire de «la Gougou» de Mireille Messier et l'entrevue onirique de l'explorateur-aventurier menée par Herménégilde Chiasson.

Une des clés de lecture de cette fresque au confluent des cultures, des continents et des époques se trouve à coup sûr dans ces paroles rêvées de Samuel de Champlain : «Pour le moment, je reste, je garde espoir, je suis encore là, conscient que ma présence continuera de voyager dans la mémoire qu'a laissée la France en cette terre d'Amérique. Mon œuvre suivra son cours comme la mer immense qu'il nous faudra toujours traverser pour nous rejoindre, cet océan porteur d'un rêve démesuré, cet océan que je retrouve à travers le regard de cet enfant qui, autrefois, s'est imaginé un monde grand comme la mer qu'il n'a cessé de parcourir pour en revenir chargé de merveilles.»

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français, 11^e^ et 12^e^ année, Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde, Toronto.

Sur les traces de Champlain : un voyage extraordinaire en 24 tableaux; Éditions Prise de parole; Sudbury; 2015; ISBN 978-2-89423-189-0; 304 p.; 24,95 $; 705-675-6491; info@prisedeparole.ca; **prisedeparole.ca**.

L'atlas Gallimard Jeunesse : un outil indispensable pour le collège et le lycée

COLLECTIF, TRADUCTION DE SYLVIE DERAIME ET CATHERINE ZERDOUN

Cet atlas du monde est un ouvrage complet pour les jeunes apprenants de l'élémentaire et du secondaire. Au début, un guide de quelques pages permet de bien comprendre les cartes en montrant comment dessiner le monde, faire les cartes, les lire et utiliser l'atlas. Les illustrations permettent aux élèves de bien saisir les nombreuses informations dont regorge l'ouvrage. Chaque page comporte une carte ou une image.

Chaque région du monde, parcelle de continent ou de pays, est scrutée à la loupe à l'aide de textes, de graphiques, de symboles et de cartes. C'est l'idéal pour les activités de recherche lors d'une présentation sur un endroit méconnu ou moins connu de notre planète.

Une vingtaine de pages sont consacrées entièrement à la France (car cet ouvrage est publié dans ce pays), mais le reste de l'atlas traite bien de tous les autres sujets essentiels de la géographie du monde : la cartographie, le monde physique, les populations et l'économie.

Je recommande cet atlas jeunesse non seulement aux enseignants de géographie, mais à tous ceux qui veulent en savoir un peu plus sur notre monde.

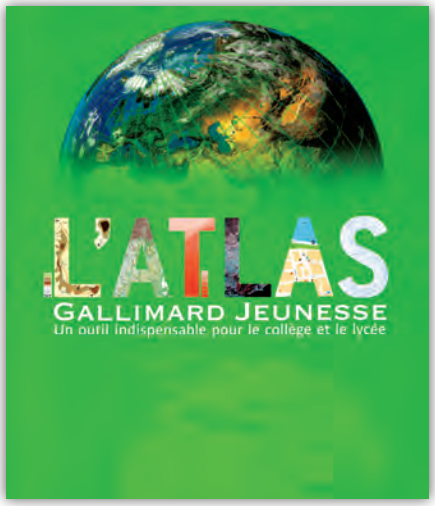

Critique de **Jean-François Maheu**, EAO, enseignant de français, d'histoire et de géographie, école secondaire catholique Franco-Cité, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa.

L'atlas Gallimard Jeunesse; Gallimard Jeunesse; Paris; 2015; ISBN 978-2-070-66679-9; 160 p.; 36,95 $; 514-499-2012; librairie@gallimardmontreal.com; **gallimardmontreal.com**.

Cerveaux rebelles

DE DAN GREEN, ILLUSTRATIONS DE DAVID LYTTLETON

Cet ouvrage s'adresse aux jeunes des cycles intermédiaire, supérieur et postsecondaire. En tant qu'enseignant, j'ai moi-même adoré cette lecture sur la géologie, la chimie, la physique, la biologie, la génétique, l'énergie et la microbiologie.

Ce livre nous emmène dans le monde de la science de façon ludique et nous séduit visuellement avec des couleurs vives, des caricatures extrêmement bien faites et de l'information à jour. Le portrait de chacun des scientifiques présentés démontre le point culminant de sa vie. Par exemple, les nombreuses découvertes d'Isaac Newton sont clairement abordées dans les domaines spécifiques des forces, de la chaleur et de la lumière. Albert Einstein se retrouve aussi dans plusieurs sections, chaque fois en format de bande dessinée humoristique. N'oublions pas la contribution de plusieurs femmes scientifiques importantes, dont la chasseuse de dinosaures Mary Anning et la biologiste évolutive Lynn Rothschild.

Les ajouts comiques se retrouvent à chaque section et nous permettent de rejoindre différents âges de lecteurs. C'est avec plaisir que j'ai partagé les faits précis et intéressants avec mes élèves. Au début d'un nouveau module traitant des propriétés mathématiques et scientifiques, je leur ai présenté les personnages qui ont contribué à ces domaines. Depuis, mes élèves de la 9e année (SNC1D et MPM1D) me demandent régulièrement de travailler avec «le livre avec les caricatures drôles». Je lui attribue une note de 10 sur 10!

Critique de **Roland Perron**, EAO, enseignant, école secondaire catholique Père-René-de-Galinée, Conseil scolaire du district catholique du Centre-Sud, Cambridge.

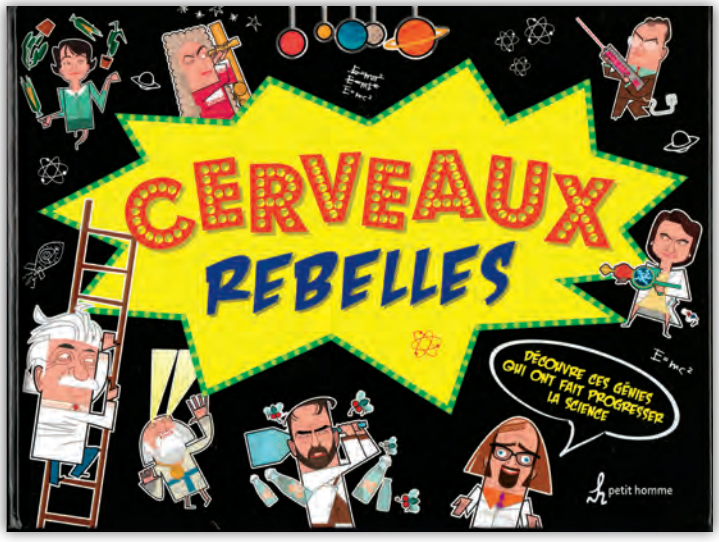

Cerveaux rebelles; Éditions Petit Homme; Montréal; 2015; ISBN 978-2-89754-027-2; 80 p.; 19,95 $; Messageries ADP; 450-640-1237 ou 1-866-874-6237; adpcommandes@messageries-adp.co; **messageries-adp.com**.

PHOTOS : STEPHEN FERRIE

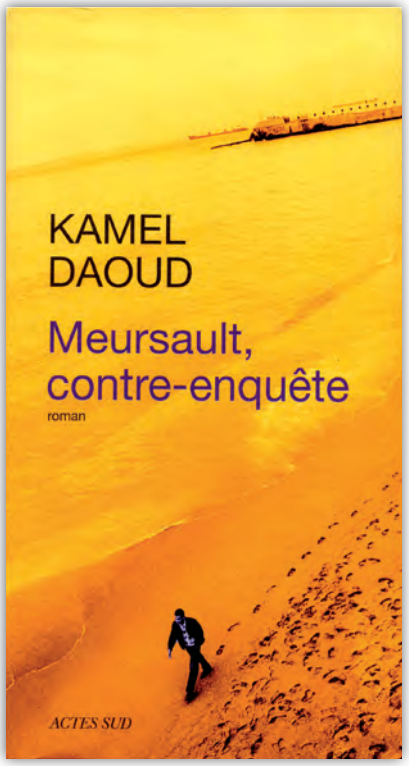

Meursault, contre-enquête

DE KAMEL DAOUD

Ce récit succulent et vertigineux a remporté plusieurs prix, dont le Goncourt 2015 et le Prix des Cinq continents de la Francophonie 2014. Il a l'étendue de l'horizon, la profondeur de l'abîme.

Meursault, contre-enquête, du journaliste Kamel Daoud, se lit comme une réponse à *L'étranger* d'Albert Camus. Ce nouveau roman porte toute l'intensité d'une quête linguistique, culturelle, historique et identitaire. Il plonge au cœur de la période trouble des indépendances, explore les enjeux de notre société comme les droits des femmes et l'intégrisme religieux, et tente de dessiner l'avenir. Car «le crime compromet pour toujours l'amour et la possibilité d'aimer».

Plus de un demi-siècle après les faits, le narrateur mène une contre-enquête sur la mort de son frère, tué sur une plage d'Alger. Perpétré en temps de paix, ce crime échappe, en apparence seulement, à l'absurdité de la haine ou de la convoitise.

Moussa (ou «l'Arabe»), le frère du narrateur, est tué un jour d'été, à 14 h, sur une plage trop ensoleillée, par un Français, un certain Meursault. Le narrateur et sa mère, M'ma, «encore vivante», portent ce deuil toute leur vie et se feront un honneur de révéler l'identité de la victime : son nom, bien sûr, mais aussi sa famille, sa ville, son histoire, sa culture et son identité.

Meursault, contre-enquête se lira à la suite de l'étude de *L'étranger*. Ils forment désormais une fraternité littéraire que les élèves du secondaire apprécieront, au même titre que la relation entre Meursault et Moussa, ces deux inséparables.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français, 11e et 12e année, Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde, Toronto.

Meursault, contre-enquête; Actes Sud; Arles; 2014; ISBN 978-2-330-03372-9; 160 p.; 32,95 $; 1-800-361-2847; socinfo@socadis.com; **socadis.com**.

Persévérance : susciter l'audace, cultiver la détermination

D'ÉGIDE ROYER

Comme la majorité de mes collègues, je me questionne régulièrement sur la réussite de mes élèves. Que faire pour les motiver? Comment les amener à fournir quotidiennement des efforts? Y a-t-il une façon de maintenir leur engagement? En tant que pédagogue, on ne peut que chercher des solutions.

Auteur de nombreux ouvrages sur la réussite, ce spécialiste de l'adaptation scolaire nous aide ici à mieux comprendre ce qu'est la persévérance. Il nous propose en première partie, dans «Comprendre : évolution, contes, sentimentalisme, sexe et mythes», les théories et les fondements reliés au sujet. Ces synthèses des recherches actuelles sont présentées sous forme d'idées importantes à la prédiction, à la compréhension et au soutien de la persévérance. J'ai particulièrement aimé la troisième idée, qui aborde la malbouffe émotive et son effet négatif sur la réussite des élèves. Fidèle à sa réputation, M. Royer communique un contenu scientifique de manière claire, compréhensible et accessible.

J'ai toutefois préféré la deuxième partie, où il partage des anecdotes, des histoires et des statistiques qui encouragent les jeunes à cultiver cette persévérance. Les personnes ayant participé aux dernières conférences de M. Royer y reconnaîtront d'ailleurs certaines de ses anecdotes. Cela m'a inspiré à essayer, avec mes collègues, une de ses suggestions avec un élève ayant un problème d'assiduité. Les résultats ont été concluants dès la première semaine!

Encore une fois, l'auteur nous inspire à donner à nos élèves la chance de développer et d'actualiser leur plein potentiel.

Critique de **Mélanie Gamache**, EAO, enseignante-ressource de la 9e à la 12e année, collège catholique Franco-Ouest, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa.

Persévérance : susciter l'audace, cultiver la détermination; École et comportement; Québec; 2015; ISBN 978-2-92226-654-2; 180 p.; 30 $; 418-529-6038; **ecolecomportement.com**.

Cinq sportives de talent

D'EMMANUELLE BERGERON, ILLUSTRATIONS DE CAROLINE MEROLA

Qu'est-ce que c'est, être une fille? Qu'est-ce que c'est, être une fille courageuse et sportive? Au XX^e siècle, ce n'était pas toujours chose facile, surtout pour les cinq femmes talentueuses de ce livre historique et biographique qui explore le thème féminin dans le monde des sports.

À découvrir : Marie-Louise Sirois, la Québécoise la plus forte qui, un soir, soulève quatre hommes à la fois; Myrtle Cook, une coureuse olympique canadienne qui, à 15 ans, devient membre de l'équipe nationale féminine d'athlétisme et, en 1928, fait partie des six premières Canadiennes sélectionnées pour les Jeux olympiques; les sœurs jumelles Sharon et Shirley Firth, membres de la Première Nation Gwich'in et skieuses olympiques du Grand Nord; et Nadia Comaneci, gymnaste roumaine qui, à 14 ans, est la première à obtenir la note parfaite de 10 aux Jeux olympiques. C'était à Montréal, en 1976.

Ces femmes ont fait preuve de courage et de persévérance pour surmonter les préjugés de leur siècle. En démontrant que les filles ont autant d'aptitudes que les garçons, ces sportives sont devenues des modèles et une source d'inspiration pour les femmes de tout âge.

Un livre suggéré pour les lectrices et lecteurs de neuf ans et plus, sportifs et curieux. Les illustrations de Caroline Merola donnent vie au texte. À la fin de chaque biographie, on trouve autant de renseignements supplémentaires sur les différents sports et la présence féminine que sur les lieux et les moments historiques. Des références (livres et sites web) sont aussi données pour en savoir plus.

Critique d'**Elsa Reka**, EAO, enseignante suppléante de français-cadre et d'immersion, District School Board of Niagara, Saint Catharines.

Cinq sportives de talent; Soulières éditeur; Saint-Lambert; 2015; ISBN 978-2-89607-334-4; 96 p.; 9,95 $; Messageries ADP; 450-640-1237 ou 1-866-874-6237; adpcommandes@messageries-adp.co; **messageries-adp.com**.

Élisabeth à la rescousse

DE SUSAN GLICKMAN, TRADUCTION DE CHRISTIANE DUCHESNE

Élisabeth, une petite fille en 3^e année, est reconnue par son entourage comme une championne en sciences. Elle possède plusieurs livres qui expliquent comment faire des expériences sans faire exploser la maison ni faire enrager sa mère, car elle est une vraie de vraie scientifique.

Pour les vacances d'été, Élisabeth décide de rejoindre ses amies dans un camp de jour. Elle n'est pas tout à fait convaincue qu'elle s'y amusera, car elle doit participer à beaucoup d'activités sportives. À sa grande surprise, le camp n'offre pas seulement des activités sportives, mais aussi scientifiques! L'animatrice, Lucille, sait comment emballer son groupe dès la première journée. Lucille, Élisabeth et tous les autres scientifiques en herbe décident d'essayer de résoudre une énigme concernant la disparition de grenouilles dans l'étang voisin. On discute longuement de toutes leurs hypothèses et on les compare avec les faits. Finalement, ils décident de ramasser quelques têtards à des fins d'observation.

Élisabeth à la rescousse est une belle histoire pour faire découvrir à vos élèves l'importance de la méthode scientifique. Lisez ensemble quelques pages, arrêtez-vous avant les hypothèses émises et laissez vos élèves trouver les leurs. Prenez le temps de laisser les élèves discuter entre eux afin de leur faire découvrir que la science, c'est passionnant. Parfait pour les élèves de 3^e et de 4^e année.

Critique de **Monique Sack**, EAO, accompagnatrice pédagogique, service des programmes d'études, Ottawa-Carleton District School Board, Ottawa.

Élisabeth à la rescousse; Éditions du Boréal; Montréal; 2015; ISBN 978-2-7646-2393-0; 160 p.; 12,95 $; Dimedia; 514-336-3941; info@dimedia.qc.ca; **dimedia.com**.

COMBLER LE FOSSÉ

Des élèves de 7e année de la Holy Trinity School utilisent un logiciel de construction de ponts pour découvrir les liens qui existent entre maths, sciences et arts.

DE STEFAN DUBOWSKI

Shantel Popp, EAO, se sert de la technologie pour ajouter un nouvel élément au programme de STIM.

DÉFI : Aider les élèves à comprendre l'interdépendance qui existe entre différentes disciplines.

SOLUTION : Étudier pourquoi des ponts se sont écroulés, trouver des solutions et présenter ce projet à la classe.

LEÇONS RETENUES : Souvent, les pédagogues demandent à leurs élèves de construire des ponts à l'aide de bâtonnets pour faire des parallèles entre la géométrie, la physique et l'intégrité structurale. Shantel Popp, EAO, enseignante de sciences à la Holy Trinity School, une école privée de Richmond Hill, préfère établir un lien entre l'ingénierie, les maths et les arts.

Mme Popp a ainsi mis au point une leçon où les élèves explorent diverses conceptions structurelles avec un logiciel de construction de ponts. Ils doivent aussi tenir compte de paramètres concrets, tels que le budget du chantier et l'esthétique.

En groupes de deux ou trois, les élèves choisissent tout d'abord un cas dans une liste approuvée par Mme Popp, comme celui du pont du détroit de Tacoma, dans l'État de Washington, qui s'est effondré en 1940 à cause du vent, ou celui du pont de la rivière Dee, en Angleterre, qui a fléchi au point de se briser en 1847. Les élèves découvrent les détails associés à la catastrophe et en apprennent la raison.

Ensuite, à l'aide des ordinateurs MacBook de l'école et de Bridge Designer (**bridgecontest.org**), un logiciel gratuit, les groupes reconçoivent les travées du pont à l'étude. Ce programme leur donne instantanément de la rétroaction sur la tension, la compression et d'autres principes d'ingénierie, tout en calculant les coûts.

Les élèves doivent également donner un nom à leur équipe, créer un logo et inventer un slogan, lesquels leur serviront au moment de présenter leur projet à la classe. Mme Popp recommande d'utiliser Canva, une application de conception graphique gratuite (**canva.com**). «On fait participer les élèves qui ont une sensibilité créative et artistique», souligne Mme Popp.

À VOUS DE JOUER!

IL FAUT :

- des ordinateurs
- un logiciel de construction de ponts
- un logiciel de conception graphique

ÉTAPES :

1) Dresser une liste de ponts qui se sont écroulés.
2) Demander à de petits groupes d'élèves de choisir un pont et de le reconcevoir à l'aide de logiciels.
3) Chaque groupe crée un logo, invente un slogan et fait une présentation.

OBSERVATIONS : La curiosité stimule la créativité. «Les produits finis sont remarquables», dit l'enseignante.

En tenant compte de la rétroaction des élèves, Mme Popp a, par exemple, modifié les paramètres budgétaires. «J'ai décidé de limiter le budget à 300 000 $ pour forcer les élèves à cogiter, précise-t-elle. Ils doivent être prudents avec leurs matériaux. Il s'agit de respecter toutes les conditions : créer un produit à l'esthétique agréable, solide sur le plan structural et rentable.»

Aujourd'hui encore, Mme Popp enseigne aux élèves comment construire des ponts avec des bâtonnets à café. «Utiliser du matériel d'activités pratiques est si important en science, souligne-t-elle. Incorporer la technologie contribue énormément à la réussite des élèves.» ■

La recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux **(oct-oeeo.ca/1KlgIgW)** *oriente le jugement professionnel des membres dans leur utilisation de la technologie.*

PHOTO : MATTHEW LITEPLO

CONSEILS : Shantel Popp, EAO, a collaboré avec un bibliothécaire pour fouiller des bases de données comme AccessScience (**accessscience.com**) et Encyclopédie canadienne (**encyclopediecanadienne.ca**) afin de trouver des références pour son activité.

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

POINTS SAILLANTS DU CONGRÈS DE L'ORDRE

Roméo Dallaire durant l'allocution d'ouverture du congrès de l'Ordre

LES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION : DES OBJECTIFS EN COMMUN

Les organismes de réglementation efficaces aident à renforcer la confiance du public dans les professions qu'ils réglementent. Ce message et d'autres encore ont circulé au congrès de l'Ordre, tenu en mai dernier à Toronto.

Judicieusement intitulé *Inspirer la confiance au public*, le congrès a accueilli un grand nombre de représentants d'organismes chargés d'agréer des professionnels, d'approuver leurs activités de perfectionnement, d'enquêter sur les plaintes et d'établir des normes professionnelles. Les organismes participants poursuivaient les mêmes objectifs : mieux protéger l'intérêt du public et améliorer leurs pratiques communes.

Les administrateurs et les conseillers des conseils scolaires se sont joints aux organismes de réglementation des enseignantes et enseignants, des médecins, des infirmières, des avocats, des ingénieurs et autres qui exercent leur profession au Canada et partout dans le monde.

Roméo Dallaire prend la parole

Le congrès a débuté par l'allocution de Roméo Dallaire, lieutenant-général des Forces armées canadiennes à la retraite, philanthrope dévoué et défenseur des droits de la personne. Ayant travaillé toute sa vie avec le Sénat et l'armée, M. Dallaire a fourni des informations de première main sur une autoréglementation efficace.

«Par l'exemple de sa vie, le général Dallaire a inspiré la confiance au public dans son travail au sein des institutions qu'il représente, a dit Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint et président du congrès. Il incarne les normes de déontologie de la profession enseignante – empathie, confiance, respect et intégrité – dans ses rapports professionnels. Son cheminement de carrière témoigne de ces quatre valeurs.»

Pendant son allocution, M. Dallaire a encouragé les organismes de réglementation à rester ouverts dans leurs communications, surtout en périodes difficiles. Parlant de son expérience avec les Forces armées canadiennes pendant les années 1990, il a indiqué que l'organisation ne communiquait avec le public que quand tout allait bien.

«C'était le type d'ambiance qu'on retrouvait dans l'armée. On avait des journées portes ouvertes où le public était invité à visiter les lieux, parler avec les soldats et regarder l'équipement, a expliqué le général à plus de 230 délégués. Dès qu'un incident risquait de ternir notre réputation, on fermait les portes à clé, installait des barbelés et annonçait : "sans commentaires"».

Lors d'un entretien pour la revue *Pour parler profession*, M. Dallaire a ajouté : «Dans les années 1990, l'armée a perdu l'appui des Canadiens parce qu'elle ne connaissait plus les attentes du public. Sa crédibilité en a pris un coup et sa capacité de communication avec la collectivité est devenue difficile, voire suspecte.»

Bien qu'une communication continue soit essentielle à la confiance du public, la ligne de démarcation entre le droit à l'information du public et le droit à la vie privée d'une personne est ténue.

«Je suis toujours partagé entre l'efficacité fonctionnelle de l'organisation et une tolérance tous azimuts», explique M. Dallaire.

Chaque organisation doit trouver son juste équilibre et le maintenir; le public aidera à en déterminer la nature. «Si vous devez fournir plus d'informations, soit les gens seront intéressés et voudront en savoir

PHOTOS : ANDREA KELLAWAY

POINTS SAILLANTS DU CONGRÈS DE L'ORDRE (SUITE)

Linden MacIntyre a prononcé l'allocution de clôture.

Le congrès a réuni plus de 230 personnes.

davantage, soit ils manifesteront moins d'intérêt parce qu'ils croiront posséder tout ce dont ils ont besoin», a conclu Roméo Dallaire.

Des ateliers pour de meilleures pratiques

Au cours d'une journée et demie, des pairs et des spécialistes de l'éducation ont tenu 24 ateliers. «Des leaders du domaine, réunis par l'Ordre, ont discuté des divers mandats des organismes de réglementation comme l'agrément, les enquêtes sur les plaintes, et l'élaboration des normes d'exercice et de déontologie», a dit Joe Jamieson.

Par exemple, le premier jour, Troy Hutchings, spécialiste reconnu en matière d'éthique en enseignement, a dirigé une séance sur les façons de mener des discussions difficiles. L'atelier a souligné l'importance de poser les bonnes questions et le besoin d'un cadre commun pour la prise de décisions. M. Hutchings a également parlé de la nécessité d'établir des limites appropriées pour l'utilisation des communications électroniques et des mesures à prendre pour reconnaître les lacunes des lignes directrices sur l'éthique.

Le deuxième jour, Jim Martin, ombudsman des services publics en Écosse et ancien leader de syndicat, a animé un atelier intitulé Person-Centred Regulation. Il a demandé aux participants : «Croyons-nous à une réglementation orientée vers les citoyens?» et «Que faisons-nous à cet égard?» Les services publics de l'Écosse effectuent cette année une transition vers un processus de plaintes simplifié et uniformisé, conçu et encadré par M. Martin. La compréhension des besoins du citoyen, qu'il soit patient, locataire, élève, prisonnier, consommateur ou membre d'une famille, est essentielle à ce nouveau mécanisme. Pendant l'atelier, M. Martin a exploré la façon dont les organismes de réglementation peuvent utiliser ce processus innovant afin de travailler de manière plus efficace et de planifier des interventions pertinentes. Il a aussi indiqué la façon dont les organismes, les fournisseurs de service, les ordres professionnels et les syndicats peuvent collaborer avec les plaignants et les dénonciateurs.

D'autres ateliers ont également connu une grande popularité : Ordre de protéger : Mobiliser les ordres professionnels pour mieux informer le public; Implementing the Truth and Reconciliation Committee's "Calls to Action"; The Fairness Lens in a Changing Landscape; et Mobile Devices, Social Media, and Ethical Lapses.

Linden MacIntyre, journaliste lauréat de prix Gemini et ancien coanimateur de l'émission d'enquête de la CBC Television *the fifth estate,* a prononcé l'allocution de clôture.

M. MacIntyre, le général Dallaire et tous les animateurs d'ateliers ont partagé des points de vue uniques visant à trouver des moyens plus efficaces pour inspirer la confiance et protéger l'intérêt du public.

Pour en savoir plus sur l'évènement et pour avoir accès au matériel de présentation des ateliers, visitez **oct-oeeo.ca/23gzO3r**. ■

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

PERFECTIONNEMENT CONTINU ET PROTECTION DE L'INTÉRÊT DU PUBLIC AU PROGRAMME

«Les enseignantes et les enseignants de l'Ontario sont des professionnels qui s'investissent activement dans leur formation continue afin de mieux servir les élèves de la province», a déclaré Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire de l'Ordre, pendant son allocution à l'assemblée annuelle des membres, qui a eu lieu le 2 juin dernier à Toronto.

Pour la toute première fois, l'assemblée annuelle a été diffusée en direct pour les membres qui ne pouvaient y assister en personne.

Le bilan 2015 met en lumière d'importantes initiatives de l'Ordre pour pédagogues.

Lors de l'assemblée, M. Salvatori a évoqué le rôle significatif qu'a joué l'Ordre dans l'élaboration du programme de formation à l'enseignement prolongé, lequel

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES (SUITE)

modifie fondamentalement la préparation des enseignantes et enseignants à la salle de classe d'aujourd'hui. «En collaborant étroitement avec les facultés d'éducation reconnues, nous avons créé un guide d'agrément à l'intention des fournisseurs pour favoriser une meilleure compréhension des éléments du nouveau programme, a indiqué M. Salvatori. Nous sommes convaincus – et le public devrait l'être aussi – que le programme de formation à l'enseignement prolongé apporte, dès le départ, un plus grand appui aux enseignants qui débutent leur carrière. Réciproquement, les élèves de l'Ontario en récolteront les bénéfices.»

En outre, le registraire a présenté les grandes lignes de la recommandation professionnelle de l'Ordre sur le devoir de signaler, une ressource qui vise à guider les membres dans les situations où ils soupçonnent qu'un enfant est victime de maltraitance ou de négligence. «Nous avons publié cette recommandation professionnelle dans le cadre de notre mandat, ainsi qu'en réponse aux demandes des membres et en réaction à une recommandation du coroner provincial», a précisé M. Salvatori.

Son rapport fait aussi le point sur le déploiement de l'initiative de sensibilisation du public, les améliorations apportées aux cours menant à une qualification additionnelle, la poursuite des travaux relatifs à un plan pluriannuel visant à améliorer l'accessibilité, le développement d'une nouvelle application pour tablettes, de même que les mesures prises pour accroître la présence de l'Ordre sur les réseaux sociaux pour mieux communiquer avec le public.

Angela De Palma, EAO, présidente du conseil, a pris la parole à son tour pour faire un tour d'horizon des nombreuses activités menées par le conseil en 2015. Parmi les nouvelles, citons la tenue des élections du conseil de l'an dernier, qui se sont traduites par l'inclusion de sept nouveaux membres et la création d'un programme de mentorat à l'intention des membres du conseil.

«Nous savions [que nos nouveaux membres] apporteraient de nouvelles perspectives et de riches expériences aux efforts du conseil. Nous savions aussi qu'il y aurait beaucoup de choses à apprendre très rapidement et, dans certaines situations, l'expérience fait toute la différence, a souligné M^me^ De Palma. Nous avons ainsi lancé un programme de mentorat facultatif pour les nouveaux membres du conseil.»

Conçu de façon à ce que les mentorés et les mentors soient assis côte à côte durant les réunions du conseil, le programme favorise l'établissement d'une relation professionnelle mutuellement bénéfique.

Par ailleurs, M^me^ De Palma a fait le point sur la création du comité de gouvernance, dont le rôle est de donner des directives sur les enjeux entourant la régie et la gestion des risques. Le comité veille, d'une part, à ce que l'Ordre et le conseil fonctionnent conformément aux lois et règlements pertinents et, d'autre part, à ce que le conseil s'acquitte de ses responsabilités fiduciaires.

Le conférencier principal, Paul Dubé, ombudsman de l'Ontario, a expliqué le fonctionnement de son organisme ainsi que le nouveau mandat qui lui a été conféré pour enquêter sur les plaintes contre les conseils scolaires. Il a également évoqué les moyens par lesquels Ombudsman Ontario et l'Ordre peuvent s'entraider.

«Nos organismes ont toujours eu des objectifs communs, a déclaré M. Dubé. Nous devons tous deux servir l'intérêt du public. Nous favorisons la qualité et la responsabilité des services publics.»

M. Salvatori a conclu l'allocution en se tournant vers l'avenir. «Nos priorités sont claires et nous poursuivons nos efforts pour progresser et évoluer, a-t-il dit. Dans l'avenir, et conformément aux points clés de nos priorités stratégiques, nous continuerons à faciliter la formation continue des membres, à favoriser la participation des membres au travail de l'Ordre, à accroître l'efficacité du conseil et des comités, et à produire des communications dans le but d'informer le public, d'améliorer la transparence et de collaborer avec d'autres organismes de réglementation pour rehausser l'importance qu'accorde le public à l'autoréglementation au sein de notre société.» ■

RAPPORT ANNUEL 2015

FAITS SAILLANTS

«Les Ontariennes et Ontariens peuvent être très fiers du travail que l'Ordre a accompli en 2015», a affirmé Michael Salvatori, chef de la direction et registraire, dans le rapport annuel de l'Ordre 2015.

Principales réalisations de l'Ordre en 2015 : rôle de premier plan dans le lancement du programme de formation à l'enseignement prolongé; publication de la recommandation professionnelle sur le devoir de signaler; et soutien continu à l'apprentissage de ses membres. Le rapport contient également un aperçu de ces activités, un message de la présidente du conseil et du registraire de l'Ordre, un rapport de chaque comité de l'Ordre, un rapport financier et des statistiques sur le personnel enseignant.

Le programme de formation à l'enseignement est bien implanté

Le message du registraire et le rapport du comité d'agrément offrent une mise à jour sur le programme de formation à l'enseignement prolongé. Le 1^er^ septembre 2015, le programme de formation à l'enseignement de l'Ontario a été profondément modifié. Il comprend désormais quatre sessions et une période d'enseignement pratique de 80 jours au lieu de 40.

De plus, le curriculum a été modifié pour refléter les défis et réalités des salles de classe modernes. Les matières de base, comme les mathématiques, ont été approfondies et une attention particulière est accordée au bien-être et à la santé mentale; à l'établissement de relations avec les élèves, les parents et la collectivité; et à l'intégration de la technologie dans l'apprentissage. (Lire notre article-vedette dans le présent numéro.)

L'Ordre a travaillé en étroite collaboration avec les facultés d'éducation de l'Ontario pour créer le *Guide d'agrément à l'intention des fournisseurs* (**oct-oeeo.ca/29TAiuD**), dont l'objectif est de favoriser la compréhension des nouveaux éléments du programme prolongé.

RAPPORT ANNUEL 2015 (SUITE)

Un marché de l'emploi souriant

La section du rapport sur les statistiques comprend, entre autres, des données sur le nombre de membres et les lieux de formation, ainsi que des statistiques sur les plaintes, les enquêtes et les mesures disciplinaires.

Le rapport sur la transition à l'enseignement de 2015 (**oct-oeeo.ca/29QbEHq**), qui examine les débuts de carrière des nouveaux pédagogues de l'Ontario, contient de bonnes nouvelles. Après une décennie de déclin, la situation de l'emploi en enseignement en Ontario s'est améliorée pour une deuxième année consécutive en 2015.

Le sondage prédit que le marché de l'emploi sera beaucoup plus accueillant dans les années à venir qu'au cours des dix dernières années grâce à la réduction du nombre de diplômés en Ontario, au déclin rapide du nombre de postulants provenant de l'extérieur de la province et aux modifications au programme de formation à l'enseignement en 2015.

Le taux de chômage des enseignants en première année de carrière est passé de 41 % en 2013, à 33 % en 2014 et à 23 % en 2015. Quant aux pédagogues qui travaillent dans le domaine depuis deux à cinq ans, le taux de chômage a également chuté au cours de la même période.

L'Ordre dépose son bilan

La section financière comprend le rapport de l'auditeur indépendant, le bilan de fin d'année, l'état des résultats et capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et les notes afférentes.

Plus de 4 800 membres ont présenté une demande d'inscription à l'Ordre avant l'entrée en vigueur du programme de formation à l'enseignement prolongé, portant le nombre total de membres à 243 204 pour l'année, soit une augmentation de 3 848 membres par rapport à 2014.

Pour 2015, le budget de fonctionnement de l'Ordre a été fixé à 40 741 300 $. Grâce à une gestion prudente et à l'augmentation du volume des cotisations (attribuable au nombre accru de demandes d'inscription avant la date d'entrée en vigueur du programme de formation à l'enseignement prolongé), l'Ordre a enregistré un excédent de fonctionnement de 1 137 174 $.

Pour lire le rapport complet, visitez **oct-oeeo.ca/29PkF2K**. ■

NOUVELLES DE L'ORDRE

LE POINT SUR L'AGRÉMENT

Le comité d'agrément a franchi une étape importante dans la mise en œuvre du programme de formation à l'enseignement prolongé de l'Ontario.

Le lancement de ce programme, en septembre 2015, s'est traduit par des modifications aux programmes que les étudiants en enseignement doivent suivre. Citons, entre autres, le doublement de la durée du programme et de la période de stage, et l'introduction de nouveaux domaines obligatoires. Au printemps dernier, l'Ordre a effectué ce qui suit : examen des programmes offerts par 18 fournisseurs; approbation de l'agrément de 44 programmes et révocation de l'agrément de deux programmes, à la demande d'un fournisseur; ainsi que décision d'assujettir un programme à une condition (l'agrément avait été accordé précédemment avec la même condition).

Les décisions en matière d'agrément se trouvent à **oct-oeeo.ca/29ToGHO**. ■

VOTRE REVUE À L'HONNEUR

Pour parler profession (*PPP*) et *Professionally Speaking* (*PS*) ont connu une autre année de succès, avec six prix en rédaction et en conception à la 62e remise annuelle des prix Médias d'affaires Canada (MAC) (anciennement les prix Kenneth-R.-Wilson). *PS* a maintenu son élan au gala de remise des prix Tabbie 2016, remportant six prix, et a été première finaliste pour Meilleure revue professionnelle aux Editors' Choice Awards 2016. Les prix Médias d'affaires Canada reconnaissent l'excellence du contenu, tandis que les prix Tabbie, présentés par la Trade Association Business Publications International (TABPI), récompensent l'excellence en rédaction et en conception visuelle des publications en anglais. Les Editors' Choice Awards, célèbrent la qualité du travail des rédacteurs en chef qui œuvrent dans l'industrie des revues canadiennes.

VOICI LES PRIX DE CETTE ANNÉE :

- **OR :** Meilleur profil (MAC) – «Les couleurs d'Abdi Bileh Dirir»; *PPP*, sept. 2015
- **DEUX PRIX OR :** Meilleure chronique ou rubrique régulière (MAC et Tabbie) – «Remarkable Teacher»; *PS*, 2015
- **OR :** Illustration en page couverture (Tabbie) – «Bully-Proofing»; *PS*, mars 2015
- **ARGENT :** Meilleur numéro (MAC) – «Shifting Gears»; *PS*, déc. 2015
- **ARGENT :** Meilleure chronique ou rubrique régulière (MAC) – «Great Teaching»; *PS*, 2015
- **ARGENT :** Meilleur profil (MAC) – «Force of Nature»; *PS*, déc. 2015
- **ARGENT :** Photographie en page couverture (Tabbie) – «Game Changers»; *PS*, juin 2015
- **ARGENT :** Meilleure photographie (MAC) – «Man and the Machine»; *PS*, mars 2015
- **MENTION HONORABLE :** Conception d'article (Tabbie) – «Shifting Gears»; *PS*, déc. 2015
- **MENTION HONORABLE :** Page ou double-page d'ouverture (Tabbie)– «Seasoned for Success»; *PS*, juin 2015
- **8e PLACE :** parmi les 25 meilleurs articles de fond (Tabbie) – «Games On»; *PS*, juin 2015 ■

MISE À JOUR DU CADRE DE FORMATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE

Les processus d'enseignement et d'apprentissage évoluent au fil du temps. C'est pourquoi l'Ordre a révisé son Cadre de formation de la profession enseignante.

Les normes d'exercice et de déontologie ainsi que le Cadre de formation de la profession enseignante représentent une vision collective du professionnalisme en enseignement en Ontario.

Conformément à son rôle consistant à établir «un cadre de formation provincial en vue d'appuyer les normes d'exercice et de mettre en valeur la compétence continue des membres de l'Ordre», le comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation avait examiné les principes du perfectionnement professionnel à la fin des années 1990. Le cadre de formation, publié pour la première fois en 2000, est le résultat de ses recherches.

L'année dernière, dans le cadre du processus de révision et de mise à jour du document, l'Ordre a invité ses membres à lui faire part de leur rétroaction. Par l'entremise d'un sondage, on leur a demandé de réfléchir à leurs activités de perfectionnement et, à leur vision du perfectionnement professionnel.

Un programme de perfectionnement continu doit être accessible, valorisé et pertinent pour avoir une incidence positive sur la pratique en classe. Le document révisé (que le conseil a approuvé à sa réunion en juin dernier) tient compte des multiples styles d'apprentissage et préférences des membres.

Ce nouveau document de 16 pages reconnaît que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Il souligne qu'une vision globale du professionnalisme en enseignement illustre bien les liens qui existent entre la pratique éthique, les connaissances, les compétences, les valeurs et le perfectionnement professionnel continu.

La publication met l'accent sur le fait que l'autonomie dans l'apprentissage professionnel est au cœur du professionnalisme en enseignement.

L'apprentissage par la pratique est un autre élément clé du cadre. Selon les pédagogues, c'est l'apprentissage professionnel le plus important et le plus puissant qui soit.

Le document souligne l'importance du rôle des cours menant à une qualification additionnelle et de l'obtention de diplômes d'études supérieures comme occasions clés de formation et d'apprentissage.

Le cadre de formation incite les pédagogues à réfléchir aux divers contextes qui ont favorisé leur apprentissage professionnel continu; à déterminer des milieux ou forums supplémentaires qui pourraient l'alimenter; à explorer la façon dont des contextes tels que la salle de classe, le conseil scolaire, la province ou la communauté l'appuient; et à définir des objectifs.

Les membres de l'Ordre savent qu'investir dans le perfectionnement continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et favorise l'apprentissage des élèves. Le cadre de formation sert de catalyseur à une pratique novatrice, créative et réceptive. Les document est accessible à **oct-oeeo.ca/29IIHxu**. ■

NOUVELLES RESSOURCES POUR LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

L'Ordre a récemment publié deux vidéos fondées sur les normes : *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* et *L'éthique est un geste : manifester son empathie pour les enfants anishinaabe*.

L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti

Le séisme de 2010 en Haïti fut catastrophique. On estime qu'il a affecté près de trois millions d'habitants. Cette vidéo touchante (**oct-oeeo.ca/2a5oW7P**) met en vedette des enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario, au service du Dufferin-Peel Catholic District School Board, qui sont allés en Haïti dans le cadre de leurs programmes de sensibilisation à la justice sociale.

«Pour moi, ça commence par un sentiment de responsabilité pour son prochain, ça commence par l'entraide», déclare Anna Brunette, EAO, directrice de la Good Shepherd Elementary School, à Brampton, en parlant de la raison pour laquelle elle s'est jointe à l'initiative.

Lorsque les enseignants sont rentrés au Canada, ils ont eu l'idée de créer un «club du sac de lait» où des élèves bénévoles fabriquent, à l'aide de ce matériau, des matelas pour les Haïtiennes et Haïtiens dans le besoin.

Cette vidéo illustre bien ce que signifient les normes de déontologie de la profession enseignante – empathie, confiance, respect, intégrité – en temps de crise.

L'éthique est un geste : manifester son empathie pour les enfants anishinaabe

Cette vidéo populaire (**oct-oeeo.ca/29PhN63**) explique ce que signifient nos normes de déontologie – empathie, confiance, respect, intégrité – du point de vue d'un membre anishinaabe de l'Ordre.

«Dans la culture anishinaabe, nous mesurons l'intégrité en suivant les sept enseignements ancestraux des Anishinaabe : humilité, amour, respect, sagesse, courage, honnêteté et vérité», dit Bruce K. Beardy, EAO, artiste anishinaabe et membre de la Faculté d'éducation de l'Université Lakehead, qui est interviewé dans la vidéo.

Pour accompagner la vidéo, l'Ordre a publié *Explorer les Normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* (**oct-oeeo.ca/2a2B1Jq**), un guide de discussion conçu pour enrichir votre pratique professionnelle par l'intégration des perspectives autochtones.

Ces ressources abordent de nombreux concepts enchâssés dans les normes qui encadrent toutes les lignes directrices des cours menant à une qualification additionnelle.

NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL

Jacqueline Karsemeyer, EAO

Jacqueline Karsemeyer, EAO, Ph. D., est conseillère en éducation de l'enfance en difficulté au Toronto District School Board, où elle offre son appui à 29 écoles allant du jardin d'enfants à la 12e année. Née en Guyana et formée au Québec, Mme Karsemeyer a fait ses débuts en tant qu'enseignante en immersion française au North York Board of Education en 1995, ayant précédemment travaillé comme thérapeute auprès d'enfants.

Mme Karsemeyer a œuvré à titre d'enseignante-ressource en anglais et en immersion française à la Regal Road Public School de même qu'à titre d'enseignante du programme de jardin d'enfants en intervention langagière précoce, un projet mené conjointement avec le département d'orthophonie. Elle s'est beaucoup investie dans le comité des droits de la personne, dans le comité directeur du perfectionnement professionnel ainsi que dans le comité consultatif des écoles urbaines du Toronto District School Board.

Elle a également assumé le rôle de déléguée syndicale de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, où elle y a été détachée en tant qu'adjointe de direction de la branche Équité et services aux femmes. De 2009 à 2010, elle a exercé les fonctions d'agente de programme au sein de l'Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation de l'Ordre.

La recherche sur les écoles de l'Ontario, l'expérience acquise en Inde et l'étude de la danse en Afrique de l'Ouest enrichissent sa pratique d'enseignement tout comme son travail de doctorat portant sur l'éducation holistique. Mme Karsemeyer se concentre sur les enjeux associés à l'éducation publique, à l'équité et à la justice sociale, notamment en donnant suite aux recommandations formulées dans le rapport définitif de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Elle est titulaire d'un B.A. de l' Université York à Toronto, d'une M. Éd. de l'Université Mount Saint Vincent (Nouvelle-Écosse) ainsi que d'un B. Éd. et d'un Ph. D. de l'Université de Toronto. ■

RÉUNIONS DU CONSEIL

À sa réunion des 2 et 3 juin 2016, le conseil de l'Ordre a :

- accueilli James Knopp, nouveau membre du conseil nommé par le gouvernement provincial pour un mandat de trois ans
- reporté, à la réunion du conseil de septembre 2016, l'examen des motions présentées par les comités de discipline et d'enquête, qui figurent dans leurs rapports respectifs présentés au conseil en juin 2016, relativement à la publication des décisions intégrales du comité de discipline de l'Ordre dans la base de données juridiques CanLII et à la publication des sommaires de décisions disciplinaires faisant intervenir des questions d'incompétence afin de clarifier les implications liées au projet de loi 200 récemment déposé
- modifié son protocole concernant la participation des membres aux réunions du conseil et des comités par téléconférence
- modifié la politique des porte-paroles du conseil afin de l'harmoniser avec les pratiques actuelles
- reçu le rapport trimestriel du registraire qui fait le point sur l'avancement des priorités stratégiques
- reçu le rapport financier du premier trimestre, soulignant que les tendances en matière de recettes et de dépenses qui découlent des programmes de l'Ordre répondent très bien aux attentes, comparativement au schéma des dépenses enregistré l'année précédente et en fonction des diverses exigences professionnelles des unités
- reçu le rapport trimestriel d'Angela De Palma, présidente du conseil, évoquant, entre autres, les visites de délégations internationales ainsi que la sensibilisation aux médias sociaux et à leur utilisation
- modifié la politique sur les déplacements des membres du conseil
- nommé Robert Ryan président du comité d'enquête et membre du comité exécutif, au 1er juillet 2016
- approuvé les états financiers de l'Ordre audités au 31 décembre 2015
- choisi KPMG comme auditeur de l'Ordre pour son exercice financier de 2016
- approuvé la version révisée du Cadre de formation de la profession enseignante
- approuvé la date du 9 avril 2018 pour la tenue des prochaines élections du conseil
- demandé au comité de discipline d'étudier, d'examiner et de commenter les recommandations du comité de protection de l'intérêt public visant à diffuser les réprimandes dans un forum public en incluant le texte pertinent qui figure dans les décisions écrites du comité de discipline accessibles sur le site web de l'Ordre et Quicklaw
- recommandé de modifier le Règlement sur les qualifications requises pour enseigner afin de tenir compte des enseignants formés à l'étranger ayant déjà détenu une autorisation d'enseigner, des règlements administratifs touchant le paiement de la première cotisation annuelle, du changement de certains noms de cours menant à une qualification additionnelle (QA), de nouveaux cours menant à une QA, et du besoin de clarifier les dispositions relatives aux cours menant à une QA qui peuvent seulement être donnés soit dans les écoles de langue française, soit dans les écoles de langue anglaise, ou qui sont seulement offerts en français ou en anglais
- recommandé d'apporter des modifications au Réglement sur l'agrément des programmes de formation en enseignement relativement à la création et à la direction des sous-comités d'agrément, ainsi que des ajouts aux processus d'examen des programmes et des changements substantiels
- modifié les règlements administratifs de l'Ordre afin que la première cotisation annuelle dont doit s'acquitter un membre soit payable durant l'année où cette personne devient membre de l'Ordre et avant de recevoir son certificat de qualification et d'inscription. ■

ÉTUDE DE CAS DU COMITÉ D'ENQUÊTE

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Le comité d'enquête de l'Ordre étudie toutes les plaintes déposées contre ses membres et examine l'information qui en découle.

Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

Le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

De plus, il peut refuser de faire enquête sur une plainte si elle ne vise pas l'inconduite, l'incompétence ou l'incapacité éventuelle d'un membre. Dans le cadre de ce processus, le comité examine l'information que la partie plaignante a transmise, puis décide si l'Ordre mènera une enquête sur la plainte.

Conformément à la loi, les cas dont l'enquête est en cours sont confidentiels. Fondé sur des faits réels, le cas suivant informera nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et inappropriés. Les détails ont été modifiés afin de respecter la confidentialité.

Un directeur d'école de Toronto a informé les parents qu'il déplaçait la zone d'embarquement des enfants qui ne prennent pas l'autobus.

Auparavant, cette zone se situait devant l'école. Cependant, en raison des embouteillages et des enjeux de sécurité, la zone d'embarquement des élèves l'après-midi a été relocalisée derrière l'école.

Un parent n'a pas bien pris cette décision et s'est plaint à l'Ordre. Le père allègue que le directeur de l'école a pris cette décision trop rapidement et sans consulter le conseil des parents. Il déclare que la nouvelle zone – une aire de stationnement utilisée conjointement avec une autre école – n'est pas sécuritaire pour les élèves en raison des embouteillages causés par les autobus scolaires et les parents des deux écoles qui viennent chercher leurs enfants à pied et en voiture.

En outre, le plaignant est d'avis que la nouvelle zone n'est pas facilement accessible parce que les parents qui conduisent y sont bloqués une fois sur le stationnement. Pour éviter la situation, le plaignant a dû se garer loin, ce qui n'est pas pratique parce que son épouse et sa mère, qui viennent parfois chercher son fils, sont toutes les deux handicapées. Il mentionne aussi qu'il n'y a qu'un seul espace de stationnement accessible aux personnes handicapées.

Un jour, pour exprimer sa frustration, le père s'est garé derrière un autobus scolaire à l'arrière de l'école parce qu'il n'y avait aucun espace de stationnement disponible pour les personnes handicapées. En raison de cet incident, allègue-t-il, un agent de police lui a téléphoné et lui a ordonné de ne plus se garer à cet endroit, faute de quoi il serait accusé d'intrusion. Le parent allègue aussi que le directeur de l'école a menacé de demander au conseil scolaire d'émettre une ordonnance de défense de passage si le parent ou son épouse se garaient encore là.

En fin de compte, le parent a eu une réunion avec le directeur de l'école, le conseiller scolaire, le surintendant et d'autres membres de la communauté pour discuter des enjeux de sécurité concernant la nouvelle zone d'embarquement des élèves.

En résumé, la plainte du parent mettait l'accent sur les changements apportés aux procédures d'embarquement des élèves, lesquels ont donné lieu à davantage d'inquiétudes relatives à la sécurité des élèves et un nombre limité d'espaces de stationnement pour les personnes handicapées, ainsi que sur le manque de consultation des parents et sur la menace d'émission d'une ordonnance de défense de passage.

Si vous étiez membre du comité d'enquête, que feriez-vous? Pensez-vous que cette plainte est liée à une possibilité d'inconduite, d'incompétence ou d'incapacité d'un membre? ■

CONCLUSION

Le comité d'enquête a décidé que les allégations formulées par le parent n'étaient pas liées à une inconduite professionnelle, ni à de l'incompétence, ni à de l'incapacité de la part du membre.

Le comité a affirmé qu'il incombait au directeur de l'école, en consultation avec le personnel approprié du conseil scolaire, de déterminer des procédures d'embarquement et de débarquement sécuritaires pour les élèves. Le sous-comité a souligné que la zone du matin n'avait pas changé. Toutefois, le directeur de l'école et le personnel du conseil scolaire étaient d'avis qu'il était nécessaire de déplacer la zone de l'après-midi pour assurer la sécurité des élèves.

Le comité a fait remarquer que, quand les parents ont exprimé leurs inquiétudes, une réunion a eu lieu pour expliquer ce qui motivait ce changement. Bien que certains parents ne fussent toujours pas satisfaits, le directeur de l'école et le conseil scolaire ont décidé que, pour des raisons de sécurité, on maintiendrait la nouvelle zone là où elle était. De plus, le comité a aussi souligné que la mention d'une ordonnance de défense de passage était survenue après la consultation du parent et n'était pas inappropriée.

Par suite des déterminations du comité, il n'y a pas eu d'enquête sur la plainte. ■

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre. Les sous-comités sont composés de membres élus et nommés du conseil.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou que soit publiée son ordonnance dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans *Pour parler profession*. Vous pouvez en consulter le texte intégral à **oeeo.ca** ➔ Membres ➔ Plaintes et discipline ➔ Décisions.

Membre : Ken Ishwar Beebakhee
N° de membre : 404188
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu Ken Ishwar Beebakhee, enseignant du Toronto District School Board, pour avoir omis de superviser adéquatement ses élèves lors d'un voyage scolaire.

M. Beebakhee a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1996. Il a assisté à l'audience du 14 janvier 2016 et y était représenté par un avocat.

M. Beebakhee a accompagné des élèves dans le cadre d'un voyage scolaire organisé par Education First Educational Tours, en mars 2010. Le groupe a acheté et consommé de l'alcool pendant le voyage. De plus, les élèves étaient bruyants et ont perturbé les occupants de l'hôtel.

En septembre 2010, le conseil scolaire a suspendu M. Beebakhee sans salaire pendant six jours.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Beebakhee coupable de faute professionnelle et a suspendu son certificat pendant six jours. On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, dans les trois mois de la date de l'ordonnance du sous-comité, M. Beebakhee doit suivre, à ses frais, un cours sur les limites, la transgression de ces limites et la supervision adéquate des élèves. Ce cours lui rappellera ses obligations d'enseignant et l'importance d'une surveillance efficace pour la sécurité et le bien-être de ses élèves.

Le comité juge troublant que M. Beebakhee et les élèves placés sous sa surveillance aient acheté et consommé de l'alcool tout au long du voyage de dix jours. Par conséquent, les élèves ont fait trop de bruit et ont tenu éveillés d'autres clients de l'hôtel.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité accepte l'exposé de l'avocate de l'Ordre à savoir [que] quand les enseignants accompagnent les élèves lors de voyages scolaires, les membres du groupe jouent le rôle d'ambassadeurs de leur école, de leur conseil scolaire et, dans la présente affaire, de leur pays.»

Membre : Denis Sinai Blier
N° de membre : 447741
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat en enseignement de Denis Blier, enseignant et ancien directeur d'école pour le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, pour avoir omis de respecter les normes de la profession, utilisé des mesures disciplinaires inappropriées et négligé de superviser adéquatement ses élèves.

M. Blier a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2001. Il n'a pas assisté à l'audience des 19 et 20 janvier 2016 et n'y était pas représenté par un avocat.

M. Blier a omis d'adapter ses leçons de façon à ce que tous les élèves aient une chance égale d'apprendre et de réussir. Par ailleurs, il arrivait souvent en retard pour sa classe et ses activités de supervision.

M. Blier a fait appel à des mesures disciplinaires inappropriées avec ses élèves, et ce, à plusieurs reprises. Il a fait tomber un élève en tirant la chaise sur laquelle il était assis, puis il l'a traîné par le col de son T-shirt pour le faire sortir de la salle de classe lorsque ce dernier n'était pas attentif. De plus, en guise de mesure disciplinaire, M. Blier a envoyé le même élève dans le couloir à plusieurs reprises, sans aucune supervision. M. Blier a également omis de superviser adéquatement ses élèves lors d'une période de travail sur ordinateur, les laissant libres de consulter des sites web inappropriés, dont celui de Bloody Mary.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Blier coupable de faute professionnelle et a ordonné la suspension de son certificat d'enseignement pendant trois mois à partir de la date de l'ordonnance du comité. Le comité lui a aussi ordonné de se présenter devant le sous-comité pour recevoir une réprimande, avant d'accepter tout poste en enseignement qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

En outre, M. Blier doit suivre, à ses frais, un ou plusieurs cours sur la gestion de classe et les techniques de discipline efficaces avec les élèves.

Dans leur décision, les membres du sous-comité ont écrit que «la sanction a pour but de protéger et servir l'intérêt public, de maintenir les normes de la profession, et de favoriser la confiance du public dans la profession enseignante».

Membre : Wendy Joy Champion
N° de membre : 214896
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu Wendy Joy Champion, enseignante du Keewatin Patricia District School Board, pour avoir envoyé des textos inappropriés à deux élèves et pour avoir donné une bouteille de whiskey de 26 onces à l'un d'entre eux.

M^me^ Champion a reçu l'autorisation d'enseigner en septembre 1996. Elle n'a pas assisté à l'audience du 17 novembre 2015, mais y était représentée par un avocat.

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, M^me^ Champion a envoyé de nombreux textos à un élève, même après que ses parents lui eurent demandé d'arrêter.

AUDIENCES

On a informé l'administration de l'école et du conseil scolaire de ces communications inappropriées. Le conseil scolaire a réprimandé Mme Champion et lui a imposé une suspension de cinq jours.

En juin et en juillet 2009, soit deux mois après les mesures disciplinaires du conseil scolaire, Mme Champion a entrepris une seconde relation dans le cadre de laquelle elle a envoyé des textos inappropriés à un autre élève. De plus, elle lui a fourni de l'alcool, et l'a regardé boire et fumer de la marijuana avant qu'il ne reparte en bateau.

Elle a été reconnue coupable d'avoir sciemment fourni de l'alcool à une personne de moins de 19 ans, en contravention du paragraphe 30 (1) de la *Loi sur les permis d'alcool*.

Le 10 septembre 2010, Mme Champion a pris sa retraite du conseil scolaire.

Le sous-comité de discipline a reconnu Mme Champion coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant neuf mois.

Avant de reprendre l'enseignement, elle doit se présenter devant le sous-comité pour recevoir une réprimande et suivre un cours, à ses frais, sur les limites appropriées et la transgression de ces limites.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La conduite de Mme Champion a été inappropriée et peu professionnelle, et elle a mis en danger la sécurité de ses élèves.»

Membre : Kenneth Chesley James Curtis
N° de membre : 519304
Décision : Suspension

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'enseignement de Kenneth Chesley James Curtis pour avoir omis, à maintes reprises, d'assurer la sécurité de ses élèves et de ses collègues.

M. Curtis a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2007 et était au service de l'Avon Maitland District School Board. Il n'était ni présent à l'audience du 30 novembre et du 1er décembre 2015, ni représenté par un avocat.

Le comité a jugé qu'il y avait un nombre démesuré de problèmes de sécurité dans la classe de M. Curtis entre le printemps 2012 et l'hiver 2013; citons notamment qu'un feu s'est déclenché à la suite d'une fuite d'huile et que M. Curtis a omis de signaler l'incident.

La preuve démontre que M. Curtis a omis, à maintes reprises, de maintenir des conditions de sécurité adéquates dans sa classe et de remédier à ses manquements aux règles de sécurité, bien qu'il ait eu de nombreuses occasions de le faire. Il n'a pas non plus enseigné convenablement à ses élèves les règles de sécurité pertinentes.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Curtis coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant trois mois.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Une suspension de trois mois est

AUDIENCES

raisonnable et appropriée, compte tenu de la nature de l'inconduite de M. Curtis. […] Cette composante de la sanction du comité servira de rappel à la profession de l'importance de maintenir une salle de classe sécuritaire en tout temps.»

Membre : Scott Andrew Dempster
N° de membre : 434248
Décision : Révocation
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat en enseignement de Scott Andrew Dempster pour avoir entretenu des relations inappropriées avec trois jeunes élèves de sexe masculin.

M. Dempster avait reçu l'autorisation d'enseigner en mai 2000. Il était enseignant dans une école de Milton, au service de l'Halton District School Board. Il n'était pas présent à l'audience du 18 novembre 2015 et n'y était pas représenté par un avocat. Il a toutefois présenté un exposé écrit au comité.

Deux des garçons étaient d'anciens élèves de l'école, alors que le troisième fréquentait l'école.

En avril 2011, M. Dempster a emmené un élève souper au restaurant sans sa famille. Il était un ami de la famille de l'élève. En février 2012, il était au domicile de la famille de l'élève pour souper. Après le repas, M. Dempster, l'élève et sa famille ont décidé d'aller dans la baignoire à remous. M. Dempster et l'élève se sont changés et ont mis un maillot de bain dans la chambre de l'élève alors qu'ils s'y trouvaient seuls.

De janvier 2008 à mars 2012, M. Dempster a entretenu une relation personnelle inappropriée avec un autre élève. Il lui a acheté des objets, l'a emmené faire de la planche à neige et voir un film au cinéma, a clavardé avec lui dans Facebook et lui a envoyé des textos pour passer du temps avec lui. Quand l'élève a commencé le secondaire, M. Dempster et l'élève ont passé du temps tous les deux seuls environ deux fois par mois.

Durant l'année scolaire 2011-2012, M. Dempster a emmené un troisième élève chez le coiffeur, au cinéma, à la patinoire, au théâtre et au restaurant. Ils ont aussi réalisé des films ensemble.

Le 30 juin 2012, M. Dempster a démissionné du conseil scolaire.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Dempster coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription. Le sous-comité a souligné que M. Dempster avait adopté un comportement inapproprié envers de jeunes élèves à maintes reprises et que cela l'inquiétait beaucoup.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Bien que le comité soit au courant que, s'il témoignait, M. Dempster dirait que ces relations avaient évolué en raison des relations personnelles qu'il entretenait avec les parents des élèves, il aurait dû savoir que les membres de la profession doivent se conduire de façon professionnelle dans la salle de classe comme à l'extérieur. Ces relations ne s'inscrivaient pas dans le cadre de relations appropriées entre élèves et enseignants.»

Membre : Réjean Desjardins
N° de membre : 261322
Décision : Suspension et réprimande
Un sous-comité de discipline a suspendu Rejean Desjardins, enseignant du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, pour avoir adopté une conduite malhonnête de façon répétée, dont avoir volé environ 600 $ dans une petite caisse de l'école.

M. Desjardins a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1993. Il était présent à l'audience du 23 novembre 2015 et y était représenté par un avocat.

Entre autres conduites malhonnêtes, M. Desjardins est entré dans une école où il travaillait, en dehors des heures d'ouverture et sans permission, et a pris environ 600 $ dans une petite caisse qui se trouvait dans le local d'un enseignant et un sac de sport contenant une paire de raquettes à neige.

Le conseil scolaire a suspendu M. Desjardins de ses fonctions sans salaire, puis l'a licencié le 13 novembre 2012. M. Desjardins a remboursé le montant total qu'il avait pris dans la petite caisse.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Desjardins coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant trois mois. Le comité lui a aussi ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Bien que les facteurs atténuants démontrent que M. Desjardins a assumé la responsabilité de ses actes, cela n'excuse pas le fait que ses gestes étaient très sérieux et ont compromis la confiance du public dans la profession enseignante.»

Membre : Nicole Desrosiers-Houde, EAO
N° de membre : 183420
Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Nicole Desrosiers-Houde, enseignante du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario, pour avoir usé de force physique afin de discipliner deux élèves qu'on lui avait confiés.

M^me^ Desrosiers-Houde a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1985. Elle n'était pas présente à l'audience du 19 octobre 2015, mais y était représentée par un avocat.

L'enquête du conseil scolaire a révélé que M^me^ Desrosiers-Houde a pris un élève par le cou après que celui-ci eut refusé de ranger sa boîte de crayons, comme elle le lui avait demandé le 14 novembre 2011. M^me^ Desrosiers-Houde a affirmé qu'elle n'avait pas pris l'élève par le cou, mais qu'elle lui avait simplement touché l'épaule.

M^me^ Desrosiers-Houde a aussi serré les joues d'un élève après l'avoir séparé d'une élève avec qui il se bagarrait. M^me^ Desrosiers-Houde a affirmé être intervenue pour séparer les élèves quand ils se bagarraient, mais a nié avoir serré les joues de l'élève.

On a informé la Société d'aide à l'enfance (SAE) d'Algoma des deux incidents. La SAE a conclu qu'ils s'étaient bel et bien produits. On a informé la Police provinciale de l'Ontario des enquêtes de la SAE, mais aucune accusation criminelle n'a été portée.

Le sous-comité de discipline a reconnu M^me^ Desrosiers-Houde coupable de faute

AUDIENCES

professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant le comité pour recevoir une réprimande dans les huit mois suivant la date de l'audience.

De plus, elle doit suivre, à ses frais, un cours sur la théorie et la pratique de la gestion de classe avant de reprendre son poste actuel ou tout autre poste en enseignement.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité juge que le règlement du présent cas est approprié compte tenu des circonstances, et qu'il sert et protège l'intérêt du public.»

Membre : Grant Gerhard Gedies, EAO
N° de membre : 438873
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Grant Gerhard Gedies, enseignant au service du Toronto District School Board, pour avoir adressé de nombreux commentaires inappropriés et injurieux à six de ses jeunes élèves.

M. Gedies a reçu l'autorisation d'enseigner en octobre 2000. Il était présent à l'audience du 20 novembre 2015 et y était représenté par un avocat.

Pendant l'année scolaire 2010-2011, M. Gedies a, entre autres, traité des élèves de gai, de chou à la crème, de gros et de pleurnichard. Il a dit à un élève : «Personne ne t'aime.» Lorsqu'un autre élève lui a demandé de ne pas le prendre en photo, il lui a répondu : «Je ne le ferai pas, car je ne voudrais pas briser mon appareil photo.»

M. Gedies a reçu une lettre d'avertissement et a fait l'objet de deux suspensions de la part du conseil scolaire en raison de la façon dont il a traité les élèves.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Gedies coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

M. Gedies doit également suivre, à ses frais, et réussir un cours sur les limites professionnelles et sur le respect de la sensibilité des élèves.

Le comité de discipline a mis l'accent sur le caractère répétitif de l'inconduite de M. Gedies, soulignant qu'il s'en est pris à de nombreux élèves en leur adressant des commentaires désobligeants et que le conseil scolaire a dû intervenir à trois reprises avant que M. Gedies ne se rende compte que sa conduite était inacceptable.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[M. Gedies] s'en est pris à des élèves, les insultant ou les traitant avec mépris en leur adressant différents commentaires qu'il savait ou aurait dû savoir être discriminatoires et blessants. Par ses actes, M. Gedies a abusé de sa situation de confiance et a créé une atmosphère qui n'était ni stimulante ni favorable à l'amélioration ou au maintien de l'estime de soi des élèves.»

Membre : Kim Doris Gervais/ Kim Doris Brousseau
N° de membre : 426789
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Kim Doris Gervais, anciennement connue sous le nom de Kim Doris Brousseau, relativement à des condamnations au criminel pour agressions sexuelles contre quatre jeunes garçons.

M^me^ Gervais a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1999. Elle n'était ni présente à l'audience du 6 octobre 2015, ni représentée par un avocat.

M^me^ Gervais était au service du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, à Timmins. Entre le 1^er^ septembre 2007 et le 31 décembre 2011, elle a entretenu une relation personnelle, inappropriée et sexuelle avec quatre élèves.

Elle a envoyé des textos à connotation sexuelle, embrassé langoureusement un élève et montré des photos d'elle-même à différents stades de nudité. Elle a invité trois élèves chez elle pour visionner une vidéo pornographique et incité deux d'entre eux à lui caresser les seins.

Le 23 avril 2014, elle a été condamnée à une peine de sept mois d'emprisonnement et à deux ans de probation après avoir plaidé coupable à trois chefs de contacts sexuels et à un chef d'incitation à des contacts sexuels.

Selon l'avocat de l'Ordre, la demande de publication de ses deux noms est nécessaire car, d'après l'agente de probation, M^me^ Gervais a déménagé en Colombie-Britannique avec l'intention de changer de nom et de reprendre une carrière en enseignement. «La publication des deux noms de M^me^ Gervais s'avère donc nécessaire afin de protéger le public.»

Le sous-comité de discipline a reconnu M^me^ Gervais coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat soit révoqué et que ses deux noms figurent dans le sommaire disciplinaire de la revue de l'Ordre.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La conduite de M^me^ Gervais à l'égard de jeunes enfants est odieuse et répréhensible. Les multiples gestes d'inconduite sexuelle répétés de M^me^ Gervais justifient que le comité ordonne une révocation, soit la sanction la plus sévère qu'il puisse imposer.»

Membre : Peter David Giaschi
N° de membre : 458483
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu l'enseignant Peter David Giaschi pour avoir eu un langage, des techniques d'enseignement et des interactions inappropriés avec des collègues, y compris pour avoir offert des monologues érotiques aux élèves afin qu'ils les récitent et pour avoir utilisé un langage sexuel cru en classe.

M. Giaschi a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2002. Il était au service de l'Hastings and Prince Edward District School Board. Il n'était pas présent à l'audience du 19 octobre 2015, mais y était représenté par un avocat.

En septembre 2008, une élève a récité un monologue érotique devant la classe. Il s'agissait de l'une des options que M. Giaschi avait données à la classe. Il a suggéré à l'élève de réciter le monologue couchée par terre, comme si elle «avait le meilleur orgasme de sa vie».

De septembre à décembre 2008, M. Giaschi a eu recours à des références d'ordre sexuel pour enseigner à ses élèves comment jouer une scène; il s'est roulé par terre avec des élèves et a eu des contacts corporels entiers avec eux, et il a

AUDIENCES

présenté le monologue de George Carlin, *Seven Words You Can Never Say on Television* (*Les sept mots que l'on ne peut jamais prononcer à la télévision*).

En mai 2009, il a confronté une suppléante concernant un problème devant les élèves et a laissé allumé l'ordinateur mis à sa disposition par l'école, révélant une conversation Facebook qui comprenait des commentaires inappropriés sur les administrateurs de l'école. Il a aussi publié des commentaires inappropriés sur le personnel de l'école dans son site web personnel.

M. Giaschi a reçu des lettres de discipline de l'école et du conseil scolaire, et a été suspendu de ses fonctions pendant cinq jours sans salaire. En novembre 2009, il a été convié à une réunion disciplinaire avec l'administration du conseil scolaire après que sa classe eut participé à la reconstitution du viol collectif d'une élève, qui avait eu lieu en Californie.

Le 1er avril 2010, M. Giaschi a démissionné du conseil scolaire.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Giaschi coupable de faute professionnelle et a suspendu son certificat en enseignement pendant deux mois. On lui a aussi ordonné de se présenter devant le sous-comité pour recevoir une réprimande.

Avant de reprendre un poste en enseignement, M. Giaschi doit avoir reçu la réprimande et avoir suivi, à ses frais, et réussi un cours sur les limites appropriées et les questions de transgression de ces limites.

Dans sa décision, le sous-comité a décrit la conduite de M. Giaschi comme suit : «honteuse, déshonorante et contraire aux devoirs de la profession.»

Membre : Lisa Lynn Gillott, EAO
N° de membre : 538325
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Lisa Lynn Gillott, enseignante du Limestone District School Board, pour avoir eu une conduite inappropriée et transgressé les limites avec les élèves, malgré les avertissements de l'administration et du conseil scolaire.

Mme Gillott a reçu l'autorisation d'enseigner en novembre 2008. Elle était présente à l'audience du 18 janvier 2016 et y était représentée par un avocat.

Entre janvier et mai 2013, Mme Gillott a accordé des privilèges à un élève. Par exemple, elle lui a permis de communiquer avec elle au moyen de l'internet en dehors des heures de cours et de rester à l'intérieur pendant la récréation.

À la fin du printemps 2013, les administrateurs de l'école lui ont donné un avertissement sur les limites à respecter et, en août 2013, les parents de l'élève lui ont demandé de prendre ses distances.

De plus, durant l'année scolaire 2012-2013, Mme Gillott a fait des révélations inappropriées à des élèves concernant les activités sexuelles.

En septembre 2013, le conseil scolaire a mis Mme Gillott en congé administratif avec salaire jusqu'à ce qu'il termine son enquête sur les allégations d'inconduite. Les Services d'aide à l'enfance et à la famille ont mené une enquête, mais n'ont pu «confirmer l'existence de problèmes relatifs à la protection de l'enfance».

En octobre 2013, le conseil scolaire a suspendu Mme Gillott de ses fonctions pendant cinq jours sans salaire, l'a changée d'école et l'a avisée que tout autre incident d'inconduite entraînerait son congédiement. Elle enseigne avec succès depuis deux ans.

En janvier 2014, Mme Gillott a participé à trois ateliers qui traitaient des limites professionnelles et de l'utilisation des médias sociaux.

Le sous-comité de discipline a reconnu Mme Gillott coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Mme Gillot doit aussi suivre, à ses frais, et réussir un cours sur le maintien des limites professionnelles avec les élèves et sur l'utilisation des médias sociaux.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «L'inconduite de Mme Gillott était grave et a duré longtemps.»

Membre : Joseph Anthony Graziano
N° de membre : 274327
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement de Joseph Anthony Graziano, enseignant de l'Hamilton-Wentworth Catholic District School Board, après qu'il eut été reconnu coupable au criminel d'infractions sexuelles contre un élève.

M. Graziano a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1997. Il n'a pas assisté à l'audience du 16 décembre 2015 et n'y était pas représenté par un avocat. Toutefois, il a rédigé un exposé sur la publication de son nom.

Selon la preuve présentée dans les documents juridiques, M. Graziano a commencé à leurrer un élève en janvier 2011 en l'aidant à passer un examen. Il lui a dit : «Tu m'en dois une», insinuant une faveur sexuelle en échange de l'aide qu'il lui a fournie.

Le 9 février 2011, M. Graziano a attiré l'élève dans sa salle de classe sous prétexte de vouloir discuter de l'examen, mais il a plutôt engagé une conversation de nature sexuelle. Il a bloqué la porte pour empêcher l'élève de sortir, puis il lui a touché le pénis par-dessus ses vêtements.

En mai 2013, M. Graziano a été reconnu coupable de contact sexuel et d'agression sexuelle, puis condamné à six mois d'emprisonnement et à deux ans de probation.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Graziano coupable de faute professionnelle et ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les nombreux gestes d'inconduite sexuelle de M. Graziano justifient l'ordonnance de la sanction la plus sévère qui soit : la révocation.»

Membre : Jennifer Elizabeth Green-Johnson
N° de membre : 187439
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu Jennifer Elizabeth Green-Johnson, enseignante du Grand Erie District School Board, pour avoir manqué de professionnalisme envers ses élèves, proféré des

AUDIENCES

jurons en classe et fait diverses remarques inappropriées aux élèves.

Mme Green-Johnson a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1996. Elle a assisté à l'audience du 12 janvier 2016 et y était représentée par un avocat.

En janvier 2011, Mme Green-Johnson a dit à ses élèves qu'elle avait été violée et que, par conséquent, elle n'aimait pas que les hommes s'approchent de ses enfants. Quand un élève a sauté sur le dos d'un autre élève, alors qu'ils s'amusaient à lutter, elle a dit, en substance : «Tu aimes te faire prendre par-derrière.»

Entre septembre et décembre 2011, Mme Green-Johnson a fait des remarques inappropriées aux élèves de sa classe telles que «Arrête de chialer et assis-toi.» et a utilisé les mots «stupides» et «idiots».

Le conseil scolaire a imposé à Mme Green-Johnson deux suspensions sans salaire pour avoir adopté une mauvaise conduite à maintes reprises.

Le sous-comité de discipline a reconnu Mme Green-Johnson coupable de faute professionnelle et a suspendu son certificat pendant un mois. On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, dans les trois mois suivant la décision orale, Mme Green-Johnson doit suivre, à ses frais, et réussir des cours sur les limites appropriées avec les élèves et sur la gestion de classe appropriée.

«Le type de comportement que Mme Green-Johnson manifeste et le fait que sa conduite ne s'est pas améliorée, malgré les multiples interventions de son conseil scolaire, préoccupent le comité», a déclaré le sous-comité.

Membre : Nicolae Gusita, EAO
N° de membre: 206378
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé l'enseignant Nicolae Gusita pour avoir omis de respecter une ordonnance rendue lors d'une audience disciplinaire.

M. Gusita a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1994. Il était présent à l'audience du 2 novembre 2015 et y était représenté par un avocat.

M. Gusita a enfreint les conditions que le comité de discipline avait imposées à son certificat de qualification et d'inscription à l'audience disciplinaire du 28 février 2013. Il a omis de suivre avec succès un cours menant à une qualification additionnelle en éducation de l'enfance en difficulté ou un cours abordant les manquements présentés à cette audience.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Gusita coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, M. Gusita ne peut reprendre un poste en enseignement ou tout autre poste exigeant d'être titulaire d'un certificat en enseignement jusqu'à ce qu'il suive, avec succès et à ses frais, un cours menant à une qualification additionnelle en éducation de l'enfance en difficulté ou un cours abordant les manquements présentés à l'audience de 2013. Il doit s'inscrire à l'un de ces cours dans les 60 jours suivant le 2 novembre 2015 et le terminer au plus tard le 1er juillet 2016.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit «qu'en omettant de respecter les modalités de cette ordonnance, [M. Gusita] a commis un outrage à l'Ordre, l'autorité dirigeante de sa profession. Les conditions et restrictions imposées dans la présente affaire interdisent à M. Gusita de revenir à l'enseignement tant qu'il ne se sera pas conformé aux ordonnances du comité.»

Membre : Robert James Harkes
N° de membre : 170236
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Robert James Harkes, ancien enseignant du Durham District School Board, pour avoir adopté une mauvaise conduite et transgressé les limites avec les élèves de façon répétée.

M. Harkes a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1990. Il était présent à l'audience du 11 novembre 2015 et y était représenté par un avocat.

M. Harkes s'est mal conduit au cours de l'année scolaire 2012-2013. Il a, entre autres, touché des élèves de façon inappropriée, utilisé un langage inapproprié et formulé des remarques racistes.

De plus, M. Harkes a «fait preuve d'un énorme manque de retenue», comme l'a écrit le sous-comité dans sa décision. Il a crié après des élèves, donné des coups de pied aux meubles et n'a pas su établir ni maintenir des limites appropriées avec ses élèves.

Le 31 décembre 2013, M. Harkes a pris sa retraite du conseil scolaire.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Harkes coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, M. Harkes doit suivre, à ses frais, et réussir des cours sur les limites, sur les questions de transgression des limites ainsi que sur la gestion de la colère, et ce, avant de reprendre un poste en enseignement.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité considère que les cours sur les limites, la transgression des limites et la gestion de la colère aideront M. Harkes à communiquer avec les élèves de façon appropriée et respectueuse, au cas où il reprendrait un poste en enseignement.»

Membre : George Bohdan Kolos, EAO
N° de membre : 139062
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé George Bohdan Kolos, ancien directeur adjoint du Toronto Catholic District School Board, pour avoir eu une conduite inappropriée envers des collègues de sexe féminin à son école.

M. Kolos a reçu l'autorisation d'enseigner en mai 1976. Il était présent à l'audience du 17 novembre 2015 et y était représenté par un avocat.

En août et en septembre 2013, M. Kolos a fait des commentaires inappropriés à des collègues de sexe féminin. Ces commentaires ont eu des répercussions négatives dans le milieu de travail du personnel à l'école.

Il a, entre autres, passé sa main sur le dos du maillot d'une collègue et a remis l'étiquette qui dépassait à l'intérieur du vêtement en lui disant qu'il serait

AUDIENCES

«comme son mari» et qu'il «entrerait ses étiquettes». À une autre collègue qui a refusé des chocolats disant qu'elle : «était très bien comme ça», il a dit : «Je sais très bien que tu es TRÈS bien».

Le 17 mars 2014, après l'enquête du conseil scolaire suivant les plaintes, M. Kolos a écopé d'une journée de suspension sans salaire et d'une mutation administrative dans une autre école, en plus de recevoir l'ordre de suivre un cours individuel sur la sensibilité.

M. Kolos a pris sa retraite du conseil scolaire le 30 juin 2014.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Kolos coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, M. Kolos doit suivre, à ses frais, et réussir un cours sur les limites et sur les questions de transgression des limites avec les collègues avant d'occuper un poste en enseignement.

Le comité reconnaît que M. Kolos a eu une longue carrière en enseignement sans tache avant cette instance. Toutefois, sa conduite a été grave, répétée durant plusieurs semaines et dirigée contre plusieurs collègues.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Même si M. Kolos n'avait pas l'intention de faire des remarques ou des gestes offensants, il aurait dû savoir que sa conduite était offensante, inappropriée et dénuée de professionnalisme.»

Membre : Evgeny Kopylov, EAO
N° de membre : 449018
Décision : Réprimande

Un sous-comité de discipline a réprimandé Evgeny Kopylov, enseignant suppléant, pour avoir «adopté une conduite malhonnête à maintes reprises pour en tirer un gain personnel» après qu'il eut pris des congés de maladie d'un conseil scolaire dans le but de garder son emploi dans un autre conseil scolaire. M. Kopylov s'est donc fait payer par les deux conseils scolaires.

M. Kopylov a reçu l'autorisation d'enseigner en février 2004. Il était présent à l'audience du 8 décembre 2015 et y était représenté par un avocat.

M. Kopylov était suppléant pour le Dufferin-Peel Catholic District School Board depuis avril 2008. Afin que son nom reste sur la liste de suppléance du conseil scolaire, il devait enseigner au moins sept jours complets tous les cinq mois durant les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013.

Le Toronto Catholic District School Board avait embauché M. Kopylov comme enseignant remplaçant à long terme pour toute l'année scolaire 2011-2012. Durant ce temps, l'enseignant a pris 11,5 jours de congé de maladie afin de faire de la suppléance au Dufferin-Peel Catholic District School Board.

M. Kopylov s'est fait payer par les deux conseils scolaires pour ces 11,5 journées. Depuis, il a remboursé au Toronto Catholic District School Board le salaire que ce dernier lui avait versé lors de ses absences.

Le Toronto Catholic District School Board a retiré le nom de M. Kopylov de sa liste de suppléance à long terme pour trois ans. Quant au Dufferin-Peel Catholic District School Board, il l'a retiré de façon permanente.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Kopylov coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le fait que M. Kopylov a tiré un revenu des deux conseils scolaires pour ces journées préoccupe le comité. Il estime que le comportement de M. Kopylov a été déloyal et opportuniste. M. Kopylov ne s'est pas soucié de la perturbation que ses absences causaient pour le conseil scolaire de Toronto et ses élèves.»

Membre : Yvan Rhéal Michaud
N° de membre : 507999
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu Yvan Rhéal Michaud, enseignant du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario, après qu'il eut été reconnu coupable au criminel de trafic de drogues.

M. Michaud a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2006. Il n'était pas présent à l'audience du 9 décembre 2015 et n'y était pas représenté par un avocat.

Selon des documents de la cour, le 12 juin 2012, M. Michaud a vendu une livre de marijuana à un policier banalisé pour 2 400 $ alors qu'il était enseignant à temps plein.

En 2014, il a plaidé coupable de trafic d'une drogue contrôlée et a été condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Michaud coupable de faute professionnelle et a suspendu son certificat de qualification et d'inscription durant 24 mois. On lui a ordonné de se présenter devant le comité pour recevoir une réprimande avant d'accepter un poste en enseignement.

De plus, il doit suivre, à ses frais, un cours sur la déontologie professionnelle et informer le registraire de toute autre accusation criminelle liée aux drogues déposée contre lui pendant une période de deux ans après l'ordonnance du comité.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Premièrement, M. Michaud s'est impliqué [sic] dans le trafic de drogue, ce qui a compromis la confiance du public dans la profession enseignante. Il savait ou aurait dû savoir [sic] les effets néfastes des drogues sur nos collectivités. Deuxièmement, il savait ou aurait dû savoir que les drogues qu'il vendrait [sic] pourraient se retrouver dans la rue et de ce fait même dans les mains de jeunes élèves, ce qui aurait pu nuire à leur développement académique [sic] et social. Troisièmement, M. Michaud était motivé par l'appât du gain.»

Membre : Brian David Pennycook
N° de membre : 310685
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Brian David Pennycook, un enseignant de l'élémentaire qui était auparavant au service du Thames Valley District School Board, pour avoir entretenu une relation sexuelle avec une élève de son école.

AUDIENCES

M. Pennycook a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1969. Il n'était ni présent à l'audience du 27 janvier 2016, ni représenté par un avocat.

M. Pennycook a eu une relation sexuelle avec l'élève pendant l'année scolaire 1986-1987. Il a démissionné du conseil scolaire en mars 1987. Plus tard, M. Pennycook et l'élève se sont mariés et ont fini par divorcer.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Pennycook coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit révoqué.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[M. Pennycook] a abusé de l'autorité et de la confiance associées à son rôle d'enseignant, et ce, sans se soucier du bien-être de l'élève. Cette conduite est inacceptable et va à l'encontre de l'obligation de l'enseignant de protéger les élèves.»

Membre : Tiffany Dawn Sacco
N° de membre : 472802
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'enseignement de Tiffany Dawn Sacco pour avoir fourni à son conseil scolaire de faux renseignements concernant ses qualifications professionnelles.

M^me^ Sacco a reçu l'autorisation d'enseigner en mars 2004. Elle n'a pas assisté à l'audience du 14 mai 2013 et n'y était pas représentée par un avocat.

M^me^ Sacco, qui était au service du District School Board of Niagara, a informé le conseil scolaire, en mai 2011, qu'elle avait terminé le cours menant à la qualification additionnelle Français langue seconde (FLS), 1^re^ partie, à l'Université Queen's, alors que ce n'était pas vrai. Elle a également fourni au conseil scolaire des renseignements et/ou documents en prétendant faussement que l'université les lui avait envoyés.

C'est en comparant le curriculum vitæ de M^me^ Sacco aux renseignements inscrits au tableau public de l'Ordre qu'un directeur d'école a découvert que l'information était fausse et que l'enseignante n'avait pas la qualification FLS.

M^me^ Sacco a démissionné de son poste au conseil scolaire le 31 août 2011.

Le sous-comité a reconnu M^me^ Sacco coupable de faute professionnelle et a ordonné que l'on suspende son certificat d'enseignement pour une durée de quatre mois.

On lui a aussi ordonné de se présenter devant le comité pour recevoir une réprimande, et de suivre, à ses frais, et de réussir un cours sur la déontologie professionnelle avant d'occuper un poste qui exige d'être titulaire d'un certificat d'enseignement.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les membres du public s'attendent à ce que les personnes qui enseignent à leurs enfants en classe soient des membres qualifiés de la profession.»

Membre : Non identifié
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription d'une ancienne enseignante de l'Halton District School Board pour avoir infligé de façon continue des mauvais traitements d'ordre sexuel à un élève.

L'enseignante avait reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2004. Elle n'était pas présente à l'audience du 24 septembre 2015. Elle avait un avocat, mais celui-ci n'était pas présent à l'audience.

Le sous-comité a entendu la preuve qu'en mai 2005, après avoir communiqué avec l'élève pendant six mois, l'enseignante a commencé à voir l'élève en privé. Au printemps 2007, ils ont commencé à avoir des rapports sexuels.

Au cours des trois années suivantes, ils ont eu des rapports sexuels à maintes reprises.

En juillet 2014, elle a été reconnue coupable d'une accusation criminelle liée à ce qu'elle avait fait avec l'élève. Elle a été condamnée à 90 jours d'emprisonnement par intermittence et à trois ans de probation.

La cour a émis une ordonnance de non-publication afin de restreindre la parution de renseignements pouvant identifier la partie plaignante, un témoin ou l'accusée. Le comité de discipline doit respecter cette ordonnance.

Le sous-comité a reconnu l'enseignante coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[L'enseignante] a perdu le privilège de détenir un certificat et de faire partie de la profession enseignante.»

Membre : Robert Joseph Towler
N° de membre : 168087
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu Robert Joseph Towler, ancien enseignant de l'Halton Catholic District School Board, pour avoir adopté une conduite inappropriée à plusieurs reprises, malgré les multiples avertissements et sanctions du conseil scolaire.

M. Towler a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1986. Il était présent à l'audience du 9 novembre 2015 et y était représenté par un avocat.

En septembre 2009, M. Towler a frappé un élève derrière la tête avec un cartable; le même mois, il a frappé un autre élève derrière la tête avec un livre. Cinq élèves se sont plaints des conditions du cours de M. Towler. L'enseignant a été suspendu avec salaire en attendant l'issue d'une enquête sur sa conduite inappropriée.

Le conseil scolaire avait déjà pris des mesures disciplinaires contre M. Towler pour sa conduite inappropriée à l'égard d'élèves. Le 20 octobre 2009, M. Towler a été suspendu sans salaire pendant cinq jours à l'issue de l'enquête.

Après avoir repris ses fonctions le 27 octobre 2009, il a crié après des élèves et fait des commentaires inappropriés et méprisants. Les élèves se sont plaints de sa conduite auprès de l'administration de l'école. Le 14 décembre 2009, le directeur de l'éducation du conseil scolaire a reçu une pétition portant la signature des parents de huit élèves qui s'opposaient au retour de M. Towler en classe. Le conseil scolaire a congédié M. Towler le 16 février 2010.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Towler coupable de faute professionnelle et a ordonné la suspension

AUDIENCES

de son certificat de qualification et d'inscription pendant six mois, soit du 1er septembre 2010 au 1er mars 2011. On lui a aussi ordonné de se présenter devant le sous-comité après l'audience pour recevoir une réprimande.

En outre, M. Towler doit suivre, à ses frais, et réussir un cours sur la gestion de classe et un cours sur la gestion de la colère, avant de pouvoir exercer de nouveau la profession enseignante.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité constate que M. Towler n'a pas profité des occasions qui lui ont été offertes de rectifier sa conduite et ses pratiques d'enseignement avant cette audience, et qu'il n'a pas appris de ses erreurs, même après avoir fait l'objet de sanctions de la part de son conseil scolaire.»

Membre : Lorna Stacey Van Duyse, EAO
N° de membre : 183998
Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Lorna Stacey Van Duyse, enseignante de l'Ottawa-Carleton District School Board, pour avoir discipliné un élève de façon inappropriée, engendré des problèmes de gestion de classe et manqué de superviser adéquatement ses élèves.

Mme Van Duyse a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1991. Elle a assisté à l'audience du 19 novembre 2015 et y était représentée par un avocat.

Son inconduite a eu lieu au cours des années scolaires 2009-2010 et 2012-2013, période durant laquelle Mme Van Duyse a été mutée à une autre école.

Pendant cette période, le conseil scolaire a reçu de nombreuses plaintes d'élèves et de parents sur la façon dont Mme Van Duyse traitait les élèves. Elle a, à maintes reprises, infligé à des élèves des traitements injustes. Entre autres, elle a crié après des élèves, leur a imposé des pauses inappropriées et les a laissés debout dans le couloir pendant des laps de temps inappropriés.

Mme Van Duyse a également fait des commentaires inappropriés qui ont humilié et rabaissé les élèves. Elle a parfois omis de superviser adéquatement les élèves et de veiller à leur sécurité.

Le sous-comité de discipline a reconnu Mme Van Duyse coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans les 120 jours suivant la date de la décision, Mme Van Duyse doit suivre, à ses frais, un ou plusieurs cours sur la gestion de classe mettant l'accent sur la supervision et sur la sécurité des élèves, ainsi que sur les techniques disciplinaires efficaces.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité estime que la conduite inappropriée de Mme Van Duyse justifie que ses pairs la réprimandent. La réprimande permettra à l'Ordre d'adresser directement ses préoccupations à Mme Van Duyse, ce qui aura un effet dissuasif sur elle en particulier.»

Le sous-comité a ajouté que les cours aideront Mme Van Duyse à se réadapter.

Membre : Non identifié
Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé un enseignant du Toronto Catholic District School Board pour s'être mal préparé avant de faire passer aux élèves l'évaluation de l'OQRE et pour avoir omis de les superviser adéquatement durant le test.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1993. Il était présent à l'audience du 10 décembre 2015 et y était représenté par un avocat.

Les tests de l'OQRE se sont déroulés à l'école du 25 mai au 5 juin 2009. Pendant le test d'évaluation des compétences en littératie de l'OQRE, dans sa salle de classe et en contravention des politiques et procédures de l'OQRE, l'enseignant a :

- permis aux élèves d'interagir entre eux
- lu à haute voix un bout de texte à un élève ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI), et ce, assez fort pour que les autres élèves l'entendent
- permis que des documents pédagogiques soient affichés sur les murs et les tableaux de sa classe.

L'enseignant n'est pas allé chercher ses documents de l'OQRE avant la veille du test et ne s'est donc pas donné suffisamment de temps pour les lire et se préparer.

Le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

L'enseignant doit également suivre, à ses frais, et réussir un cours sur la déontologie professionnelle.

Dans sa décision, le comité a écrit : «Le comité estime que [l'enseignant] mérite d'être réprimandé pour son inconduite. La réprimande aura un effet dissuasif sur [l'enseignant] en particulier et permettra à l'Ordre de lui adresser directement ses préoccupations.»

Membre : Meghane Elizabeth Webster, EAO
N° de membre : 469001
Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Meghane Elizabeth Webster, enseignante du Durham District School Board, pour avoir eu des communications inappropriées et avoir dépassé les limites professionnelles avec des élèves.

Mme Webster a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2003. Elle était présente à l'audience du 20 novembre 2015 et y était représentée par un avocat.

Elle enseignait dans une école d'Oshawa et était entraîneure d'une équipe sportive de l'école. Elle a eu des conversations inappropriées avec des élèves par l'entremise de Facebook et a continué à correspondre avec eux malgré l'avertissement de la direction adjointe à ce sujet en novembre 2011. De plus, elle a :

- envoyé de nombreux textos et a passé des appels interurbains pour parler à un élève, lesquels ont été signalés à l'école et à la police
- traité la direction adjointe de menteuse
- révélé des renseignements personnels sur la famille d'un élève aux administrateurs de l'école, sans y avoir été autorisée
- utilisé un langage déplorable pour communiquer avec un autre élève par l'entremise de Facebook.

Après que des parents se furent plaints aux autorités concernant les textos inappropriés, la police a mené une enquête et a avisé la Société d'aide à l'enfance.

AUDIENCES

En fin de compte, la police a décidé de ne pas déposer d'accusation et la Société d'aide à l'enfance a fermé le dossier sans avoir pris de mesures, mais a toutefois trouvé la preuve que Mme Webster avait une «liaison trop étroite» avec un élève.

Le 15 décembre 2011, les administrateurs du conseil scolaire ont rencontré Mme Webster. Ils lui ont recommandé de supprimer son compte Facebook, d'éviter des discussions de ce genre avec des élèves, quelles que soient les formes de communication empruntées, et de suivre un cours sur les limites professionnelles (qu'elle a suivi). Elle n'a plus le droit d'être conseillère pour le personnel ni entraîneure pour une équipe sportive de garçons. De plus, on l'a transférée dans une autre école.

Le sous-comité de discipline a reconnu Mme Webster coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. On lui a aussi ordonné de suivre, à ses frais, un cours sur la déontologie professionnelle pour lui rappeler les normes qu'elle doit suivre à titre d'enseignante en ce qui concerne les limites à respecter avec les élèves.

Dans sa décision, le sous-comité a souligné «la récurrence des communications inappropriées» de Mme Webster et «son comportement fourbe, manipulateur et égocentrique». Il a jugé que ces points et les autres facteurs aggravants l'emportaient grandement sur les facteurs atténuants dans la présente affaire.

Membre : Derek Martin Winer, EAO
N° de membre : 495352
Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Derek Martin Winer, enseignant pour l'Hamilton-Wentworth District School Board, pour avoir formulé des remarques déplacées et s'être comporté de façon inappropriée à l'égard de ses collègues de sexe féminin, et pour avoir amené sa classe dans un magasin où étaient étalés des objets utilisés pour la consommation de marijuana.

M. Winer a reçu l'autorisation d'enseigner en novembre 2005. Il a assisté à l'audience du 8 décembre 2015 et y était représenté par un avocat.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, M. Winer a fait des remarques à connotation ouvertement sexuelle à plusieurs collègues de sexe féminin, attirant souvent l'attention sur leur corps ou leur apparence physique. Il a également touché ses collègues de façon inappropriée.

Le 18 octobre 2012, M. Winer a amené trois élèves à la bibliothèque municipale. Chemin faisant, il a décidé de s'arrêter et de regrouper les élèves, car ils avaient besoin de se calmer. Il les a fait entrer dans un dépanneur où étaient étalées, entre autres, des pipes à eau et des pipes à fumer de la marijuana.

En mai 2013, le conseil scolaire a adressé deux lettres disciplinaires à M. Winer, l'a suspendu pendant 15 jours sans salaire et a exigé qu'il suive un cours sur les limites professionnelles.

En 2013-2014, M. Winer a été muté, à sa demande, à une autre école du conseil scolaire.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Winer coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, M. Winer doit suivre, à ses frais, et réussir un cours sur la communication entre collègues et sur le maintien des limites professionnelles.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Winer a eu un comportement inapproprié, tant verbalement que physiquement, envers ses collègues. […] Une collègue lui a dit d'arrêter et il ne l'a pas fait.»

De plus, le sous-comité estime que M. Winer «a manqué de jugement en entrant avec ses élèves dans un dépanneur étalant des produits pour consommer de la marijuana».

Membre : Non identifié
Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu et réprimandé un enseignant du Limestone District School Board pour avoir omis de superviser adéquatement des élèves lors d'un voyage.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1987. Il était présent à l'audience du 29 octobre 2015 et y était représenté par un avocat.

L'enseignant et une aide-enseignante ont accompagné deux élèves – un garçon et une fille – à une conférence. Le voyage, qui s'est déroulé du 18 au 29 novembre 2010, comprenait les fins de semaine avant et après la conférence.

Pendant une partie du voyage, l'enseignant a autorisé les deux élèves à partager une chambre d'hôtel, au lieu de diviser les chambres en fonction du genre. Ni leurs parents ni le conseil scolaire n'avaient accepté cet arrangement. Par ailleurs, il a permis aux élèves de boire de l'alcool et en a également consommé en leur présence, ce qui va à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

Le conseil scolaire a suspendu l'enseignant pendant cinq jours sans salaire, du 12 au 18 avril 2011.

En août 2009, l'enseignant a appris qu'il était atteint de la maladie de Lyme. Il est d'avis que ses problèmes de santé ont porté atteinte à son jugement et contribué à son inconduite.

Le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et a suspendu son certificat pour une période de cinq jours ouvrables. On lui a également ordonné de se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

En outre, il doit suivre, à ses frais, et réussir un cours sur la supervision appropriée des élèves et sur les limites professionnelles.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité estime que [l'enseignant] mérite d'être réprimandé pour son inconduite. La réprimande aura un effet dissuasif sur [l'enseignant] en particulier et permettra à l'Ordre de lui adresser directement ses préoccupations.» ■

Consultez le texte intégral des sommaires à **oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions**.

RETOUR À L'ÉCOLE

La chansonnière explique son passage du sommet des palmarès à l'avant de la classe.

DE LAURA BICKLE

NOM : Melanie Doane

- Née à Halifax le 19 décembre 1967.
- Son père, J. Chalmers Doane, pousse le ukulélé dans les cours de musique dans les années 1970 et 1980; il est décoré de l'Ordre du Canada en 2005 pour son leadership en éducation.
- Fréquente la John W. MacLeod Elementary School et la Queen Elizabeth High School, à Halifax.
- Étudie à l'Université Dalhousie pour devenir enseignante de musique.
- En 1988, s'installe à Toronto pour poursuivre sa carrière théâtrale et musicale.
- En 1998, sort l'album *Adam's Rib*, dont quatre titres se sont classés au Top 40 au Canada; produit cinq albums; sort sa chanson *Up to the Light* en septembre dernier.
- En 1999, remporte un prix Juno pour meilleur nouvel artiste solo.
- Tourne avec Great Big Sea et Jann Arden, et participe au festival Lilith Fair, créé par Sarah McLachlan.
- En 2009, lance Doane Uschool (**uschool.ca**), un programme d'éducation musicale basé sur le programme de son père et sert chaque semaine plus de 500 élèves des écoles élémentaires torontoises.
- En 2012, rejoint la distribution de la pièce de théâtre *War Horse* (prix Tony).
- En mai 2013, les élèves du programme Uschool jouent par liaison satellite avec l'astronaute Chris Hadfield.
- En 2015, reçoit un don de 100 000 $ pour élargir le programme Uschool.

Décrivez-vous à l'école.
Sportive et adepte de musique.

Votre matière préférée?
La musique. De l'école élémentaire à la 12e année, j'ai eu des enseignants de musique exceptionnels.

Et celle que vous aimiez le moins?
J'étais nulle en économie familiale, comme on l'appelait. Surtout lorsqu'il fallait lire des patrons de couture : j'avais du mal à concilier les directives et les gestes!

Vos œuvres littéraires préférées?
J'avais adoré chanter la célèbre adaptation musicale d'*Au champ d'honneur*, du compositeur Alexander Tilley, avec la chorale de mon école secondaire. Notre enseignant, Alex, était le chef d'orchestre. Ce poème et l'impressionnant volume d'œuvres créées par les soldats de la Première Guerre mondiale ont refait surface lors de ma récente performance dans la pièce *War Horse*.

De quelle carrière rêviez-vous?
Je rêvais de monter sur les planches! Cependant, mon réel objectif était de devenir enseignante de musique. J'ai interrompu mes études pour participer à mon premier spectacle professionnel, au théâtre Neptune, à Halifax.

La matière qui vous posait problème?
La lecture. Mon enseignante de 3e année, Mme Bower, m'a ouvert tant de portes. Je lui en serai toujours reconnaissante.

Dernier livre que vous avez lu?
Get Out of My Life, but First Could You Drive Me and Cheryl to the Mall?– A Parent's Guide to the New Teenager, d'Anthony E. Wolf. J'ai deux enfants, qui ont 12 et 14 ans.

Que lisez-vous en ce moment?
USchool, Building Your Ukulele Program, de Suzanne Doane (sa sœur).

Comment avez-vous eu envie d'enseigner la musique?
Mon père supervisait les initiatives musicales de l'Halifax School Board et avait conçu un programme de musique municipal fort populaire. J'ai beaucoup appris de lui et de mes enseignants de musique, mais aussi en jouant dans d'excellents groupes avec mes amis, en faisant des albums et en faisant des tournées dans tout le pays alors que j'étais encore à l'école. Pouvoir donner à mes élèves un aperçu de toutes ces riches expériences me remplit de joie! ■

PHOTO : AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE MELANIE DOANE

Collège? Université? Les deux?

Visitez ONTransfer.ca

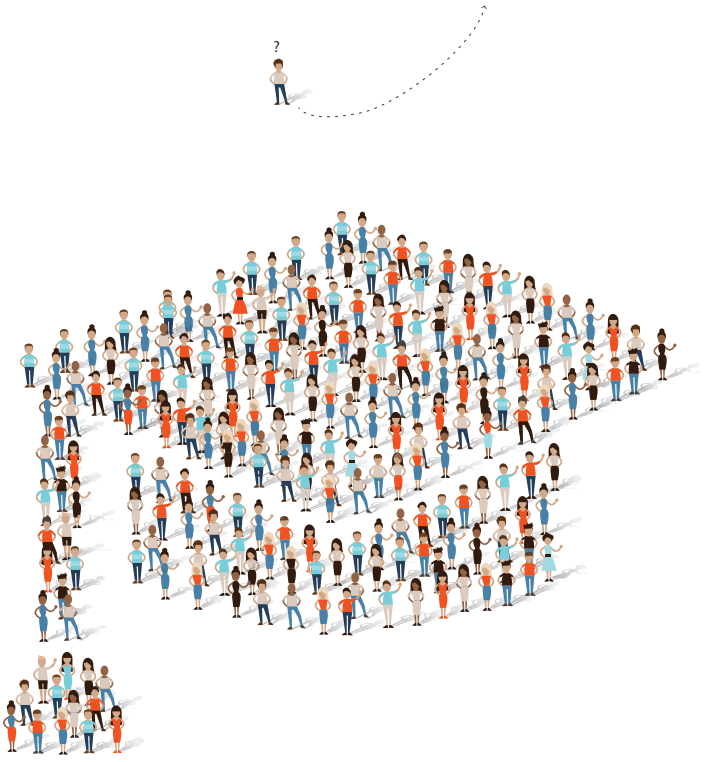

Aidez les étudiants à apprendre à faire reconnaître leurs cours
et programmes parmi les collèges et universités publics de l'Ontario

@ONTransfer

ONTransfer.ca est un service fourni par le Conseil pour l'articulation et le transfert - Ontario (CATON)
et financé par le gouvernement de l'Ontario. This information is also available in English.

ONTransfer.ca

co-operators[MD]
Assurance groupe automobile et habitation

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS AGRÉÉS

Où vous mènera cette aventure de 25 000 $?

Économisez jusqu'à 40 % lorsque vous souscrivez une assurance automobile* ou habitation. Demandez votre soumission dès aujourd'hui. Vous serez en plus inscrit au concours pour gagner 25 000 $!

★VOTRE★ AVENTURE COMMENCE ICI $

1-800-387-1963 | www.eao.ca/rabaisauxmembres

Co-operators[MD] est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. Les produits d'assurance groupe automobile et habitation sont souscrits par la Compagnie d'assurance COSECO et administrés par H.B. Gestion d'assurance collective ltée, des sociétés membres du Groupe Co-operators limitée. Les réductions, la couverture et l'admissibilité varient selon la province. *L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. †Aucun achat requis. Pour obtenir les règles complètes du concours, rendez-vous au www.cooperatorsassurancegroupe.ca ou écrivez à l'adresse suivante : Marketing, Assurance groupe, 5600 Cancross Court, Mississauga (Ontario) L5R 3E9. Le concours se termine le 31 décembre 2016. **Les membres peuvent économiser jusqu'à 40 % une fois toutes les réductions prises en compte. Ce pourcentage est établi selon les taux de base de COSECO pour les clients qui résident en Ontario et au Québec. Les réductions offertes, la couverture d'assurance et les conditions d'admissibilité peuvent varier d'une province à l'autre. Co-operators s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Pour en savoir plus, visitez le www.cooperatorsassurancegroupe.ca.
HBG558 (01/16)

Ce programme d'assurance groupe est offert uniquement par l'entremise de notre Centre de communications et de notre site Web.